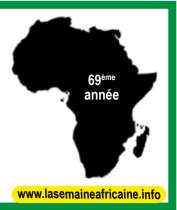
# LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4104 du Mercredi 15 Décembre 2021 - 69° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO** 

# L'abbé Gélase Armel Kema nommé Evêque de Ouesso

Le nouvel évêque succède à Mgr Yves Marie Monot, admis à la retraite (P.11)

#### **ELECTRICITE**



La
situation
est
infernale

Le ministre Honoré Sayi (P.3)

#### **ASSEMBLEE NATIONALE**

Les députés absents menacés de sanctions

(P.3)

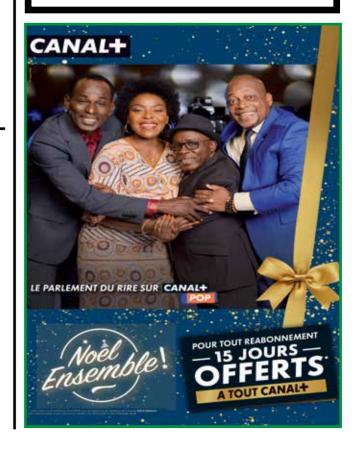


# EDITORIAL Vous avez dit «Droits de l'homme» ?

## Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine



## **IANNONCES**



## HOMMAGE À MONSIEUR ITIHI OSSETOUMBA LEKOUNDZOU, ANCIEN MINISTRE DES FINANCES

L'expérience au service de l'entreprise

Le Commissariat National aux Comptes (CNC) rend un hommage à l'illustre disparu, grand homme d'Etat, pionnier de la bonne gouvernance sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur Dénis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat. En effet, c'est sous son initiative que fut institué le Commissariat National aux Comptes (CNC), auditeur légal et commissaire aux comptes de l'Etat, créé par la loi 13/81 du 14 mars 1981, dont le décret 84/726 du 27 juillet 1984 est le texte d'application avec pour mission, la certification des comptes des entités publiques, expérience unique dans l'espace francophone.

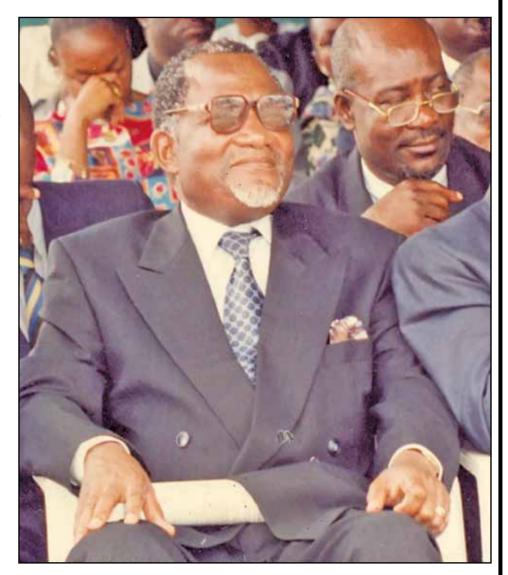
Le 03 septembre 1984 fut la date du début effectif des activités du CNC.

Il a été l'activiste principal du rayonnement du CNC dans tous les établissements publics et auprès des bailleurs de fonds, co-initiateurs du projet.

Dans le souci d'une gestion saine des affaires dans les entités publiques, le CNC fut son arme de bataille à tous les niveaux (Trésor public, CCA, entreprises, établissements publics, fermes d'Etat, etc.).

Quarante (40) ans d'existence et d'expérience au service des entités publiques avec, en retour, une satisfaction des dirigeants, reste son mérite.

Avec lui, disparaît une personnalité marquante de l'histoire du CNC.



#### PAIX À SON ÂME.







HAUT COMMISSARIAT A LA REINSERTION DES EX COMBATTANTS

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

**UNITE DE GESTION DU PROJET** 

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LE DEPARTEMENT DU POOL (Relance)

N°005C/PASD-2021

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 28 juin 2017, un Accord de don de 2 750 000 de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables dans le Département du Pool (PASD). Une partie des fonds du projet est réservée à l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet.

L'Unité Nationale de Coordination du Projet PDAC, en charge de la gestion fiduciaire du PASD, invite les personnes éligibles à présenter leur dossier de candidature comprenant :

- un diplôme de niveau Bac+5 en sciences sociales (économie, démographie, sociologie, psychologie, géographie, développement rural...), statistique ou équivalent.

- avoir déjà réalisé au moins 3 prestations similaires notamment en milieu rural;
- avoir une bonne connaissance du suivi/ évaluation de projets et programmes financés par les bailleurs de fonds (en particulier la Banque mondiale);
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique;
- avoir une bonne connaissance des localités de la zone du projet serait un atout.

## Le dossier de candidature devra comporter:

- une lettre de soumission;
- un curriculum vitae;
- une photocopie du diplôme requis,

- des certificats, attestations, copies de contrats ou autres documents justifiants l'expérience du consultant;
- une proposition technique décrivant la compréhension de la mission, la méthodologie de travail et le calendrier du processus d'évaluation.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de passation des marchés de la Banque mondiale.

Les termes de référence peuvent être consultés à l'Unité Nationale de Coordination du PDAC. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au plus tard, le mercredi 15 décembre 2021, au siège du Projet sis Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdac2021@outlook.com et pdacuncp@gmail.com, les jours ouvrables, de 9 heures à 15 heures 00.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur National du PDAC

**Isidore ONDOKI** 

## La situation est infernale

Les pénuries récurrentes d'électricité à Brazzaville ces derniers temps agacent la population. Le courant est devenu une denrée rare dans des quartiers qui sont plongés dans le noir. Des coupures à répétition sont observées à longueur de journées depuis le mois d'octobre. Les conséquences sont importantes: des appareils tombent en panne, les provisions pourrissent, la vie économique tourne au ralenti, etc. La situation devient infernale.

## Un véritable casse-tête chinois

A Brazzaville, on vit au rythme des coupures d'électricité et des délestages intempestifs qui plongent les quartiers entiers dans l'obscurité et l'insécurité. Les braquages deviennent récurrents et les vols se multiplient à un rythme accéléré.

L'accès à l'électricité devient extrêmement difficile, voire pire qu'avant. Courant 2000, le Congo avait décidé d'investir dans les infrastructures de production d'énergie. Le projet du Boulevard énergétique, lancé en 2009 par le Chef de l'Etat, visait à résoudre le problème de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de la RDC.

Dans cette perspective, plusieurs infrastructures ont été réalisées afin d'atteindre cet objectif. Le Congo dispose d'énormes potentialités hydroélectriques, gazières et pétrolières. De plus, le pays offre des opportunités d'exploitation d'autres types d'énergies pour la production de l'électricité: l'énergie solaire grâce à un ensoleillement de 12h par jour, ou encore la biomasse, grâce à un domaine forestier couvrant plus de 20 millions d'hectares, soit plus de 60% du territoire national.

La situation du sous-secteur de

l'électricité est liée à l'inadéqu-

ation entre la capacité de production et la demande malgré les investissements importants réalisés ces dernières années. Dans l'ensemble, l'infrastructure électrique du réseau de distribution est globalement vétuste et vulnérable aux variations de la demande et surtout par la défaillance du système de contrôle de la consommation en énergie électrique. «La question de l'eau comme celle de l'électricité répondent à un impératif infrastructurel qui fait qu'il faille produire, transporter et distribuer. Malgré les efforts accomplis par la République depuis notre accession à l'indépendance, nous ne sommes pas encore au rendez-vous des attentes des populations. La deuxième dimension est celle liée aux hommes, c'est-à-dire à la gouvernance» a indiqué le ministre Honoré Sayi, au cours de la séance des questions orales avec débats au

Sénat le 3 décembre.
L'E2C enregistre souvent un déficit de production d'énergie dû à des pannes récurrentes dans le système électrique national. D'où l'observation d'importantes perturbations observées, ces derniers temps, dans la desserte en électricité des villes et de Brazzaville et de Pointe-Noire. Cette situation explique les délestages récurrents que vivent

Gouvernement, organisée par le

Cette situation explique les délestages récurrents que vivent malheureusement les ménages. La qualité et les coupures à répétition d'électricité causent d'énormes problèmes aux populations. Ce qui n'arrange guère les détenteurs d'unités de production.

En effet, l'E2C ne parvient pas à

délivrer, au plan de la qualité et de la quantité, le service public pour lequel elle a été instituée. On pensait qu'avec la dissolution de la Société nationale d'électricité (SNE) et la création de l'Energie électrique du Congo (E²C), en 2018, les choses allaient s'améliorer. Fausse illusion: On a déshabillé Pierre pour habiller Paul.

En dépit de tout, les performances techniques, commerciales et managériales de l'entreprise ne se sont guère améliorées.

L'entreprise peine à gagner la confiance de la population et à jouer le rôle pour lequel elle a été créée. L'électricité est toujours difficile. Aucune justification n'est donnée à la population qui demeure dubitative et s'interroge sur le pourquoi des pénuries récurrentes qui affectent leur quotidien. Le ras-le-bol est bien là.

On ne peut plus faire de provisions dans les ménages. Les Congolais sont condamnés à vivre au jour le jour. Les tenanciers des chambres froides subissent des pertes énormes. Le Gouvernement ne sait plus à quel saint se vouer. Le pays vit un véritable calvaire auquel s'ajoutent les pénuries d'eau.

Pourtant, le Congo a une puissance installée de 702,1 méga watt. Malheureusement, «cette énergie n'est pas disponible du



Honoré Sayi

fait de beaucoup d'aléas: les lignes qui sont installées datent des années 70 et ne peuvent pas transporter toute cette masse électrique produite jusqu'à ce jour. Au-delà des lignes de transport, il y a des transformateurs qu'il faut rénover, changer et adapter technologiquement. Ce qui prend du temps», expliquait aux députés le ministre Honoré Sayi, le 12 novembre 2012, au cours d'une séance des questions orales avec débats au Gouvernement.

Il ajoutait qu'il n'est pas illusoire d'estimer que les choses se feront en faveur de la production électrique, tel que le projet de société du Président de la République, décliné aujourd'hui en programme de Gouvernement l'exige. Pour lui, ces perturbations constituent une phase qu'on appelle rupture et une rupture systémique nécessite qu'il y ait un petit désordre au départ et nous l'avons constaté. Ce désordre est un départ du nouvel ordre que nous estimons être profitable dans les années à venir. Le Gouvernement s'y emploie. Je puis vous rassurer parce que ce pays peut même au-delà de notre pétrole, devenir un hulp électrique. Tout simplement, parce qu'en terme de sites hydro-électriques, nous pouvons développer une puissance de plus de 27000 méga watt qui peuvent être réparties en cinq zones...ll est possible de rêver et de penser que la difficulté actuelle peut-être dans un bref avenir un triste souvenir. Tout nouveau départ nécessite avant tout un petit sacrifice. Mes prédécesseurs ont commencé, je m'y emploierai et je mettrai le meilleur de moi-même», disait-il. Dans l'entre-temps, la population continue de subir les conséquences de pénuries qui deviennent agaçantes. Les Congolais ne demandent pas mieux que d'avoir ces deux denrées en permanence, se soigner, manger et se vêtir, être scolarisés et vivre dans la paix.

KAUD

#### ASSEMBLEE NATIONALE

#### Les députés absents menacés de sanctions

Comme d'autres administrations congolaises, l'Assemblée nationale est elle aussi confrontée au problème de l'absentéisme. Il y a des députés qui sont absents depuis le début de la 14e législature et qui, sans gêne viennent ou envoient leurs attachés parlementaires ou d'autres personnes, percevoir leurs émoluments, les frais des sessions et des descentes. Une situation déshonorante qui a conduit le bureau de l'Assemblée nationale à interpeller ces députés qui s'exposent aux sanctions prévues par le règlement intérieur de la Chambre basse du Parlement.



Les parlementaires autour du Chef de l'Etat

our le président de l'Assemblée nationale, cette situation est inadmissible. Les parlementaires bénéficient d'un statut particulier: assurance maladie que ses électeurs attendent en vain, évacuations sanitaires à l'étranger. En cas de décès, leurs obsèques sont prises en charge par leurs chambres respectives jusqu'au lieu de l'inhumation, y compris les frais de déplace-

ment des enfants du défunt s'ils résident à l'étranger. Un véhicule est octroyé à chaque parlementaire au début de chaque législature.

Pour cette législature, les députés ne sont pas encore dotés de véhicules, certes, mais il n'en sera pas toujours ainsi. Ces véhicules ont été déjà commandés.

Les émoluments des parlementaires n'ont pas connu les coups de ciseaux comme pour les membres du Gouvernement qui connaissent aussi des retards de salaires. Pire, le député ne paie pas d'impôt. Son rôle est de voter les lois, d'exercer le contrôle de l'action du Gouvernement.

Un député est élu dans une circonscription donnée. Par conséquent, il représente ses mandants à l'Assemblée nationale. Pour exercer cette fonction, le député doit siéger, sinon comment va-t-il représenter ses électeurs ou porter les doléances de ses mandants s'il est absent?

L'Assemblée nationale n'est pas une caisse de résonnance où quiconque peut venir s'enrichir au nom du service rendu à tel ou tel parti ou des liens d'apparenté, d'appartenance ethnique ou par clientélisme. Etre député, c'est exercer la fonction parlementaire. Or, depuis 2017, année d'entrée en fonction de la 14e législature, il y a des députés qui ne se présentent jamais. Des vérifications de présence d'une plénière à une autre montrent un nombre important d'absents des députés qui oscille entre 15 et 20. Ils ne sont pas excusés et s'exposent, selon le premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale. Pierre Obambi, aux sanctions prévues par le règlement intérieur. Lequel dispose notamment «que sauf empêchement Editorial

## Vous avez dit «Droits de l'homme» ?

n ce mois de décembre, nous nous réjouissons de la remise du Prix Nobel de la Paix. Qui que soit le récipiendaire, de quelque continent qu'il vienne, notre assurance est presque toujours la même. Car, quelles que soient les raisons qui décident le Comité Nobel de Norvège à désigner un ou une lauréate, c'est toujours pour injecter un peu plus d'humanité qu'elle le fait. Naturellement, notre joie est plus grande quand cela échoit sur une ou un originaire d'Afrique!

Mais cette année, nous, dans la presse, avons des raisons de nous enorgueillir plus particulièrement. Parce que la valeureuse médaille a été décernée à un homme et à une femme journalistes. Maria Ressa et Dmitri Mouratov ne sont que des confrères, pas même des voisins puisque l'une est Philippine et l'autre Russe, mais ils ont en commun de s'être engagés au prix de mille et un périls pour la liberté d'informer. Le Prix Nobel a voulu promouvoir cette année, et pour l'une des rares fois, la liberté de presse.

Le Prix Nobel de la Paix de cette année a voulu aussi distinguer un homme et une femme vivants. Car trop souvent, nous ne distinguons les hommes et femmes de vertus dans ce métier qu'une fois morts, souvent assassinés. Parce que la liberté de presse se gagne chaque jour au prix des privations d'hommes et de femmes embastillés, torturés, emprisonnés, assassinés pour ne pas faire avancer la cause de la paix dans le monde. Une cause qui ne se reconnaît aucune exception et qui avance au contraire pour tous quand elle n'avance que pour certains. Quelle que soit la race. Nous célébrons le Prix Nobel de la Paix cette année avec d'autant plus de jubilation que nous avons peu de joies dans l'exercice de notre métier. Une virgule mal mise, une parenthèse non rapportée vous font dire des choses que, parfois, on aimerait plutôt cacher. Cette année, ce Prix Nobel de la Paix nous donne aussi l'occasion de tourner le projecteur vers notre propre exercice de la liberté au Congo. Quel est l'état des droits de l'homme chez nous ? Dans ce domaine-là au moins. sommes-nous bien situés dans les classements ? La vérité nous commande de répondre par la négative. Si on ne peut pas dire que le pays vit dans un régime de goulag, on ne peut pas non plus affirmer que nos prisons ne sont remplies que des seuls criminels de qui il faut protéger les paisibles citoyens.

La semaine dernière, des cellules de commissariat ont défourné des cadavres sur lesquels police et famille se perdent en conjectures. Dans notre rédaction, nous avons aussi reçu le récit d'un père effondré par l'assassinat d'un fils qu'il a retrouvé à la morgue au bout de trois jours de recherches. A Pointe-Noire et à Dolisie, des rumeurs courent. En politique, nous savons que Paulin Makaya a été empêché de sortie du pays pour des raisons non spécifiées. Ainsi, de privations des libertés en grignotage des droits, nous présentons une situation hybride. Or la liberté d'opinion n'existe que quand elle ne s'accompagne ni de «si», ni de «mais». Est-ce vraiment le cas?

Albert S. MIANZOUKOUTA

motivé, le député est tenu de prendre part aux séances de l'Assemblée nationale auxquelles il est convoqué. Toute absence non justifiée entraîne une retenue des frais de sessions au prorata de ces journées d'absence».

A titre d'ultime rappel, «le bureau de l'Assemblée nationale a tenu à interpeller ces députés non pas pour susciter des explications ou des justifications, mais pour les inciter avant qu'il ne soit trop tard à une éthique de la responsabilité», a dit Pierre Obambi.

Au cours de cette séance plénière, il était prévu que soient dévoilés les noms des députés absents depuis le début de la législature. Un débat s'en est suivi qui a contraint le bureau à se rétracter. Le député Albert Mbouma a demandé le retrait pur et simple de ce point inscrit pourtant à l'ordre du jour. Pour lui, la gestion de l'absentéisme relève de l'administration parlementaire. C'est une question administrative. S'il y a des sanctions à prendre, il faut les appliquer», a-t-il suggéré.

«Dans quel but doit-on donner lecture de cette liste», s'est interrogé Alain Moka. «Le règlement intérieur est explicite. Le bureau doit prendre sa responsabilité?», a-t-il ajouté.

KAUD

#### **REFORME DE L'ETAT**

# Le ministre Luc-Joseph Okio en sensibilisateur dans les Plateaux

Accompagné d'une forte délégation dans laquelle se trouvaient des cadres de son ministère, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, a effectué une visite de travail du 29 nombre au 3 décembre dernier à Ngo et à Djambala, dans le département des Plateaux. Objectif : sensibiliser les populations sur les enjeux de la réforme de l'Etat.

e séjour de Luc-Joseph Okio a débuté à Ngo, où il a été accueilli par l'ad-Gérard ministrateur-maire, Nguempio, le représentant du sous-Préfet, ainsi que des sages et notables. L'administrateur-maire de Ngo a salué et félicité le ministre déléqué pour sa nomination dans le Gouvernement du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, «grâce à l'action positive du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso».

Accueilli sous les airs du groupe de musique traditionnelle "Owaya" de feu Djodjo, le ministre a esquissé quelques pas de danse et s'est dit satisfait de l'accueil qui lui a été réservé. «La réforme de l'Etat découle de la vision du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, qui n'a jamais cessé d'appeler à un Etat fort. Et, il vient d'en faire tout un ministère dont il a placé à la tête ma modeste personne. Qu'il en soit ainsi remercié», a-t-il déclaré.

Comme à Ngo, le ministre a

reçu un accueil chaleureux à Djambala. Un rituel a été organisé en son honneur, au cours duquel on lui a fait porter un pagne en raphia, et offert un balai traditionnel, symbole de la justice, de la sagesse et de l'unité, de l'amour.

Après quoi, le ministre a fait le tour de la ville, après avoir salué les corps constitués locaux, sous la houlette de la préfète, Alphonsine Akobé Ompangana, en présence du maire de la commune de Djambala, Emmanuel Mpio, de la sous-préfète Sidonie Omboud.

A Djambala, le ministre a réuni les directeurs départementaux pour une communication sur les enjeux de la Réforme de l'Etat. «La Réforme de l'Etat est au centre des préoccupations de tous les Etats du monde en ce qu'elle constitue l'un des moyens efficaces pour parvenir à la transformation structurelle des institutions (... La réforme de l'Etat est un ensemble cohérent d'innovations



Le ministre Okio répondant aux questions des journalistes

institutionnelles s'appliquant à un secteur, à un groupe de secteurs ou à un territoire et concourant à un processus de changement dont la finalité est la bonne gouvernance et une offre de services publics de qualité aux citovens pour leur bien-être», a-t-il dit. C'était en présence du directeur départemental de la réforme de l'Etat. olivier Nkaya Moussouanda. L'autre temps fort du séjour du ministre Okio a été la rencontre citoyenne avec les populations dans la salle de la Maison de la femme. C'est le Doyen d'âge, Daniel Guebila, qui a finalement présenté le ministre à l'assistance. Avant que Placide Yala, ne lise le message de remerciements au Président de la République. pour avoir nommé un enfant

de Djambala dans le Gouver-

nement.

Tout comme à Djambala Luc-Joseph Okio a prôné l'unité, la concorde, l'amour et la paix entre les filles et fils des contrées qu'il a visitées, dans les axes Akou, Mpouandzio, Ebala, Kaon, Otsouankié, Ossah, Kialé et Abba.

Il a saisi aussi cette opportunité pour demander aux populations de ne plus vendre la terre. «En dehors de l'Etat qui, pour utilité publique, peut céder la terre, pour le reste, mettez les terres en bail ou mieux, en location. Sinon, demain les générations à venir vont même manquer de l'espace pour vivre et pour cultiver», leur a-t-il conseillé.

Sévérine EGNIMBA

#### COVID-19

# L'état d'urgence sanitaire prorogé

La détection du nouveau variant Omicron inquiète. Face à la propagation de la pandémie, notamment dans les deux principales grandes villes du pays, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de la COVID-19 s'est réunie le 10 décembre 2021 par visioconférence, sous l'autorité du Président de la République, afin d'analyser la situation sanitaire du pays.

Le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à trente reprises.

Le Gouvernement a sollicité auprès du Parlement, l'autorisation de proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de 20 jours, à compter du 12 décembre.

Les deux Chambres du Parlement ont prorogé l'état d'urgence sanitaire, expression d'un appel à la vigilance et à la discipline, le samedi 11 décembre dernier.

#### Assouplissement de certaines mesures

La situation épidémiologique au 6 décembre 2021 indique 19.117 cas confirmés, 292 personnes testées, 1.568 cas actifs et 359 décès.

Lancée le 18 octobre pour une durée de 45 jours, l'opération «Coup de poing» a permis, selon le rapport de la Task Force, de tester 46.072 personnes, soit en moyenne 1024 par jour; une tendance à la baisse de cas confirmée, passant de 446 cas le 18 octobre à 50 cas le 6 décembre 2021; un total de 126 décès a été enregistré sur la période, pour un taux de létalité moyen de 4,10%.

S'agissant de la vaccination, il est à signaler que 298.019 personnes ont été complètement vaccinées en 45 jours. Le niveau de réalisation de l'objectif vaccinal est de 39, 73% sur la cible de 750.000 personnes; le nombre de personnes complètement vaccinées à la date du 6 décembre, était de 546.708, soit une couverture vaccinale nationale de 15,92%.

Pour la Task Force, l'opération «Coup de poing» a permis d'augmenter le nombre de personnes totalement vaccinées mais pas d'atteindre l'objectif fixé de 750.000 personnes vaccinées. Afin d'atteindre cet objectif, «un délai supplémentaire d'au moins 68 jours est nécessaire», a suggéré la Task Force.

La coordination nationale a appelé les Congolais à se convaincre que la seule porte de sortie de la crise sanitaire liée à la pandémie de la CO-VID-19 est, outre le respect des gestes barrières, la vaccination massive pour atteindre l'immunité collective. «L'opération Coup de poing a contribué à améliorer sensiblement la situation vaccinale du Congo». Par conséquent, elle a rempli son office, d'endiguer puis stopper la tendance dangereuse «qui nous conduisait, début octobre 2021, à une troisième et forte vague de la pandémie», note la coordination dans son 31e rapport. D'où la recommandation sur l'arrêt de l'opération, tout en invitant les autorités compétentes à capitaliser sur ses acquis, notamment le fait de poursuivre la politique d'incitation à la vaccination.

La tendance épidémiologique baissière a amené les pouvoirs publics à procéder à l'assouplissement de certaines mesures. La Coordination a également décidé de mesures ponctuelles et exceptionnelles liées aux fêtes de fin d'année, tout comme la reconduction de certaines mesures. Parmi les mesures remarquables, l'ouverture des marchés domaniaux six jours sur sept, ou encore la célébration des festivités de Noël et du nouvel an sans restrictions.

KAUD

#### **DEUIL A LA SEMAINE AFRICAINE**

## Adieu Jacques Bamonana!

A 10h58 tout était fini. Il ne restait plus que les pelletées de terre rebondissant sur le jaune impeccable du cercueil de kambala. Jaune sur rouge, de cette terre caractéristique de cette partie du Pool à la confluence avec la Bouenza, Mabouba n'étant pas loin de Mindouli dont elle partage la terre pierreuse. Collante aux semelles comme pour retenir ceux qui marchent dessus. Jacques s'en est allé, disparaissant progressivement à notre vue, pour toujours. Puis juste un tumulus de terre devant lequel ont été prononcées des allocutions de circonstance mêlées aux

a famille maternelle, la famille, les notabilités de cette terre où Jacques a commencé à être aimé et apprécié y sont allées de leurs souvenir et de leur recommandation selon la tradition. Puis, le Directeur de La Semaine Africaine qui a souligné le côté inattendu des deux disparitions survenues au cours de la même semaine au sein de la communauté de travail de ce journal. Jacques s'en va au moment où La Semaine Africaine comptait le pus sur lui et sur son expérience.

Au sein de La Semaine Africaine, Jacques Bamonana avait commencé par les échelons les plus humbles: tâ-



Jacques Bamonana

cheron, relieur, auxiliaire aux services de comptabilité et du personnel, puis Responsable du service commercial. «Nous avions sans doute encore à gagner de ton expérience et de ta sympathie. Tu nous as été arraché trop tôt». Avant d'être enterré au carré de ce qui va devenir, forcément, le cimetière de famille où il avait fait inhumer sa mère il y a six mois à peine, le cercueil de Jacques a eu droit à la danse du mort, faisant le tour de toute la concession et s'arrêtant devant chaque personne connue en signe de dernier salut.

Ainsi s'est refermée aux yeux de ceux qui restent, la vie terdevenu la figure et la voix de La Semaine Africaine dans les administrations et les services, sachant se montrer cajoleur, insistant ou explosif lorsqu'une facture prenait du retard ou qu'une annonce n'était pas placée dans le numéro souhaité par le client. Cette rigueur, pouvait l'amener dans des colères volcaniques ou des négociations feutrées, ponctuées des proverbes dont il faisait une large provision.

Nous saluons en lui plus

restre de Jacques Bamonana. Au fil des années, il était

Nous saluons en lui plus qu'un Responsable du service commercial: c'est un pan vivant de La Semaine Africaine que nous avons porté en terre vendredi 10 décembre à Mabouba.

A.S. MIANZOUKOUTA

#### **SALUBRITE**

## L'hôpital de Makélékélé maintient la cadence

evenue une tradition au niveau national, la salubrité, le premier samedi du mois, est observée à l'hôpital de référence de Makélékéléle. Dans cet hôpital, l'opération de salubrité

mensuelle est généralement couplée à une marche doublée de la distribution des vivres aux malades, avec des kits alimentaires. Samedi 4 décembre dernier, la directrice de l'hôpital, Annick Berthe



Les agents de l'hôpital de Makélékélé à la tâche

Hemse Mikolo et son équipe, n'ont pas dérogé à la règle. Trois jours après la célébration le 1er décembre de la Journée mondiale de lutte contre le VIH-Sida, l'opération salubrité, a revêtu toute sa symbolique à l'hôpital de Makélékélé. Au terme de l'activité, la directrice de l'hôpital et ses collaborateurs sont allés au chevet des malades et leur ont distribué des kits alimentaires, en sillonnant différents services et pavillons.

L'opération Salongo de ce mois coïncide pour l'hôpital de Makélékélé, avec la reconquête de son foyer, bâtiment dont la rétrocession a suscité tant de polémiques ces jours-ci. En effet, la réouverture prochaine de ce foyer qui permettra de procurer de jour en jour le repas aux malades

devenait un casse-tête chinois pour la direction de l'hôpital tant la tenancière qui l'utilisait sous bail en guise de restaurant ne voulait plus le restituer à qui de droit. L'affaire est allée jusqu'en justice car la locataire voulant accaparer les lieux avait usé abusivement de la force publique et porté plainte à la directrice de l'hôpital.

Depuis son dernier comité de gestion tenu en juillet de l'année en cours, l'hôpital de Makélékélé tient à faire de la réouverture de son foyer et de la distribution des repas aux malades une de ses principales priorités ou un des défis majeurs. Le sujet préoccupe la direction de la structure en dépit des maigres moyens alloués pour son fonctionne-

(Suite en page 5)

#### **TERRES COUTUMIERES**

## La Fédération des terriens dénonce des inégalités de traitement dans les dossiers

La Fédération des terriens du Congo a tenu samedi 4 décembre dernier à Brazzaville, la première session extraordinaire de son conseil national, sous la direction du président du bureau coordonnateur national, Aristide Mampouya, assisté des membres du comité d'honneur et les conseillers nationaux.

a tenue de cette session extraordinaire était motivée, ■selon les organisateurs, par les trop nombreuses surprises que réservent les sessions de reconnaissance des terres coutumières.

Les participants à la session ont planché sur le seul point inscrit à l'ordre du jour, à savoir : le rapport d'évaluation à mi-parcours de la loi n° 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et

Les conseillers nationaux ont fait de leurs causées par les inégalités de traitement des dossiers des candidats à la reconnaissance des terres coutumières. Tout en reconnaissant l'impact économico-financier, résultat des sessions de reconnaissance des

terres coutumières, au travers de la loi de 2018 les conseillers nationaux ont pris acte des réserves des clans et familles propriétaires des terres coutumières à candidater aux prochaines sessions de reconnaissance des terres coutumières, au regard de l'incompatibilité de certaines dispositions face au régime foncier coutumier et ne garantissant pas l'intégrité du patrimoine foncier

Ils ont recommandé de la cohérence entre l'ensemble des lois de la République. Après examen et adoption du rapport, ainsi que du mémo portant amendement de certaines dispositions de cette loi, le conseil national a résolu de leur transmission aux institutions de la République. Dans son allocution d'ouverture,



Aristide Mampouya (4e à partir de la gauche, au premier plan) avec les terriens

le président du bureau coordonnateur national, Aristide Mampouya avait rappelé que depuis l'entrée en vigueur de la loi n°21-2018, fixant des règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains, «alors que nous avions lancé l'alerte dès l'examen de son projet au Gouvernement, nous n'avons cessé d'attirer l'attention sur les imperfections de cette loi», a-t-il dit.

Il a soutenu qu'aujourd'hui, le

fait accompli étant incontestablement vécu, «le bureau coordinateur national a été interpellé aussi bien par celles de nos structures départementales en l'occurrence l'association des terriens du Kouilou (ATK) que par certaines individualités en désarroi intéressées aux questions de la terre»

**Pascal AZAD DOKO** 

#### **ECONOMIE**

## Ecobank a inauguré son nouveau siège social

Construit aux normes en vigueur, le siège social d'Ecobank a été officiellement ouvert aux usagers le 29 novembre dernier par le Président de la République Denis Sassou-Nguesso. En présence, notamment responsables d'autres sociétés bancaires.

e nouveau siège de la société Ecobank Congo est ∎élevé en plein cœur du centre-ville de Brazzaville. Il est construit sur sept étages. Ce joyau est aussi pourvu d'un soussol et d'un rez-de-chaussée. Cet édifice donne, par derrière, une vue panoramique sur le fleuve Congo et abrite désormais les services de la direction générale et des services opérationnels. Les opérations comme l'ouverture des comptes bancaires. les dépôts et retraits d'espèces ainsi que l'édition des cartes monétiques y seront réalisées. Le premier étage de l'immeuble est réservé aux clients VIP. Dans ce bâtiment seront logés

particuliers. Pour le directeur régional d'Ecobank pour l'Afrique Centrale,

à l'agence du rond-point la

Coupole. Il s'agit notamment de

la direction commerciale, la dire-

ction de grandes entreprises et

de la direction de la banque aux

services

précédemment

opérationnels

hébergés

Est et Australe Cheick Travaly, la construction de la filiale du Congo s'inscrit dans la vision de la banque d'offrir aux agents et aux clients un cadre de travail adapté aux standards internationaux. Le nouveau siège d'Ecobank-Congo est le témoignage de leur foi absolue en l'avenir du Congo et du désir d'apporter leur pierre à l'édification de cet avenir, a-t-il affirmé. «Il est aussi l'expression de notre politique d'offrir à nos collaborateurs et clients un cadre moderne, confortable et évolutif. La construction de ce siège intègre surtout la dynamique qu'insufflent les hautes autorités congolaises, notamment le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, dans l'embellissement de notre capitale», a déclaré le directeur régional d'Ecobank. Satisfait de l'aboutissement de ce projet, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille



Le Président de la République dévoilant la plaque inaugurale

vue de contribuer au développement économique du Congo. «Profitez de ce nouveau cadre pour accroître vos performances et renforcer le rayonnement d'Ecobank au Congo. A cet effet, le Plan national de développement (PND) 2022-2026, en cours de finalisation, sera pour vous une source importante de projets que vous choisirez librement pour financer, l'Etat vous accompagnera», a dit le ministre des Finances exhortant les opérateurs économiques à faire face à leurs engagements vis-àvis des banques: «Aux opérateurs économiques du Congo, je vous invite à toujours rembourser vos crédits, afin de ne pas fragiliser les banques. En tant que gestionnaire des finances

re contractée lors de l'émission des bans et obligations du Trésor», a-t-il indiqué. A noter que le groupe Ecobank est un établissement indépendant installé dans une trentaine de pays. Il offre des services bancaires diversifiés et emploie

de l'Etat congolais, je peux vous

assurer de l'engagement de no-

tre Gouvernement à faire face à

ses services de la dette bancai-

près de 14 000 agents à travers le monde. Sa filiale congolaise existe depuis août 2007. Elle compte sept agences dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso. Pour satisfaire sa clientèle, elle a érigé une quarantaine de guichets automatiques et emploie jusqu'à 161 agents.

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration de son siège social, une poignée des agents d'ECOBANK ont été élevés à titre honorifique dans l'Ordre du mérite congolais.

## Coup d'oeil en biais

#### Drame et banalité

Les Congolais veulent-ils d'une société où la mort des citoyens dans les commissariats de police, par exemple, deviendrait une chose banale, insignifiante? Sur la foi des témoignages des parents des victimes, les organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé la mort de plusieurs jeunes dans un commissariat de police à Brazzaville pour mauvais traitements subis dans ces geôles. Le procureur de la République André Gakala Oko, s'exprimant devant la presse au cours d'une ronde des commissariats, juge plutôt qu'il "n'y a rien d'alarmant, il n'y a rien de grave dans les commissariats. Nous sommes les Congolais, nous savons tous ce qui se passe. Il ne faut pas écouter la rue, il ne faut pas écouter les rumeurs". Et d'ajouter : «La police c'est comme une porte de la maison, c'est un mal nécessaire. Mais qui vous sécurise? C'est la même police que vous critiquez ! Sans la police, il n'y a pas d'Etat de droit".» Commentaire d'un citoyen choqué par les propos de M. le procureur : «Nous devons arrêter pendant qu'il en est encore temps la banalisation des décès dans les commissariats de police et les propos choquants qui n'apaisent ni les esprits ni les cœurs ».

#### Une femme tuée par l'effondrement d'un arbre à Brazzaville

Un drame s'est produit mardi 7 décembre dernier à Mpila, un quartier de Talangaï, à Brazzaville. On y signale en effet le décès d'une mère de famille d'environ 40 ans, suite à la chute aux environs de 23h30 du légendaire baobab qui se trouvait à l'entrée du port de Yoro. Il s'est effondré sur cinq parcelles voisines et a littéralement surpris la pauvre dame dans son sommeil. On déplore plusieurs blessés, dont la fille de la défunte actuellement dans une situation critique, et d'importants dégâts matériels. Il n'y avait ni vent, ni pluie, selon les habitants du quartier. Attention donc aux vieux arbres (le baobab de Yoro était, dit-on, centenaire) plantés sur les aires publiques mais qui, devenus vieux, ne résistent

#### A Brazzaville, la route toujours meurtrière!

Les accidents de circulation sur les routes congolaises sont de plus en plus meurtriers. A l'exemple de celui, effroyable, qui s'est produit vendredi 10 décembre 2021 sur l'avenue des Trois Martyrs, à la hauteur du centre de santé Jane Vialle, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale congolaise. Un camion semi-remorque y a fauché un vendeur ambulant qui se trouvait sur le trottoir. L'infortuné était coincé sous la cabine du véhicule qui s'était renversé. Les sapeurs-pompiers ont mis quatre heures pour extraire de la carcasse son corps sans vie. Une femme et son enfant ont été aussi percutés, mais eux, auraient échappé à la mort. L'état technique du véhicule et l'excès de vitesse seraient à l'origine de cet accident. Les chauffards vont-ils en tirer une leçon? La route goudronnée est devenue une grande tueuse dans le pays.

#### Des bureaux barricadés à la Direction générale du budget

Les agents de la Direction générale du budget n'entendent plus subir le sort qui leur serait promis. En colère en raison de leur situation sociale, ils ont manifesté devant le siège du ministère des Finances, du budget et du portefeuille public. Ils y ont organisé en fin de semaine dernière un concert de casseroles et ont tenté de barricader les bureaux de certains responsables. Ils réclament 5 ans de primes d'élaboration du budget non payés, 11 mois d'arriérés des primes de traitement des salaires et le départ des cadres retraités mais qui continuent de travailler. Les manifestants ont tenté de barricader les bureaux de ces responsables qui jouent les

#### Les présumés vandales du viaduc Talangaï-Kintélé interpellés par la police

Des individus s'approvisionnaient en sable et en pierres sous le viaduc Talangaï-Kintélé, faisant courir à l'ouvrage des risques d'effondrement. L'enquête menée par le bureau d'investigation du commandement territorial des forces de police de Brazzaville a permis l'interpellation de trois suspects. Ils ont été entendus sur les faits qui leur sont reprochés et présentés à la presse. Ils seraient connus de tous, selon le colonel Louis Lando Ngoyo, commandant territorial des Forces de police de Brazzaville.

#### Le test PCR coûte très cher à l'aéroport Maya-Maya

Le constat est fait par les voyageurs. Le coût du test PCR est jugé plus élevé à l'aéroport international Maya-Maya (40.000 francs CFA) contrairement au prix appliqué au laboratoire national de santé publique (LNSP) où il est de moitié. Cette situation est dénoncée par les passagers. Ce test est réalisé à l'aéroport par un privé, et «cela s'apparente à de l'anarque» dénoncent les passagers.

ment, au même titre que l'état actuel de la morgue ou des corbillards ainsi que d'autres équipements. Jusqu'ici. pour satisfaire les malades en termes de ration alimentaire, l'hôpital se déploie également grâce à quelques partenaires et donateurs dont ceux du

monde de l'Eglise.

Si la question des repas aux malades et celle de la morque demeurent au centre des préoccupations de la directrice de l'hôpital et son équipe, il n'en reste pas moins vrai que celles de l'amélioration du plateau technique et de la ma-

public, Roger Rigobert Andély,

a invité la société bancaire à

amplifier ses performances en

ternité plaçant depuis toujours Makélékélé au rang des premiers centres hospitaliers du pays, font partie au quotidien d'innombrables challenges de la structure.

> **Aristide Ghislain** NGOUMA

Esperancia **MBOSSA-OKANDZE** 

#### **INONDATIONS AU NORD ET LE PROJET LISUNGI**

# Double audience au ministère des Affaires sociales

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, s'est entretenue le jeudi 10 décembre dernier avec messieurs Alex Laskeris, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis et Erkin Mamadaliev, chef de délégation de la mission de la Banque mondiale. Les inondations dans la partie nord du pays et le projet Lisungi tout été au cœur de leurs entrevues.

e diplomate américain, Alex Laskaris était le premier à être reçu par la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa. Pour discuter de la réponse à apporter aux inondations qui ont entraîné l'effondrement de nombreuses habitations et le déplacement de plusieurs familles dans la partie nord du pays.

Dans le cadre de l'activation du mécanisme d'appui au Gouvernement, les Etats-Unis avait exprimé leur volonté de disponibiliser un fonds d'intervention d'urgence pour assister les populations sinistrées. «J'ai fait part à la ministre de l'engagement des Etats-Unis d'assister le Gouvernement congolais dans cette épreuve. Nous allons travailler avec le PAM pour envoyer cette assistance humanitaire aux populations déplacées. Généralement après les inondations,



Alex Laskeris

survient le choléra», a-t-il déclaré.

L'extension du projet Lisungi destiné à soutenir financièrement les ménages pauvres à l'ensemble des localités du pays fait partie des priorités du Gouvernement. L'élan de cette extension lancé au début de l'année 2019 a connu un arrêt



Audience entre Mme Irène Mboukou-Kimbatsa et Erkin Mamadaliev

brutal, à cause de la pandémie à coronavirus.

Actuellement, le projet ne couvre même pas les 2/3 du territoire national. Le Gouvernement travaille avec les partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, pour mobiliser les ressources nécessaires à la relance de la phase de l'extension du projet.

D'où l'audience que Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, a accordée au chef de délégation de la mission de la Banque mondiale, Erkin Mamadaliev, afin de préparer un nouveau financement «qui porte sur un besoin urgent pour contenir les activités clés du projet Lisungi et système des filets sociaux». A travers ce nouveau financement, a expliqué Erkin Mamadaliev, la durée du projet sera prolongée. «Cela permettra, non seulement, de continuer de bâtir un système de protection sociale contributif et durable au Congo, mais également les activités en ajoutant un volet de la vision économique du genre. Le projet actuel est l'un des plus réussis du portefeuille de la Banque», a-t-il indiqué.

**Cyr Armel YABBAT-NGO** 

#### IGNIÉ (DÉPARTEMENT DU POOL)

## La Journée de la République célébrée dans la fraternité

La communauté urbaine d'Ignié, dans le département du Pool, a commémoré avec enthousiasme, dans un élan de fraternité le 28 novembre la 63° Journée de la République, sous le patronage de l'administrateur-maire d'Ignié, Assitou Kamara Somi.

A l'esplanade de la mairie prise d'assaut, sur les banderoles, on pouvait lire: «Vive la 63° journée de la République»; «consolidons la paix et l'unité nationale».



Assitou Kamara Somi remettant la coupe au capitaine de l'équipe Jésus sauveur

Tout a commencé par la levée des couleurs, suivi de l'exécution de l'hymne national chantée en chœur par l'assistance. Le chef de service instruction civique de la sous-préfecture d'Ignié, Nel Hervé Niamanké a fait l'évocation sur les symboles de la République.

Des kits scolaires ont été remis aux seize meilleurs élèves des cycles préscolaires, primaires et seconds. La Journée de la République a été aussi marquée par la finale du tournoi de football dénommé «tournoi de la République» opposant les équipes de la fondation développement d'Ignié, du quartier campement, à Jésus sauveur qui l'a emporté sur le score de 5-3 lors des tirs au but.

Ce tournoi de la République a suscité une grande joie, un esprit de fraternité, comme quoi le sport unit bien les peuples. Le député de la circonscription unique d'Ignié, José Cyr Ebina s'est réjoui de cette initiative. «C'est un sentiment de joie tout simplement parce qu'il faut faire vivre les jeunes. La fête de la République prouve que le pays vit avec sa jeunesse. Je félicite l'administrateur-maire pour cette initiative qui nous a permis de nous retrouver avec la jeunesse d'Ignié et le travail que la sous-ligue a fait dans l'organisation de ce tournoi de football», a-t-il déclaré. Pour l'administrateur-maire, Assitou Kamara Somi, cette initiative valait bien la peine pour édifier les enfants sur l'enjeu de cette fête, et aussi pour la visibilité de la communauté urbaine d'Ignié. «La République étant aussi les enfants à qui il faut relayer le témoin, qu'ils s'imprègnent déjà des valeurs de la République dès le bas âge pour devenir des citoyens modèles demain», a-t-elle indiqué.

#### Pascal-azad DOKO

#### SANTE

## Vers le lancement du projet «Eboteli»

De passage à Brazzaville, l'ambassadeur des Pays-Bas s'est entretenu le 9 décembre dernier avec le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki. Pour s'imprégner de l'évolution du Projet «Eboteli». Et se rendre compte de l'exécution des travaux en cours de la réalisation à l'hôpital de base de Talangaï par la société Philips.

ans le cadre du partenariat public-privé, le Gouvernement avait signé en 2020 un accord avec le FNUAP et la société hollandaise Philips, dénommé projet «Eboteli», visant à améliorer la prestation des soins de santé maternelle et néonatale à tous les niveaux du système de santé au Congo, en se concentrant particulièrement sur les soins obstétriques et néonatals d'urgence.

Ce projet comporte deux phases: une première phase dite de démonstration qui durera 18 mois, sera mise en œuvre dans trois départements: la Sangha, la Lékoumou et Brazzaville, avec pour objectif principal la réduction de la mortalité maternelle de 50% et infantile de 30%.

Cinq districts sanitaires sont ciblés par ce projet: Sibiti et Zanaga (Lékoumou), Ouesso et Souanké (Sangha) et Talangaï à Brazzaville.

La deuxième phase, quant à elle, sera celle de la mise à l'échelle du projet. «Le société Philips est un partenaire im-



Après l'audience

portant dans ce projet. Il nous apporte du matériel sophistiqué qui permettra aux praticiens de se connecter avec les spécialistes pour une conduite à tenir vis-à-vis des patients», a expliqué le Dr Anselme Ludovic Gnekoumou Libaba. coorfournir les structures qu'il faudra réhabiliter et les ressources humaines». Après son entretien avec le

Talangaï.

donnateur du projet.

ministre de la Santé, l'ambassadeur des Pays-Bas est allé s'imprégner de l'évolution des travaux à l'hôpital de base de

Et d'ajouter: «Philips va éga-

lement mettre en place des

panneaux solaires et des for-

ages. La partie congolaise va

A rappeler que la valorisation des engagements du Gouvernement s'élève à 4.643.739.246 F.Cfa, soit 66% du budget. L'ambassadeur des Pays-Bas réside à Kinshasa, en RDC.

KAUD

#### **CONGO-ALLEMAGNE**

## Des bourses allemandes pour cinq jeunes congolais

'ambassade de la République fédérale d'Allemagne (RFA) ∎au Congo a remis officiel-́ lement des titres de bourses d'études à cinq meilleurs jeunes bacheliers. La cérémonie a eu lieu le vendredi 26 novembre dernier à Brazzaville sous le patronage du ministre de l'Enseignement prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou. Leur formation, d'une durée de quatre ans au Goethe Institute du Cameroun est axée sur l'étude de la linguistique et didactique de la langue allemande. Cette remise d'attestations est une phase très importante qui fait

suite à la signature du protocole d'accord le 22 septembre dernier à Brazzaville entre la partie congolaise, la représentation de l'Allemagne au Congo et le Goethe Institute, a déclaré Mme Lika Seltmann, représentante de la directrice de cet institut chargé de donner la formation.

Remettant les attestations aux cinq lauréats, le ministre Jean Luc Mouthou les a encouragés au travail bien fait. Il a salué la fructueuse coopération entre les deux pays. «Ces bourses sont une bonne amorce que nous saluons. Nous espérons qu'une belle dynamique va se mettre en place

derrière et permettra à d'autres jeunes de pouvoir bénéficier de cette opportunité», s'est réjoui le ministre de l'Enseignement prescolaire

Ce type de partenariat, a-t-il ajouté, devrait être développé au grand bonheur de la jeunesse congolaise et au développement du système éducatif du pays.

S'adressant aux futurs enseignants de langue allemande, le chargé d'affaires de la Rfa au Congo, Jonas Hans Joachim Wiesenecker, a dit que rentrer au pays avec une bonne formation, avec beaucoup d'expérience et une grande compétence dans



Les officiels posant avec les bénéficiaires

au moins une langue étrangère, ouvre beaucoup de portes et offre des opportunités.

Au total, 10 candidats avaient postulé, cinq ont été retenus par le jury tripartite :un membre de l' ambassade d'Allemagne, un autre de l'institut "Goethe" et un représentant de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP).

Esperancia MBOSSA & Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)

## DEVELOPPEMENT

#### **AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)**

#### Promouvoir une action de développement fondée sur la co-construction

u Congo, la célébration du 80° anniversaire de l'Agence française de développement (AFD) a été marquée par quelques manifestations. A la date de l'anniversaire de sa création, le 2 décembre 1941 à Londres, une cérémonie a été organisée à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, le jeudi 2 décembre 2021. Celle-ci a connu des allocutions pendant la tenue du festival Bilili, destiné à la créativité graphique, bande dessinée, dessin animé et bien d'autres valeurs, édition 2021 de cinq jours.



Remy Rioux (4e de g. à d.) débattant avec les entrepreneurs

La cérémonie a connu la présence des membres du Gouvernement, dont les ministres Rigobert Roger Andely, des Finances, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, de l'Economie et Mme Arlette Soudan Nonault, de l'Environnement. Ces ministres ont été accueillis par François Barateau, ambassadeur de France au Congo et Maurizio Cascioli, directeur de l'AFD au Congo. En visite au Congo depuis dimanche 5 décembre, dans le cadre cet anniversaire, le lundi 6 décembre, Remy Rioux, directeur général de l'AFD, a quitté Brazzaville pour Kinshasa, en RDC peu après son audience avec Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du Gouvernement.

Le directeur général de l'AFD a eu une rencontre à la Galerie Art Brazza, en plein cœur de la ville, en présence de Marcel Ondélé, vice-président de la BDEAC et André Collet, directeur général de la Banque commerciale internationale (BCI), avec les jeunes entrepreneurs du secteur de la culture, du développement, du tourisme, des acteurs de la société civile et les journalistes. Cet évènement a permis de répondre à la question sur l'avenir de l'AFD, une institution visant à promouvoir une action de développement axée sur le respect, la coopération et la co-construction de solutions durables.

A l'IFC, Maurizio Cascioli a retracé l'histoire de l'Agence, née dans les fracas de la Deuxième guerre mondiale. Elle est la première institution de développement au monde, créée trois ans avant la Banque mondiale. A sa création, elle était la Caisse centrale de la France libre, pour devenir par la suite la Caisse centrale de la France d'Outre-mer (CCFOM), chargée à cette époque de contribuer à l'établissement et au financement de plans décennaux de développement économique et social. La première priorité était la satisfaction des besoins des populations et leur progrès social. Pour mieux remplir son mandat, la caisse met en place son propre dispositif de terrain. Des agences sont ouvertes, en commençant en 1947 par Brazzaville. La Caisse à cette époque crée des sociétés mixtes dans lesquelles l'Etat a une participation majoritaire. Sur cette base sont créées des sociétés d'énergie électrique, de logement social et des établissements de crédit, qui donnent naissance plus tard aux banques locales de développement.

En 1958, avec les indépendances qui se profilent à l'horizon il est décidé de rebaptiser l'établissement, qui devient Caisse centrale de coopération économique. L'année 1961 voit la création du centre d'études financières, économiques et bancaires. L'histoire s'est accélérée et il s'ouvre une période difficile. La caisse s'appelle l'Agence française de développement en 1998, en élargissant progressivement son action sociale qui donne lieu en 2000 à l'adoption, dans le cadre des Nations Unies, des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

A son tour, François Barateau a rappelé qu'à Brazzaville comme à Paris, la célébration de cet anniversaire a été certes, l'occasion de «nous retourner sur ce passé dont nous pouvons être mutuellement fiers, car fondé sur un engagement durable et loyal autant qu'exigeant de la France envers ses partenaires et, en particulier envers le Congo, avec lequel elle partage une histoire humaine unique, d'une densité exceptionnelle. Ce partenariat de confiance, à la fois renouvelé et consolidé, doit continuer à se construire dans une égalité entre l'ensemble des acteurs impliqués».

A la Galerie Árt-Brazza, le déplacement de Remy Rioux s'est fait réalisé dans le cadre d'un programme sous régional. Cette visite a permis de faire un bilan des actions de l'AFD au Congo, dont les engagements s'élèvent depuis 2007 à 460 milliards de FCFA pour faciliter l'accès à des infrastructures de base de qualité, améliorer l'employabilité des jeunes, protéger les plus vulnérables et renforcer l'offre de santé. Les perspectives de partenariat à venir entre le Congo et l'AFD s'inscriront en cohérence avec le plan national de développement (PND) 2022-2026 pour renforcer la diversification de l'économie, appuyer un secteur agricole pourvoyeur d'emplois et garant de la sécurité alimentaire des Congolais, soutenir la jeunesse et accompagner une trajectoire de développement plus résiliente et inclusive. Le groupe AFD met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale, a rappelé Rémy Rioux.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AFRIQUE CENTRALE

## Faire aboutir le budget en février

Sous la supervision d'Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun, président du conseil des ministres de l'UEAC et en présence du Pr Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC, la 37e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) a eu lieu mercredi 8 décembre dernier par visioconférence. Plusieurs points ont été adoptés.

armi ces points, il y a l'adoption des procès-verbaux de la 36e session ordinaire et de la session extraordinaire du conseil des ministres tenue le 10 août dernier. Le budget de la communauté exercice 2022 sera débattu en février prochain.

Pour le Pr Daniel Ona Ondo, le budget de la communauté revêt une importance particulière pour la vie des populations et constitue un évènement marquant. La confection du budget de l'année 2022, a-t-il dit, intervient dans un contexte marqué, une fois de plus, par des inquiétudes sur le front sanitaire avec des conséquences sur l'économie. Grâce à l'ensemble des efforts qui ne cessent d'être consentis, les perspectives

macroéconomiques de la CEMAC pour 2021 et 2022 sont globalement favorables. Toutefois, a indiqué le président de la Commission de la CEMAC, ces perspectives sont sujettes à des risques assez conséquents portées en majeure partie par la persistance de la crise sanitaire engendrée par la pandémie de COVID-19 couplées avec ses répercussions sur les plans économiques et social. Malgré tout, la croissance repartirait à la hausse pour atteindre 1,6% en 2021 et 3,3% en 2022 après une récession de 1,7% en 2020.

Faisant preuve de réalisme au 31 décembre 2020, en application des principes de la contribution égalitaire des Etats au budget de la communauté et celui de



Pr Daniel Ona Ondo

la libération intégrale de la Taxe communautaire d'intégration (TCI) collectée par les administrations nationales des douanes, un montant de plus de 99 millions de FCFA est attendu au titre des arriérés. En dépit des difficultés liées au reversement de la TCI, le Pr Daniel Ona Ondo a salué les performances du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) sur les projets intégrateurs et les mesures de redressement prises

par les Chefs d'Etat au cours du sommet du 18 août dernier, l'adoption du programme statistique de la CEMAC, le projet backbone, la fibre optique, l'adoption de la stratégie d'industrialisation durable de la filière bois, la signature des protocoles d'accords sur l'itinérance et la suppression des frais d'itinérance dans l'espace communautaire.

> **Avbienevie** N'KOUKA-KOUDISSA

#### PARTENARIAT MTN CONGO-CHEVRON

#### Cent jeunes femmes formées en bureautique et en infographie

Au terme de cinq mois de formation, cent jeunes femmes dont soixante en bureautique et quarante en infographie issues des couches vulnérables de la société congolaise ont reçu leur attestation des mains de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

a cérémonie a eu lieu le mercredi 1er décembre 2021 ■à Brazzaville, en présence de Mesdames Prisca Lomouel, représentante du directeur général de MTN Congo et Katcha Mounthault, de Chevron Congo. Le projet de formation intitulé: «Une femme, un métier sur le digital» est le fruit du partenariat stratégique entre la société de téléphonie mobile MTN Congo et la société Chevron Congo œuvrant dans le domaine pétrolier.

Cette formation a permis aux cent jeunes femmes d'acquérir de nouvelles connaissances en numérique, afin de booster l'économie congolaise; lutter contre la pauvreté et le chômage en milieu jeune. La cérémonie a été marquée par une projection d'un mini documentaire réalisée par les apprenants pendant la formation. «L'innovation technologique constitue une composante essentielle dans les nouvelles stratégies psychopédagogiques de la formation. C'est grâce au partenariat avec Chevron Congo qui a dépensé 20 millions de FČFA pour cette formation que l'objectif a été atteint par la fondation MTN Congo, une société toujours plus près des populations. Un tel apport devra compenser à terme les besoins si grands dans le



Les lauréates posant avec les officiels

domaine de la formation et permet aux cent jeunes femmes d'avoir accès aux différents services», a indiqué Prisca Lomouel.

A signaler que cette formation a débuté le 29 juin dernier par le dépôt des dossiers, la sélection de

candidates suivie de l'entretien, le tout ponctué par une évaluation. A l'issue de la formation, dix premières jeunes femmes évaluées, ont reçu la moyenne de 17 sur 20.

Pascal BIOZI KIMINOU

#### CONSOMMATION

## Assurer et garantir les droits des consommateurs par la loi

Le Réseau des associations des consommateurs (RAC) a tenu son assemblée générale du 3 au 4 décembre dernier. Cette assemblée a permis de faire le bilan des activités de la période 2020-2021 et de projeter les activités de la période 2022-2023 d'une part, et de renforcer les capacités opérationnelles des organisations membres du RAC. Elle a été présidée par Réné Ngouala, président de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD).

endant cette assemblée, les pertinentes des lois sectorielles consommateurs ont appelé au renforcement de la protection. Depuis près d'une décennie, les droits des consommateurs peinent à s'ancrer dans les mœurs congolaises faute d'une législation spécifique. Ils revendiquent le droit à la sécurité, le droit d'être informés, le droit d'être entendus, le droit à la satisfaction des besoins de base et le droit à un environnement sain relevant d'une action sans fondements juridiques.

Le Gouvernement a élaboré depuis 2014, dans le cadre du PRCCE I, un projet de loi sur la protection du consommateur et un projet de loi sur la régularisation de la concurrence qui ne sont toujours pas adoptés en conseil des ministres. Ce vide juridique offre l'occasion aux professionnels publics et privés de malmener les consommateurs et tordre parfois les dispositions traitant de manière parcellaire la protection des consommateurs. Le RAC salue les mesures conser-

vatoires régulièrement prises par le Gouvernement devant des cas de violations des droits des consommateurs et l'exposition de ces derniers à des risques sanitaires. Mais, le Réseau exhorte le Gouvernement à franchir le pas de ces mesures d'exception par des mesures de protection durables conférées par une loi.

Dans cette perspective, le RAC souhaite que la promotion de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) soit soutenue par des mesures de sauvegardes internes qui protègent le marché local et les consommateurs.

Devant la double crise économique et sanitaire, le RAC constate que les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter alors que



Photo de famille à la fin des travaux

le pouvoir d'achat des consommateurs baisse de jour en jour.

Par conséquent, le Réseau encourage le Gouvernement à finaliser le processus de validation des projets de loi sur la protection du consommateur et la régularisation de la concurrence avec l'implication de toutes les parties prenantes; faire respecter les textes et dispositions qui garantissent quelques droits des consommateurs; veiller à la transparence du marché des prix. Aux consommateurs, le RAC demande de se rapprocher des associations membres à chaque fois qu'ils se sentent lésés. Que les partenaires techniques et financiers appuient le Réseau dans la mise en œuvre de son plan d'action 2022-2024.

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a fait de la mise en réseau des associations de défense des droits des consommateurs un crédo. Il se réjouit ainsi d'avoir trouvé un partenaire au nom de l'Institut européen de coopération au développement (IECD) qui a compris le bien-fondé de ce rêve, s'est réjoui Réné Ngouala, président de l'O2CD à l'ouverture des travaux.

A. N'K-K

**TELEPHONIE** 

#### Garantir la régularité du réseau le long des routes nationales

Après des faiblesses relevées dans le rapport d'évaluation sur la Qualité des services des opérateurs (QOS) dans la période du 29 juin au 2 août 2021, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), et les opérateurs de téléphonie mobile Airtel et Mtn ont signé jeudi 9 décembre un protocole d'accord relatif aux conditions de couverture en réseau de télécommunication sur les routes nationales 1 et 2. Les documents ont été paraphés par Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, Alain Kahasha, directeur général d'Airtel Congo et Emmanuel Zinabala, directeur général par intérim de Mtn.

e rapport d'évaluation sur la Qualité des services des opérateurs (QOS) a relevé un niveau de couverture critique avec plusieurs zones blanches, des territoires entiers qui ne sont pas desservis par un réseau de téléphonie mobile ou par internet, s'étalant sur des kilomètres, le long des deux routes nationales.

A travers ce protocole, les deux opérateurs entendent corriger les faiblesses constatées en termes de couverture des zones blanches, c'est-à-dire, des lieux ou localités non desservis par la téléphonie mobile, notamment le long des routes nationales.

Louis Marc Sakala a souligné que les consommateurs sont le seul objectif, ils doivent être mieux servis et mieux desservis. «Les opérateurs, suite, aux différents contrôles sur la qualité de service effectué, ont relevé des anomalies sur les couvertures au niveau des



Pendant la signature

villages ou des localités et au niveau des grands axes routiers. Ces axes séparément des localités blanches sont des élements contenus dans le cahier de charges des opérateurs. Nous avons interpellé les opérateurs pour trouver une solution rapidement en vue de couvrir ces axes routiers. En cas d'accidents, en cas de problème, il est difficile pour les usagers de rentrer en contact avec les populations les plus proches ou les familles pour donner des informations. D'où l'obligation pour les opérateurs de couvrir ces routes le plus tôt», a-t-il dit.

Le directeur général de l'ARPCE a annoncé qu'en 2022, l'ARPCE va travailler avec les deux opérateurs ainsi qu'avec les fournisseurs d'accès internet pour avoir une même vision pour un secteur fort. «Nous allons accompagner les opérateurs à travailler ensemble afin d'emmener les service proposés à un meilleur niveau pour le bien des consommateurs. L'ARPCE va veiller à ce que les textes soient respectés dans ce partage

d'infrastructures. Dans quelques mois, les usagers n'auront plus de problème de manque de signal réseau le long des deux routes nationales et ce problème sera résolu pour toujours. Le projet roaming national qui consiste à ce que, peu importe l'endroit où l'on se trouve, le seul opérateur disponible puisse fournir le signal des deux opérateurs», a-t-il déclaré.

Pour Alain Kahasha, le protocole d'accord, né de la volonté de Mtn et Airtel Congo de respecter le cahier de charges fait que les intérêts de l'Etat congolais, des consommateurs et aussi des opérateurs soient garantis. «Les deux opérateurs ont jugé utile de mutualiser les efforts pour mettre en place le roaming national sur les deux axes permettant de couvrir les routes nationales 1 et 2 lorsque les Congolais sont en train de les utiliser. Nous nous sommes engagés régulièrement à faire le point avec Mtn pendant que le projet se déroule», a-t-il assuré.

A. N'K-K

#### **DETTE PUBLIQUE**

#### Impliquer les organisations de la société civile dans le suivi

Dans le cadre du projet de suivi-évaluation de la dette publique en République du Congo (PROSEDEPCO), parvenu à son terme et avec l'appui de l'Union européenne (U.E), le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD), un collectif de quinze organisa-tions membres, a organisé un forum citoyen sur les enjeux de la dette publique.

a rencontre a eu lieu à Brazzaville lundi 29 novembre dernier. Les travaux ont été présidés par Félix Batantou Oumba, président de ce Conseil de concertation en présence de Mme Amparo Moreno, chargée de coopération à l'ambassade de l'U.E. au Congo et des membres du bureau du CCOD. Objectif: Echanger sur la problématique de la dette publique entre les organisations de la société civile et les administrations publiques qui s'élève à environ 6 mille milliards de francs CFA.

Plusieurs communications sur les études réalisées et des témoignages ont été présentés pour un diagnostic exhaustif de la dette. Les ONG de développement ne doivent plus se limiter à être des simples prestataires d'actions ponctuelles, mais agir comme de véritables acteurs de développement pour une bonne gouvernance de la dette publique. Le constat dégagé aujourd'hui est que les emprunts financiers ne permettent pas la relance de l'économie. C'est le mauvais fonctionnement des services publics, comme la santé, l'école, les pensions des retraités payées irrégulièrement, qui s'ajoutent au disfonctionnement de



Mme Amparo Moreno et Félix Batantou Oumba

l'administration publique, causés de ces contreperformances. Le service de l'agriculture qui devrait aider et accompagner les populations à assurer la diversification économique est à l'abandon. Le Congo ne dépend que d'une seule ressource, le pétrole.

A la fin des échanges, Félix Batantou Oumba a expliqué que depuis longtemps, tout le monde a compris la nécessité de la diversification économique. D'après des investigations, une certaine dette a été contractée de facon qu'il n'y ait aucune action en réalité; les marchés ont été attribués sans respecter les procédures d'appel d'offres. Ce sont des méthodes non profitables au Congo. Le prix du baril peut augmenter à un moment donné cela n'aura aucun impact visible sur le service de la dette. «Au niveau de la CEMAC. dont le Congo fait partie, une loi dit que la dette ne doit pas dépasser 60 % de la richesse du pays ou le PIB. Le Congo est arrivé à 117 %, à 106 %, maintenant à 90 % du PIB. Nous sommes là pour sonner l'alerte. Il est important de faire

le suivi quand on a l'information. Dans notre pays, il y a plusieurs organismes chargés de surveiller la dette, malheureusement ces organismes ne fonctionnent pas», a-t-il dit.

A l'ouverture des travaux, Mme Amparo Moreno, a indiqué que la participation économique actuelle à tous les secteurs de la vie sociale d'un pays doit s'engager à faire un suivi consciencieux et scrupuleux des recettes des dépenses des dettes de l'Etat, afin d'assurer que la population puisse jouir d'une couverture appropriée de ses

Le projet de suivi et évaluation de la dette publique en République du Congo avait pour objectif le renforcement de la structuration des organisations de la société civile congolaise et leur implication dans le suivi des politiques publiques de développement.

A noter que le projet avait une durée de 30 mois et il a bénéficié d'un avenant de 6 mois. Il est présentement dans sa phase finale.

Philippe BANZ

#### ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, NOTAIRE

115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville (En face de SCLOG,) B.P.: 13646; Tél(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76 E-mail: officenotsmb@gmail.com / Brazzaville - République du Congo

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

**SOCIETE GONÇALOBIA SARA SERVICES** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.

SIEGE SOCIAL: 10, RUE DE LA PISCINE, DIATA, MAKELEKELE, BRAZZAVILLE.

Suivant Acte authentique en date à Braz-I rue de la Piscine, Diata, Arrondissement zaville du huit novembre deux mil vingt et un, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Génie civil:
- Bâtiment:
- Chaudronnerie;
- Plomberie; - Electricité;
- Porte blindée;
- Vitrerie: Menuiserie/aluminium et bois:
- Espace vert:
- BTP:
- Etude topographique.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «GONÇALOBIA SARA SERVICES».

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 10,

1 Makélékélé.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs CFA. divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Administration de la Société Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur José Joaquim DE JESUS CARDOSO, domicilié à Brazzaville, Case 207, section B Ex-Télé (Diata), Arrondissement 1 Makélékélé, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée «GONCALOBIA SARA SERVICES» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG BZV-01-2021-B13-00539.

Pour avis.

Maître Aubierge Prisca **MOUANDZA BOUFOUENI NOTAIRE** 

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI sis à Brazzaville (République du Congo) 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»

B.P.: 14745 - Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79 E-mail: etudepongui2@gmail.com

#### LA CONGOLAISE DES EAUX, en abrégé «LCDE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 100 000 000 de Francs CFA Brazzaville (République du Congo) Avenue Sergent Malamine, Centre-ville RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-verbal du Conseil I LOUNDOU: d'Administration du vingt-trois octobre deux mil vingt et un de la société «LA CONGO-LAISE DES EAUX», en abrégé «LCDE» SA, ci-dessus plus amplement désignée, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville, le six décembre deux mil vingt et un et enregistré le sept décembre de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 228/8 numéro 2054, les administrateurs ont procédé à:

- la lecture et adoption du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2021;
- l'examen et adoption des rapports du commissaire aux apports et à la scission;
- l'examen du rapport définitif sur la scission des comptes hérités de l'ex-SNDE arrêtés au 31 août 2018;
- l'examen du traité d'apport des actifs et passifs de l'ex-SNDE placé sous le régime des scissions;
- l'examen et adoption des actes de scission; - la désignation de trois (3) nouveaux administrateurs au sein de la société et ce pour la durée restant à courir des mandats des administrateurs révoqués, soit jusqu'à

l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ap-

pelée à statuer sur les comptes du deuxième

exercice social qui sera clos le 31 décembre

- Madame OBOA née OWORO Lydie Delphine, représentant le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Pu-

blic, en remplacement de Monsieur Henri

2020, à savoir:

- Monsieur Jean Gustave FOUNDOU, représentant le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, en remplacement de Monsieur Yannick N'KODIA;
- Monsieur Vadys Lema LEKAKA, représentant le Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en remplacement de Monsieur Augustin ATSANGO:
- l'Information sur la libération du solde du capital social de LCDE SA.

Dépôt légal: un exemplaire du procès-verbal du conseil d'administration du vingt-trois octobre deux mil vingt et un a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le neuf décembre deux mil vingt et un, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00297, le neuf décembre deux mil vingt et un.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «LCDE» SA sous le numéro: CG-BZV-01-2021-M-04147.

Pour avis et mention.

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

**RD CONGO** 

## La directrice générale du FMI salue les réformes en cours et se veut optimiste

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a achevé jeudi 9 décembre sa visite en RD Congo. Arrivée à Kinshasa mardi 7 décembre, elle a été reçue par Félix Tshisekedi mercredi. Les deux personnalités ont évoqué l'évaluation du programme triennal conclu entre la RD Congo et le FMI, les perspectives économiques mondiales, africaines et congolaises. La directrice du FMI s'est montrée particulièrement satisfaite du déroulement de ce programme.

l'issue de son entretien avec le Président congolais, Kristalina Georgieva a marqué son optimisme sur les perspectives économiques de la RD Congo. Alors que la projection de l'économie mondiale se situe à environ 4.9% de croissance l'année prochaine, celle de l'Afrique subsaharienne à 3,9%, la RD Congo, elle, a une croissance projetée à 6,4% pour 2022. Tout en expliquant: « Pourquoi la RD Congo connaît une situation meilleure que beaucoup d'autres pays africains ? Elle bénéficie de l'embellie des prix des matières premières. Par-dessus tout, il y a la mise



Kristalina Georgieva et Félix Tshisekedi

en œuvre des réformes que le président et son gouvernement en courent».

D'après elle, ces réformes se manifestent par une mobilisation accrue des recettes et une amélioration des dépenses publiques. À part les différents décaissements liés au programme conclu en juillet dernier, Kristalina Georgieva a annoncé l'éventualité d'un autre appui à la RD Congo. «Nous sommes encore en train de mobiliser 100 milliards de dollars auprès des pays ayant une position plus forte pour appuyer les pays avec plus de besoins. Les discussions sont en cours pour que la RD Congo figure parmi les

pays bénéficiaires ». La directrice du FMI a insisté auprès des autorités congolaises sur l'assainissement du climat des affaires, l'importance de la numérisation et l'amélioration des infrastructures pour soutenir la croissance.

Après plusieurs mois de tractation, l'accord a finalement été conclu en juillet dernier entre les deux parties. Il s'agit d'un programme triennal qui soulagera la balance de paiement de la RD Congo avec à terme un décaissement d'environ 1,5 milliard de dollars. Décaissement qui se fait au titre de la facilité élargie de crédit du FMI qui fournit une aide financière aux pays qui connaissent

des difficultés prolongées de balance de paiements. Une bouffée d'oxygène pour la RD Congo. Ces fonds doivent appuyer la riposte post-covid, permettre la constitution des réserves internationales et accompagner la mise en œuvre des programmes de réformes. Ces fonds s'ajoutent à l'allocation générale des droits de tirages spéciaux, autre mécanisme du FMI, chiffrée à environ 1,5 milliard de dollars et approuvée en août dernier. Le Gouvernement congolais s'est engagé à répartir à parts égales cette allocation entre la Banque centrale et le ministère des finances.

Le FMI a insisté sur l'efficiente utilisation de ces fonds, afin notamment que tous les appels d'offres associés aux projets respectent les principes de transparence conformes à la loi sur les marchés publics. Sa Directrice Générale s'est dite heureuse de revoir l'Afrique pour la première fois depuis la pandémie, d'y constater les efforts déployés face à celle-ci, et d'entendre les points de vue régionaux sur les moyens d'y assurer un avenir plus vert, plus juste et plus avisé. Elle s'est rendue à Dakar le jeudi 9 décembre.

A.P. MASSAMBA

#### **ALLEMAGNE**

## Angela Merkel a transmis le flambeau à Olaf Scholz

Une page s'est tournée, en Allemagne. Angela Merkel n'est plus chancelière. Après seize ans de bons et loyaux services, elle a transmis le flambeau à son successeur, social-démocrate Olaf Scholz, officiellement élu mercredi 8 décembre dernier par le Bundestag. Il est devenu chancelier avec les voix de la nouvelle majorité composée des sociaux-démocrates, des écologistes et des libéraux. A 63 ans, il a recu des mains du Président Steinmeier son acte de nomination avant de prêter serment au Bundestag.

inistre à plusieurs reprises, Olaf Scholz avait notamment géré les Finances dans le gouvernement d'Angela Merkel. Il lui a rendu hommage dans son premier discours, comme il l'avait déjà fait à de nombreuses reprises, en insistant également sur les parallèles qui existent entre lui et la dirigeante est-allemande de la CDU. Avant de la remercier chaleureusement son prédécesseur pour son travail depuis seize ans : « l'Allemagne a profité de votre présence à sa tête. Notre coopération a toujours été marquée par une profonde confiance. C'est une bonne chose. Cela souligne la qualité



Angela Merkel réceptionnant le bouquet de fleurs d'Olaf Scholz

de notre système politique, où puisse exercer». a-t-elle lancé un large consensus existe entre les forces démocratiques. C'est quelque chose de particulier d'être chancelier de ce pays. C'est un défi de poids. Je suis très reconnaissant d'avoir obtenu des citoyens et du Parlement le soutien nécessaire. Nos nombreuses expériences communes m'aideront dans cette tâche», a-t-il souligné.

Angela Merkel a salué son successeur en lui prodiguant des conseils. «Monsieur le chancelier, je sais par expérience qu'il s'agit d'un moment émouvant. Vous vous apprêtez à prendre une fonction exigeante et très prenante. Mais si l'on s'y attelle avec joie, c'est sans doute une des plus belles fonctions que l'on

Après avoir offert un bouquet de fleurs à Angela Merkel, Olaf Scholz a promis un nouveau départ pour l'Allemagne. Il connaît bien la chancellerie de l'intérieur, où se tiennent les Conseils des ministres. Cette fois, il en prend la direction. Un conseil a eu lieu juste après la passation de pouvoir au Bundestag. Leader inattendu. le nouveau chancelier allemand est un leader quasi providentiel, il affiche des grandes ambitions. Il a déjà fixé son cap. La crise sanitaire du Coronavirus reste son premier défi. Il a aussi parlé de changement de très grande envergure qui va bien au-delà des questions de personnel. Il veut reconstruire l'économie et la société allemande et faire de cet Etat, un pays industriel modèle où tout doit être subordonné à l'objectif d'arrêter le changement climatique. A cela, il faut ajouter les tensions géopolitiques, la dynamique économique défavorable.

Il va certainement ouvrir en Allemagne une ère politique de grands défis. Il hérite d'une charge de travail difficile. A la tête d'une coalition tripartite inédite, aux côtés des libéraux du FPD et des Verts, il devient le quatrième chancelier social-démocrate issu du SPD depuis la Seconde Guerre mondiale. Il voit tout de même grand.

Le vendredi 10 décembre, le chancelier Olaf Scholz a été reçu à Paris, en France, par Emmanuel Macron, lors de son premier déplacement à l'extérieur. L'ex-chancelière va quant à elle s'installer dans les bureaux mis à disposition par le Bundestag qu'occupaient autrefois son père en politique, l'ex-chancelier Helmut Kohl. Après 31 ans de carrière politique, elle est jusqu'à présent restée très discrète sur ses plans pour l'avenir. En quittant sa fonction, Angela Merkel a affirmé qu'elle ne cherchait pas un autre poste.

> Alain-Patrick **MASSAMBA**

**GABON** 

#### Les élèves en vacances anticipées en raison d'un conflit ministère-syndicats

De nouvelles mesures drastiques de lutte contre la pandémie de Covid-19 devraient entrer en vigueur au Gabon mercredi 15 décembre. Le passe sanitaire sera obligatoire dans les lieux publics. À défaut, il faudra un test PCR négatif. Plusieurs syndicats appellent à une journée ville-morte. Le durcissement de la grève des enseignants lancée début octobre participe au



mécontentement général. Le ministère de l'Éducation a décidé d'anticiper les vacances scolaires. Lundi 13 décembre a donc été le dernier jour de cours.

Vendredi 10 décembre dernier dans la soirée, le ministère de l'Éducation nationale a surpris tout le monde en annonçant à la télévision nationale le départ en vacances des élèves. Les cours reprendront avec une semaine de retard, soit le 10 janvier prochain.

Ces annonces semblent être la conséquence du climat social tendu entre le ministère et les principaux syndicats des enseignants, à l'origine d'une grève qui dure depuis la rentrée scolaire.

La situation s'est beaucoup dégradée lundi dernier. Le ministère a décidé de radier tous les enseignants absents de leur poste depuis trois mois. Les grévistes percevront tout de même la prime de logement et les allocations familiales. Ils verront leur salaire suspendu, tout comme les enseignants n'ayant pas encore rejoint leur poste d'affectation.

**Gaule D'AMBERT** 

## LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL AURA BIENTÔT 70 ANS

#### Tarifs d'abonnement

6 mois Retrait sur place: 15.600 Expédié: 23.400 <u>1 an</u> Retrait sur place: 31.200

Expédié: 46.800 France, Afrique

<u>Francophone</u> 91 Euros

96 Euros 192 Euros

182 Euros

96 Euros

192 Euros

Amérique-Asie 100 Euros 200 Euros

<u>Europe</u>

Autres pays d'Afrique

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

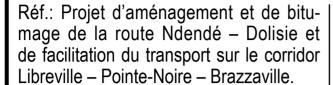
## <u>IANNONCES</u>



#### REPUBLIQUE DU CONGO Unité\*Travail\*Progrès

## **AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES**





- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le «Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire - Brazzaville», et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de la: fourniture et installation des équipements pour trois (03) radios communautaires à Louvakou, à Mila Mila et à Kibangou.
- 2. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
- 3. La Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) sol-

- licite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements pour trois (03) radios communautaires à Louvakou, Mila Mila et Kibangou. Ces Fournitures sont à livrer et à installer sur les sites suivants: pour Louvakou, au siège de la Sous-préfecture, pour Mila Mila, chez le chef du village et pour Kibangou, au siège de la Mairie, dans un délai de deux (02) mois.
- -4. Les Candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, Tél: (242)281.47.13 / (242) 956.86.64; Télécopie: (242) 281.40.21, de 9heures à 14heure 30 mn.
- 4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci- dessus au plus tard le 27 janvier 2022 à 12h 30mn. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 13h30mn, en présence des représentants Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse mentionnée ci-dessus.
- 5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Adresse: sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO. Quartier Batignolles – Brazzaville – République du Congo, Tél: (242)281.47.13 / (242) 956.86.64; Télécopie: (242) 281.40.21

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur

**BATOUNGUIDIO** 

#### MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

#### **«GROUPE O.R. INDUSTRIE» EN SIGLE GORI**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 1. 000. 000 de FRANCS CFA Siège social: 6, rue Sémbé, Talangaï, Brazzaville RCCM: CG/BZV/11 B 2527, REPUBLTQUE DU CONGO.

#### **EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS**

Aux termes d'un procès—verbal de | blications partout où besoin sera, décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée | Maître J. Giscard L. BAVOUE-«GROUPE O.R. INDUSTRIE», en ZA-GUINOT. sigle GORI, en date à Brazzaville du 03 décembre 2021, enregistré Dépôt légal a été effectué, par les au bureau des domaines et du soins du Notaire soussigné, au timbre, à Brazzaville, le 06 dé-| Greffe du Tribunal de Commerce cembre 2021, sous Folio 224/40, de Brazzaville, le 08 décembre n 0 4923, deux résolutions ont été 2021, sous le numéro 21 DA 258. adoptées:

- 1-L'associé unique a décidé d'étendre l'objet de ladite société en y ajoutant la vente des équipements biomédicaux, des consommables et des réactifs médicaux ainsi que le Cabinet médical;
- 2-En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des statuts de ladite société s'impose afin de prendre en compte les différentes modifications intervenues. Pour faire tous dépôts et pu-

tous pouvoirs ont été donnés à

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 08 décembre 2021, sous le numéro CG/BZV/11 B 2527.

> Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2021

> > Pour avis,

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT** Notaire.

#### **PUBLI-INFO**

#### Vers la certification du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) au Congo à la norme ISO 9001-2015

Le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE-Congo) est un moyen de surveillance très efficace des forêts par la société civile congolaise, qui cherche à le labelliser en le certifiant à la norme ISO 9001-2015. L'intérêt visé est de respecter les exigences de la Norme en effectuant les évaluations annuelles pour vérifier si le SNOIE-Congo est conforme à la qualité.

es exigences n'est pas restée en ■ISO permettront aux acteurs du SNOIE-Congo d'harmoniser leurs méthodes de travail, les outils utilisés, la qualité des rapports produit à la suite des missions de terrain et l'évitement des conflits d'intérêt. L'observation indépendante mandatée (OIM)

de la norme marge et poursuit aussi son processus vers la certification à la norme ISO 9001-2015 affirme Alain TIOTSOP.

Par ailleurs, pour ce qui est de la méthodologie adaptée pour harmoniser les actions entre OIM et OIE, une triangulation serait nécessaire dit-il: la revue documen-



taire, les interviews avec les parties prenantes, les observations terrain conjointes, la réalisation conjointe des autres activités en dehors des missions de terrain pour éviter les doublons ou les chevauchements. La remontée de l'information auprès des acteurs concernés et le suivi devrait se faire ensemble.

**EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO** 

## L'abbé Gélase Armel Kema nommé Evêque de Ouesso

Malgré la crise sanitaire due à la COVID-19, le Seigneur nous offre toujours un rayon de joie. La nomination de Mgr Gélase Armel Kema comme nouvel évêque de Ouesso vient raviver la flamme de l'espérance au sein de l'Eglise du Congo et donner du sang nouveau à la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

l était 12 heures, le mercredi 8 décembre 2021 en la solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, dans la salle de réunion de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, lorsque Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique a rendu publique la nomination par le Pape François du nouvel évêque de Ouesso. C'était en présence de NN.SS Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Yves Marie Monot, évêque émérite de Ouesso; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, ainsi que des recteurs des grands séminaires. «La Nonciature apostolique au Congo et au Gabon a l'honneur de communiquer que le Saint-Père, le Pape François a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse de Ouesso, présentée par Mgr Yves Marie Monot. En même temps. Sa Sainteté a nommé évêque de Ouesso, l'abbé Gélase Armel Kema, actuellement directeur national des œuvres pontificales missionnaires (OPM)», a dit le chargé d'affaires à la Nonciature apostolique.



Le nouvel évêque (5e de g. à dr) entouré du chargé d'affaires, des archevêques et évêques du Congo



Mgr Gélase Armel Kema nouvel évêque de Ouesso

Qui est le nouvel évêque? Mgr Gélase Armel Kema est né le 26 octobre 1972. Après ses

Une vue de l'assistance

tit séminaire de Makoua, il les poursuit à l'Institut théologique de Montréal,

Gilbert MBANDZA

au Canada. Il est ordonné diacre le dimanche 21 mars 1999 en l'église Sainte Bri-

gitte d'Epena par Mgr Hervé Itoua, évêque de Ouesso. Prêtre le 29 août 1999 par Mgr Hervé Itoua, il est le tout premier à être ordonné dans le diocèse de Ouesso depuis son érection en 1983. Il a occupé les fonctions de vicaire paroissial de Ouesso de 1999 à 2000; curé de la paroisse Saint Joseph de Mokeko de 2000 à 2002; recteur du séminaire Propédeutique Charles Mahonde de Ouesso de 2002 à 2003; vicaire général de Ouesso de 2002 à 2003; curé de la paroisse Sacré-Cœur de Jésus de Sembé de 2003 à 2007; professeur de droit canonique au grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda à Brazzaville, de 2014 à 2021. Licencié et doctorant en droit canonique de l'Université pontificale Urbanienne de Rome de 2007 à 2010, et de 2010 à 2013, il a exercé le ministère pastoral à Collesalvetti. dans le diocèse de Livourne. en Italie. L'actuel directeur national des OPM en République du Congo est le troisième évêque de Ouesso après NN.SS Hervé Itoua (1983-2006) et Yves Marie Monot (2008-2021).

Mgr Gélase Armel Kema recevra son ordination épiscopale et prendra possession de son siège le dimanche 13 février 2022 à Ouesso.

Pascal BIOZI KIMINOU

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES** DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE **REPUBLIQUE DU CONGO** Unité-Travail-Progrès

**ANNONCE LEGALE** N°390/2021/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

27267 du 14-06-21 7307 du 08 -03-13 22034 du 24-08-20 27844 du 11-11-21 21779 du 26-06-20 27798 du 29-10-21 27571 du 25-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 392,43m2 Sect CG, bloc 38 ; Plle 04 ; Sup : 400,00m2 Sect P10, bloc 169 (ex.111bis), Plle 08 (ex.9), Sup : 441,29m2 Sect AT, bloc 55 ; Plle 13 ; Sup : 352,42m2	QUARTIER LIFOULA MASSENGO (RUE EKAMI)	POOL 9-BZV	KABA NGOLLET Sydrique Desir
7307 du 08 -03-13 22034 du 24-08-20 27844 du 11-11-21 21779 du 26-06-20 27798 du 29-10-21	Sect CG, bloc 38; Plle 04; Sup : 400,00m2 Sect P10, bloc 169 (ex.111bis), Plle 08 (ex.9), Sup : 441,29m2	MASSENGO (RUE EKAMI)		
22034 du 24-08-20 27844 du 11-11-21 21779 du 26-06-20 27798 du 29-10-21	Sect P10, bloc 169 (ex.111bis), Plle 08 (ex.9), Sup : 441,29m2	WASSENGO (NOL LIVAWII)		LIKEME Christian Kennel
27844 du 11-11-21 21779 du 26-06-20 27798 du 29-10-21	Sect AT bloc 55 · Pile 13 · Sun · 352 42m2	57, RUE KIMBOTO	4-BZV	ITSIEME Roch Ghislain
21779 du 26-06-20 27798 du 29-10-21		3BIS, RUE BITOKI (QUARTIER NGAMBIO LA BASE)	4-BZV	KABA née ASSIEM Hani Assehana
27798 du 29-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER GASTON MPUILILOU	POOL	OPENDZA ONGAGNA Nuptia Falongne
27730 du 23-10-21	Sect P14B (ex. BD), bloc 66; Plle 20 (ex.6); Sup : 346,92m2	4, RUE CITE DES 17 (MIKALOU II)	9-BZV	TONDO Yannis Laurel
	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA (TERRE ITALI)	POOL	NKOU Christian Armel
27797 du 29-10-21	Sect P4, bloc 130 ; Plle 8 (ex. 9) ; Sup : 357,71m2	45, RUE DES MARTYRS	4-BZV	FOFANA DOUARE et BIDANESSI BOUILLAGUI
27763 du 19-10-21	Sect P4, bloc 130 , File 6 (ex. 9) , 3dp : 337,7 fff2  Sect P6, bloc 90 ; Plle 03 ; Sup : 699,23m2	134, RUE MBOCHI	5-BZV	NKIELALIOT Léonie Brejnev
27773 du 19-10-21 27777 du 25-10-21	Sect P6, bloc 90 ; Pile 03 ; Sup : 699,23112 Sect A, bloc 11 ; Plle11; Sup : 4.531,03m2	QUARTIER 12 STADE DE LA CONCORDE	POOL	NGAKOSSO Jean Pierre
27714 du 08-10-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.675,00m2	QUARTIER EKOLA (BOUNDJI)	CUVETTE	ITOUA Edith Antoinette
27714 du 06-10-21 27826 du 05-11-21	Sect -, bloc - , File - , Sup : 1.075,00112 Sect P14, bloc 263 ; Plle 17 ; Sup : 596,94m2	14, RUE NIARI (QUARTIER MIKALOU)	5-BZV	KIBA NGAPOULA
	Sect 1 blog 07 : Dile 01 (Appt 1 295A) Sup : 99 04m2	DEMIED ETECE DE LA DECIDENCE M'EGA BATIMENT C/O C U	0-D∠V	TIAKOULOU Esther Y. M. et TIAKOULOU Marie G.
	Sect 3, bloc 07, File 01 (Appl. 3-203/V, Sup . 00,041112	PREMIER ETEGE DE LA RESIDENCE M FOA BATIMENT G (O.C.N)		YOUNOUS Chamo Abdelrassoul
27040 du 11-11-21		QUARTIER LIFUULA (TERRE INTALI)	4 DZV	
2/010 du 03-11-21	Sect P8, bloc 99; Pile 12bis; Sup : 209,30m2	17BIS, RUE LOUOMO	4-BZV	LOUNGOU Guy Alain et LOUNGOU née SUZY GOMA F. N
	Sect P2, bloc 6; Pile 4 (ex.5); Sup : 202,02m2	OUBIS, RUE MBARAS	2-BZV	SALL SARRIF Mauhadelle Habibou
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 399,86m2	QUARTIER 10 (UNIVERSITE DENIS S. NGUESSO)	POOL	OTTO NGATSE Charly
27848 du 12-11-21	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 1./19,2/m2	QUARTIER 10 (UNIVERSITE DENIS S. NGUESSO)	POOL	OTTO NGATSE Charly
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 780,48m2		POOL	YOCKAH KOUBEHOÚNDOU Yan Herman
	Sect P13, bloc 143; Pile 08; Sup : 181,3/m2			MASSA Noël Djibril
	Sect P16B, bloc 90; Pile 06 (ex.73); Sup : 368,95m2			EBOULABEKA Alexandrine
27663 du 22-09-21	Sect P8, bloc 138; Pile 8bis (ex.11); Sup : 165,42m2	99, RUE LEKANA	4-BZV	MANGANE BOUBACAR SIDIKI
	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 811,77m2			MAMBOULA Jean Mathurin
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 253,53m2		POOL	SOSSONI ODOU Gil Darel
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 242,20m2			SOSSONI ODOU Gil Darel
2/88/ du 19-11-21	Sect P8, bloc 151; Pile 07 (ex.15); Sup : 326,30m2	121, AVENUE DES 3 MARTYRS	4-BZV	Société Civile Immobilière « ESPOIR D'AVRIL »
	Sect CB, bloc 11; Pile 3; Sup : 367,07m2	2, RUE SAINT JOSEPH		MAVOUNGOU BASSILA Gami Eymard
27892 du 22-11-21	Sect P7, bloc 18; Plle 7 (ex.6); Sup : 189,23m2	50, RUE KIMPANDZOU	4-BZV	DOUCOURE Mahamadou
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 3.200,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	GAKALA OKO André
2/612 du 0/-09-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.602,49m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	GAKALA OKO André
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha		POOL	MENGA Roger Julien
2/8/2 du 18-11-21	Sect P8, bloc 204 (ex.109bis); Pile 2bis (ex.6); Sup : 1/9,6/m2	5/BIS, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	NIANGADOU Abdoulaye
	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 2.276,55m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	GAKALA OKO André
2/614 du 0/-09-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 340,89m2	QUARTIER MILLES LOGEMENTS	POOL	GAKALA OKO André
27959 du 09-12-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 134.560,286m2	VILLAGE YIE	POOL	LIKASSI Nadine Andréa
	Sect A, bloc 02; Pile 02; Sup : 560,00m2	RUE NTOKOU (QUARTIER N°01) OWANDO	CUVETTE	ANGABA Gabriel
2/613 du 07-09-21	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 4.000,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	GAKALA OKO André
27600 du 02-09-21	Sect : Zone non cadastree ; Sup : 746,99m2	QUARTIER MILLES LOGEMENTS	POOL	GAKALA OKO André
27799 du 29-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 15.000,00m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	METOUVANGA MALEKA Judy
	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 920,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	TSIBA Chantal Blandine
	Sect U, bloc 113 (ex.88); Plle 4; Sup : 752,97m2	AVENUE EDITH LUCIE BONGO	5-BZV	OSSETE Innocent Delaure
	Sect P9, bloc 78; Plle 13 (ex.6); Sup : 227,65m2	43, RUE BORDEAUX		AOUE YOKA née Prisca Arlette MANTHELOT
20085 du 03-04-19	Sect CJ, bloc 118; Plle 2bis; Sup: 194,50m2	QUARTIER ITATOLO	9-BZV	BOTATA Jean Emmanuel
	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 35.750,00m2 soit 3ha57a50ca	VILLAGE GAMBOMA ATSIO (GAMBOMA)		SŒURS AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULEE
27206 du 26-05-21	Sect P2, bloc 6 ; Plle 3 ; Sup : 191,79m2	60, RUE MBAKAS	3-BZV	MBETE née BAYAKA Pauline
	27311 du 25-06-21 27845 du 11-11-21 27810 du 03-11-21 27658 du 20-09-21 27838 du 19-11-21 27659 du 20-09-21 27655 du 20-09-21 27843 du 10-11-21 27663 du 22-09-21 27832 du 04-11-21 27863 du 16-11-21 27863 du 16-11-21 27863 du 16-11-21 27887 du 19-11-21 2787 du 21-10-21 27872 du 21-10-21 27872 du 29-10-21 27798 du 29-10-21 27615 du 07-09-21 27615 du 07-09-21 27616 du 07-09-21 27616 du 07-09-21 27617 du 04-10-18 27618 du 07-09-21 27618 du 07-09-21 27619 du 09-12-21 19531 du 04-10-18 27618 du 07-09-21 27799 du 29-10-21 27909 du 25-11-21 16681 du 27-07-17 27256 du 08-06-21 270085 du 03-04-19 20085 du 03-	Sect   Zone non cadastrée   Sup   800,00m2	Sect   Zone non cadastrée   Sup   360,00m2   Cyarrier   IFOULA (TERRE INTALI)	27845 du 03-11-21 27867 du 03-11-21 27867 du 03-11-21 27868 du 20-09-21 27869 du 20-09-21 28860 du 16-11-21 28880 du 20-09-21 27880 du 16-11-21 28880 du 20-09-21 27880 du 16-11-21 28880 du 16-

recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

CONSEIL DIOCÉSAIN DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE BRAZZAVILLE

## Redynamiser la coordination sectorielle en vue de bons résultats scolaires

«Le pacte éducatif mondial selon le Pape François». Tel a été le thème principal du Conseil diocésain de l'école catholique de Brazzaville qui s'est tenu du 11 au 12 novembre 2021 dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, sous le haut patronage de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et président de la Commission diocésaine de l'Ecole catholique (CDEC), assisté de l'abbé Gyscard Crépin Gandou D'Isseret , directeur diocésain de l'Ecole catholique.

√ont pris part, sœur Agnès Clarisse Nkourissa, secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (C.E.EDU.C), accompagnée de M. Raoul Sika chef du personnel à la C.E.EDU.C. Ce conseil a été le dernier pour Mgr Anatole Milandou, qui a fait de l'école catholique son cheval de bataille depuis son arrivé à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville en 2001. Ont aussi participé à ces travaux, les représentants du ministère et de la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le président du bureau national des parents d'élevés et les délégués pour la circonstance des écoles conventionnées catholique de l'archidiocèse de Brazzaville.



L'archevêque de Brazzaville, le DDEC et les participants

Durant deux jours, les 200 conseillers présents à ces assises ont fait le tour de plusieurs questions liées au thème central y compris le respect des textes en vigueur tant au niveau de l'Etat que de l'Eglise. Mais aussi, ils ont évalué les activités menées au cours de l'année scolaire écoulée afin de prendre les meilleures résolutions pour un rendement scolaire meilleur. Au terme de ce conseil diocésain, les participants ont formulé quelques recommandations suivantes: trouver un espace de dialogue entre la Direction diocésaine et la Conférence de l'union des supérieurs majeurs en vue d'une bonne harmonisation, organiser les sessions de formation permanente par niveau, redynamiser la coordination sectorielle en vue de bons

résultats scolaires et rapports, la mise en place d'une plateforme internet dans chaque école (programme IDDEC).

Dans son mot à la clôture des travaux, l'abbé Gyscard Crépin Gandou D'Isseret a salué de vive voix la vision de Mgr Anatole Milandou en faisant de l'école catholique une de ses priorités pastorales durant ses 20 ans de ministère épiscopal intense à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville. Par ailleurs, le directeur diocésain de l'école catholique de Brazzaville a exhorté les participants au strict respect des textes en vigueur. Ensuite, il a déclaré l'année scolaire 2021-2022, année de riqueur.

Dans le même registre, Mgr l'archevêque leur a rappelé que l'école catholique est et restera un instrument apostolique au service de l'Eglise, et un instrument d'évangélisation. Dans ce sens vous êtes appelés à être les témoins de l'évangile autrement dit sel et lumière du monde afin de favoriser la formation intégrale des jeunes. Celle-ci passe par le respect de la hiérarchie et des textes en viqueur, a-t-il dit. Malgré les bons résultats scolaires de cette année, le prélat les a invités à doubler d'effort. Mgr Anatole Milandou a aussi invité les responsables des écoles conventionnées catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville à se faire protéger contre la CO-VID19 en se faisant vacciner, avant de clôturer les travaux.

Séverin MOUCE

#### ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## Hommage à Mgr Anatole Milandou

A l'approche du départ à la retraite de l'archevêque de Brazzaville. le Centre d'Etudes et de Recherches Chrétiennes a organisé le mardi 16 novembre 2021, dans la salle Mgr Ernest Nkombo à Brazzaville, une conférence dont le thème a été «Mélanges en honneur de Mgr Anatole Milandou». En présence de Mar Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo et de plusieurs personnalités. Le but de cette conférence était de traduire la reconnaissance à Mgr Anatole Milandou en valorisant sa figure et en mettant un accent sur son parcours et ses actions.

ette conférence s'est ouverte par l'exécution de la Congolaise, hymne national, avec la prière dite par Mgr Andrea. Parmi les conférenciers, il y a eu: l'historien et écrivain, l'abbé Armand Brice Ibombo qui a exposé sur la vie et l'œuvre de Mgr Anatole Milandou. Il a souligné durant sa communication les points saillants de la vie du pasteur, pleine d'amour, de respect, de simplicité, d'humour et de rigueur. A la suite de ses prédécesseurs, il s'est distingué en s'engageant dans la lutte contre le traitement



Mgr Anatole Milandou (en soutane) entouré des prêtres et d'une religieuse

inhumain infligé aux veuves et aux jeunes. Egalement, en faisant de l'éducation une de ses priorités pastorales, a-t-il dit. La deuxième communication à porté sur l'aspect théologique et la lettre pastorale de Mgr Anatole intitulée: «Chrétiens de Brazzaville, vis enfin ton baptême Col: 2 7», faite par le théologien, l'abbé Vivien Etouolo. En dépit des autres aspects, dit-il, cette lettre a aussi des aspects pastoraux et théologiques. Elle est considérée comme un héritage pastoral, une feuille de route, qui permettrait à la postérité de

développer une réflexion pour pouvoir répondre aux questions qui se posent à notre contexte. Dans le même ordre d'idée, un autre théologien, l'abbé Christel Barthel Ganao a renchéri en disant que la lettre pastorale de Mgr Anatole, est une invitation à revenir à notre source qu'est le baptême. Car l'évangile exige de vivre sa vocation et sa mission, a conclu le recteur du grand séminaire de théologie de Brazzaville. L'abbé Fred Olichet Biyela a quant à lui fait le lien anthropologique entre la devise de Mgr Anatole Milandou, archevêque sortant et celle

de Mgr Bienvenu Manamika, archevêque entrant. Il ressort de cette analyse la logique de la continuité de la mission basée sur la notion de service.

En dehors de ces panels, il y a eu un deuxième moment de témoignages sur la vie et l'épiscopat de Mgr Anatole, témoignages faits par deux religieuses et un ancien séminariste. Cette conférence en honneur de Mgr Anatole Milandou a pris fin par le mot de l'intéressé; il a remercié les organisateurs et les participants.

S. M.

#### QUATRIEME DIMANCHE DE L'AVENT :C: D'où m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi?

<u>Textes</u>: Mi 5, 1-4a; Ps 79 (80), 2a.c.3bc, 15-16a, 18-19; He 10, 5-10; Lc 1, 39-45

n ce dernier dimanche de l'Avent, notre attention se focalise sur la figure de la Vierge Marie, qui incarne de manière exemplaire les conditions pour accueillir la venue du Seigneur et accomplit de façon totalement imprévisible l'attente des prophètes et du peuple entier.

C'est juste l'attente du Sauveur, stimulée par les prophètes, que nous allons considérer tout d'abord. La première lecture nous ramène en effet dans un contexte de crise et d'angoisse pour Israël: tandis que le peuple demeure dans une condition d'apathie et qu'il semble avoir oublié son amour pour Dieu et son alliance, le roi est accablé par la menace des puissantes armées ennemies. La crainte et l'effroi ne poussent pas le cœur d'Israël vers son Seigneur, et, dans cette désolation, personne ne voit d'espoir. C'est dans cette situation, si sombre et sans issue, que Dieu intervient et fait entendre sa voix à travers les prophètes. Parmi eux, voici Michée, qui porte une annonce surprenante d'espoir et de vie: le Seigneur envoie celui qui doit gouverner Israël, il sera son libérateur et son berger, et le peuple sera à l'abri sous la puissance et la maiesté de Dieu. Le chemin de l'histoire va sortir de la prison du désarroi et va s'ouvrir à de nouveaux horizons de sécurité et de paix. Tout cela est le fruit de l'initiative prévoyante de Dieu. Le peuple ne doit qu'accueillir avec confiance les surprises de son amour, abandonner ses peurs et ses infidélités. reprendre son chemin d'alliance et de conversion.

Nous aussi, aujourd'hui et à jamais, restons attentifs aux surprises de Dieu, car il n'existe pas de situation de crise, qui puisse soustraire l'homme et l'histoire à ses projets et à ses œuvres de salut et de paix. Mais, en même temps, il faut prendre conscience que toute situation de crise pourrait nous décourager, afin que nous, renfermés en nous-mêmes, nous oublions notre fidélité envers le Père, nous éloignant de la Parole de son Fils et de sa charité à vivre vis-à-vis de nos frères et sœurs.

C'est la Vierge Marie qui nous présente le modèle de la fidélité et de la charité, qui l'emportent sur toute situation de désarroi et de crise.

Aujourd'hui nous la contemplons dans sa visite à Elizabeth. L'ange vient de s'éloigner de Marie, et maintenant elle est seule devant un futur totalement surprenant et inattendu, qu'elle ne peut pas maîtriser. L'ange ne lui a pas dit ce qu'elle doit faire maintenant ou quelles décisions prendre dans toutes les situations quotidiennes qu'elle devra affronter. Et pourtant, voilà qu'elle montre immédiatement de savoir où diriger sa vie: l'amour du Seigneur et la fidélité qu'elle lui a promise, l'orientent immédiatement vers Elizabeth, qui aura besoin de son aide. Elle va donc à la rencontre du projet du Seigneur, que l'ange lui a manifesté, et elle fait cela en sortant de soi-même et en cherchant la voie de la charité vers son prochain. Cette voie lui est indiquée par la conscience de ses possibilités et du besoin d'Elizabeth, par la nécessité de louer et remercier avec elle les merveilles du Seigneur, d'accomplir avec elle les projets du Très-Haut. Dans cette conscience d'amour, la Vierge Marie prend de manière responsable son initiative, et sa visite devient l'occasion par laquelle les surprises de l'action de Dieu se manifestent dans la maison de Zacharie et

La Vierge Marie est présentée donc par la liturgie de l'Avent comme le modèle des disciples qui attendent le Seigneur et sortent d'eux-mêmes pour aller à sa rencontre. Nous pouvons rencontrer toujours le Seigneur sur la route de la fidélité à notre mission, dans la conscience de nos capacités, des besoins du prochain, de la charité fraternelle qui nous pousse. Et notre sollicitude humble et respectueuse, mais capable de prendre nos initiatives d'amour et de sagesse, peut devenir l'instrument de la manifestation des surprises de l'œuvre de Dieu dans nos familles, nos communautés, nos sociétés.

P. Francesco BRANCACCIO (Catanzaro, Italie)

DEUXIEME DIMANCHE DE L'AVENT A LA CATHEDRALE SACRE-CŒUR DE BRAZZAVILLE

# Père Armand Moudilou a présidé la célébration eucharistique

Prêtre originaire du Congo-Brazzaville, incardiné dans le diocèse de Grenoble-Vienne en France, fervent compagnon de Mgr Guy De Kerimel, évêque du lieu, le père Armand Moudilou, ayant séjourné à Brazzaville, a présidé la célébration eucharistique, en la cathédrale Sacré-Cœur, dimanche 5 décembre 2021, à 10h 30,, deuxième dimanche de l'Avent de l'Année liturgique C, la veille de son retour en France.

nt concélébré la messe, les abbés Bienvenu André Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, économe diocésain de Brazzaville et Roger Kouzolo, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville.

L'animation liturgique de la messe a échu à la chorale Tu Ntsidissa de la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé. Dans son homélie, le père Armand Moudilou a affirmé: «Debout, Jérusalem! Tiens-toi sur la hauteur, et regarde vers l'orient (...). Laissons-nous remplir de joyeuse espérance et nous dire; à nous aussi: «Quitte ta robe de tristesse et de misère.» «C'est un message de joie qui nous

est confié, surtout pour toute personne habitée en ce moment par la tristesse et la misère. Mais comment dire la joie sans combattre les causes qui engendrent tristesse et misère? Vivre, c'est progresser ; vivre en chrétien, c'est grandir dans la charité. Et le taux de croissance de la charité se mesure à la qualité grandissante de la lucidité, du respect et de la pureté de conscience. N'attendons pas ces qualités de notre seul effort. Dieu, qui a fait naître la charité en nos cœurs, est aussi celui qui en assure la croissance. (...) C'est l'heure pour nous d'inventer de nouvelles voies de générosité et de don de nous-mêmes.» Le



Le père Armand Moudilou entouré des abbés R. Kouzolo et B. Kimbengui

célébrant a achevé sa prédication par une prière dans laquelle il a invité le peuple de Dieu à se mettre en marche vers Noël. Vers la fin de la messe, le curé

Vers la fin de la messe, le curé après avoir prononcé les annonces paroissiales, a remercié le célébrant principal d'avoir présidé cette eucharistie et l'a présenté auprès du peuple de Dieu. Intervenant en dernier, le père Armand Moudilou a remercié le curé de lui avoir permis de présider cette messe et a invité le peuple de Dieu à témoigner de l'amour de Dieu, à être des artisans de paix et de joie dans leur milieu respectif de vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

#### 2° DIMANCHE DE L'AVENT A RADIO MARIA-PAROISSE SAINT-ESPRIT

# «L'Avent est moins notre œuvre que celle de Dieu à qui il faut ouvrir le cœur»

🕽 omme au dimanche précédent, pas un mot de Noël. Jean prépare la venue d'un Christ adulte, d'un Messie majestueux auquel il faut préparer le chemin (évangile). Paul nous demande de marcher vaillamment, sans trébucher, vers le jour final du Christ (2e lecture). On s'attendrait que le prophète, du moins, nous annonce la naissance du Messie. Mais ce qu'il prédit ne s'est que partiellement accompli avec la venue historique du Christ. La Jérusalem appelée à quitter sa robe de tristesse, c'est l'Eglise tendue vers la lumière finale de la gloire (1ère lecture). Bienheureuse liturgie qui nous invite à négliger, pour l'instant, le souvenir pour attendre la splendeur d'un Demain radieux!

Première lecture: Ba 5, 1-9 Le livre de Baruc est une compilation tardive (certains éléments peuvent dater de 100 avant J.-C.); il est attribué à Baruc, disciple de Jérémie. L'intérêt du recueil réside dans le fait qu'il nous introduit à la spiritualité des Juifs dispersés dans le monde gréco-romain. Il nous montre leur attachement à Jérusalem, leur culte de la Loi, leur rêve messianique. Le texte était lu avec délices par les Juifs de la diaspora: dispersés de par le monde, loin de Jérusalem.

O communauté, quitte ta robe de tristesse, revêts la parure et le diadème de la gloire de Dieu. Tu auras un nom (un titre de gloire et une fonction) composé des valeurs les plus hautes : paix-de-la-justice, gloire-de-la-piété-envers-Dieu, quatre titres (accouplés deux par deux) pour expliquer l'anoblissement.

Comment rester insensible! Quand on tient en main l'invitation aux noces, on se prépare, on s'habille. Chaque dimanche de l'année liturgique veut nous habiller le cœur "jusqu'à ce qu'il vienne". Mais, en cet Avent, son appel se fait plus pressant et plus joyeux. Communauté au visage trop sérieux, fais-toi belle!

Dans une deuxième strophe, le prophète invite Jérusalem, notre communauté, à voir plus loin qu'elle. Debout, regarde vers l'Orient (où se situait Babylone, lieu de l'exil et symbole du paganisme). Vois tes enfants rassemblés de partout, tous ces distancés, tous ceux que tu croyais perdus... Dieu les ramène

de l'exil du cœur. C'est grâce, pure grâce. C'est Dieu qui les ramène. Ils sont portés en triomphe, sur des palanquins, comme sur un trône royal. Dieu lui-même prend soin de tout : c'est lui qui aplanit la terre. Il ordonne même que les forêts et les arbres odoriférants donnent de l'ombrage, pour faciliter le retour. Dieu donnera comme escorte sa miséricorde et sa justice. Ce n'est plus le Christ qui descend du ciel, c'est le Christ qui remonte avec nous vers le Père, nous ramène vers la Jérusalem céleste, il nous conduit dans la joie. Mouvement double de nos liturgies où le Christ vient de chez le Père nous apporter sa grâce - et où il remonte avec nous vers le Père lui porter notre action de grâce. Ö communauté, debout, regarde, vois : Israël (cette fois-ci l'Humanité entière) chemine dans la gloire de Dieu!

Deuxième lecture: Ph 1.4-6.8-11 Goûtons la joie et la tendresse par lesquelles Paul encourage sa communauté chérie. Il l'encourage à marcher sans trébucher, à progresser. Progresser en quoi ? Dans la connaissance (l'expérience) de Dieu qui nous fera discerner l'important de l'accessoire. Et l'important, c'est le Jour du Christ, le dernier et grand jour de l'humanité que nous attendons plus consciemment pendant cet Avent. Nous l'attendons dans le "déjà" de notre baptême où Dieu a commencé son travail en nous, et dans l'attente et la préparation de sa venue future. Entre les deux, il faut laisser Dieu continuer son travail jusqu'à son achèvement. L'Avent, comme toute notre vie chrétienne, est moins notre œuvre que celle de Dieu auquel il faut ouvrir le cœur pour qu'il puisse travailler, achever en nous ce qu'il a commencé comme nous disons couramment

dans nos intentions de messes. **Evangile:** Lc 3,1-6

C'est à travers Jean Baptiste que Luc fait entrer Jésus dans l'histoire. Et par la grande porte. Négligeant presque l'histoire plus étroite d'Israël (les grands prêtres Anne et Caïphe sont nommés en dernier lieu), Luc fait lever le rideau sur le vaste monde - un monde loin de Dieu, préoccupé de tout autre chose. Mais c'est dans ce monde qu'entre celui dont Jean n'est que la voix. Ce monde représenté par l'empereur Tibère, le gouverneur romain Ponce Pilate, les administrateurs des régions semi- ou entièrement païennes, comme la Galilée, l'Iturée... car le message ne s'adresse pas qu'aux Juifs : tout homme verra le salut de Dieu. L'Avent a souvent été présenté comme "le temps des païens", de ceux qui ne connaissent pas encore le Christ, et vers qui Dieu nous envoie.

Pour l'instant, Jean Baptiste s'occupe des "pratiquants", il parcourut toute la région du Jourdain, pas très loin de Jérusalem, et proclamait un baptême de conversion. Les gens confessaient leurs péchés et, en signe de conversion, se plongeaient dans l'eau purificatrice. Mais ce baptême et cette conversion prenaient, chez Jean, une signification particulière: ils devaient préparer le chemin du Seigneur, aplanir sa route. Car Jean proclamait le Messie tout proche.

Nous avons été baptisés d'un véritable baptême de conversion, nous avons été "retournés" nous avons tourné le dos aux idoles (argent, pouvoir, sexe...) en professant: «Je renonce», pour nous attacher au Christ: «Je crois». Mais ce n'est jamais chose faite. C'est toujours à refaire, parce que notre route est déformée, et que notre vie connaît des passages tortueux. Il faut combler, abaisser, aplanir, préparer le chemin pour le Christ qui vient autrement, à chaque époque de notre vie

Le Noël à préparer, on le voit, est moins la fête de la Nativité que le jour où le Christ viendra en Seigneur de gloire. AMEN.

#### **VIENT DE PARAÎTRE**

#### «Être prêtre aujourd'hui» d'Aubin Banzouzi

ublié aux éditions Renaissance Africaine à Paris, le nouvel ouvrage d'Aubin Banzouzi qui traite de l'identité et de la situation actuelle du prêtre, est fortement recommandable. Nous l'avons préfacé sans hésiter, après avoir constaté la pertinence de son contenu et la qualité de la plume de ce jeune écrivain qui vient par cet essai de signer son sixième livre.

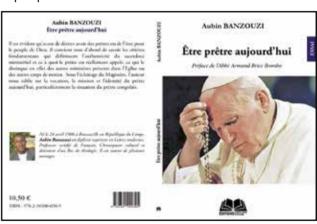


Aubin Banzouzi

«Être prêtre aujourd'hui», tel est le titre de l'ouvrage d'Aubin Banzouzi, séminariste finissant, écrivain et auteur de nombreuses publications. Dans cet ouvrage, tel que le titre l'évoque, l'auteur nous parle de la figure du prêtre dans ce monde globalisé et fortement laïcisé. Il souligne d'une part la place incontournable du prêtre dans la société et d'autre part les différents défis qui se présentent à lui, auxquels il est appelé à affronter au quotidien. En effet, la société d'aujourd'hui avec ses crises multiples de valeurs et ses nombreux défis,

tentent de tout mettre en cause, de tout relativiser et de tout profaner. L'identité sacerdotale n'en fait pas exception, parce qu'elle est souvent en proie à des critiques acerbes, parfois injustes et donc non fondées. En dépit de tout, le sacerdoce bien que mystère, étant don de Dieu, reste un service noble à Dieu, à son Église et à la société.

Dans cet ouvrage de quatre-vingt-dix pages, l'auteur commence par une vision panoramique du sacerdoce, dans le magistère de l'Église, en partant de l'exhortation Post synodale Pastores Dabo Vobis, du Pape Jean-Paul II, ensuite il parle de l'identité et mission du prêtre, pour finir par un point d'actualité: le prêtre congolais aujourd'hui: enjeux, difficultés et perspectives.



La première (à droite) et la quatrième couverture du livre

Comme nous allons le constater (à ceux qui le liront) tout au long de cet essai, l'auteur ne se contente pas seulement de donner la vision ecclésiale, théologique du sacerdoce, il fait aussi une approche pastorale en parlant des défis actuels du prêtre en général et du clergé congolais en particulier. Il s'agit là, d'un ouvrage de référence sur le sacerdoce et ses problèmes actuels. La lecture de ce dernier pourra éclairer et aider de nombreux esprits en quête d'une connaissance assez approfondie sur l'image du prêtre, d'où, l'importance de le lire et même de l'avoir dans sa bibliothèque personnelle ou communautaire, car le thème est et demeure d'actualité. Si déjà au XVIIIème siècle, le curé d'Ars, Saint Jean-Marie Vianney, parlait de la grandeur du sacerdoce, le Concile Vatican II, dans le décret sur le ministère et la vie des prêtres. presbyterorum ordinis, est revenu dans le même sens en affirmant dans le préambule ce qui suit: «Le Saint Concile a pleinement conscience que le renouveau de l'Église entière souhaité par tous dépend pour une grande part du ministère des prêtres animé par l'Esprit du Christ».

Tout en félicitant l'auteur, étudiant finissant au Grand séminaire de théologie Cardinal Émile Biayenda de Brazzaville, pour cette publication, nous vous invitons à la connaissance de ce document, pour une meilleure appréhension de la thématique abordée et un approfondissement personnel de ce qui y est écrit, car il faut lire, pour dire quelque chose et non dire sans avoir lu

voir lu.

#### Abbé Armand Brice IBOMBO

Secrétaire général de la Conférence des Evêques du Congo

\*Pour commander le livre, consultez les plateformes de vente de livres en ligne des Editions Renaissance Africaine ou appelez ces numéros (WhatsApp): 00242 06 670 30 00 / 0033 7 53 15 36 55

#### REMERCIEMENTS

La famille KIKOUIMBA du village Matensama dans le district de Kindamba, représentée par M. Jean Honoré KIBEMBE, la veuve MBAN-ZOULOU née FILANKEM-BO Prisca et les enfants du défunt MBANZOULOU Dominique Bruno, remercient de tout cœur le Chef de l'Etat, M. Denis SASSOU NGUESSO, ainsi que toute la famille; le Colonel Rémy AYAYOS ICKOUNGA; M. LOUNANA KOUTA et sa femme: M. Michel KITOTO. M. Gilbert NGONDO; M. Louis BAKABADIO; Mme la



Directrice générale et les agents de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains; les amis et connaissances qui les ont assistés de par leur aide multiforme apportée au défunt de son vivant, pendant sa maladie jusqu'à sa mort, le 25 octobre 2021.

#### Veuillez trouver ici nos sincères remerciements.

Dans les paroles tirées de Mt 28, 20, nous pouvons comprendre que Bruno nous dit: «Apprenez leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours iusqu'à la fin du monde».

Gardez toujours les bons gestes envers les enfants, la famille

et la veuve.

Que Dieu vous bénisse!

## ANNONCE

#### OFFRES D'EMPLOIS

1- POSTE PROPOSE: Ingénieur en maintenance industrielle

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### Mission:

conçoit et conduit l'industrialisation des produits et contribue à l'optimisation de la performance de l'organisation industrielle (innovation, conception...)

#### Activités:

- Pilotage de l'activité maintenance
- Analyse des données de maintenance et proposition d'amélioration technique pour un équipement ou une installation
- · Veille sur la qualité des équipements et contrôle des interve ntions réalisées
- Mise en oeuvre des contrôles réglementaires
- Optimisation et validation des process de production
- Établir les mesures de sécurité pour protéger les hommes, les installations et l'environnement

#### **PROFILS DU POSTE**:

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD Salaire: attrayant

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

2- POSTE PROPOSE: Ingénieur en génie industriel

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

- conçoit et conduit l'industrialisation des produits et contribue à l'optimisation de la performance de l'organisation industrielle (innovation, conception...)

- Optimisation et validation des process de production
- Organiser la fonction maintenance de l'entreprise pour limiter les coûts

#### **PROFILS DU POSTE**:

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD

Salaire: attrayant Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans

Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

3- POSTE PROPOSE: Ingénieur en génie électrique

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### <u>Mission</u>:

- conçoit et conduit l'industrialisation des produits et contribue à l'optimisation de la performance de l'organisation industrielle (innovation, conception...)

#### Activités:

- Conception et développement de réseaux électriques.
- Installation d'un réseau électrique.
- Mise au point de nouveaux produits électriques ou de nouveaux composants.
- Effectuer des études de faisabilité avant la mise en œuvre d'un projet.
- Renouvèlement du réseau électrique pour des lignes aériennes, souterraines ou pour divers projets électriques.
- Mettre en place une architecture électrique pour l'installation du réseau de diverses structures (bureaux, hôpitaux, immeubles...)
- Effectuer des plans et des schémas et faire un suivi du projet.

#### **PROFILS DU POSTE**:

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD

Salaire: attrayant

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans

Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

4- POSTE PROPOSE: Ingénieur en électrotechnique et/ou électronique

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### Mission:

Conception, installation et développement de réseaux électriques. Mise au point de nouveaux produits électriques ou de nouveaux composants. Effectuer des études de faisabilité avant la mise en œuvre d'un projet.

#### Activités:

- · Concevoir et développer des installations, appareils, circuits, plans électriques
- Effectuer des calculs, analyses et simulations
- · Rédiger la documentation technique spécifique et les certificats de conformité
- · Superviser les activités de pose et d'essai des installations, machines et circuits électriques
- · Gérer l'entretien des appareils et installations électriques
- · Effectuer les réparations et remises en état des installations électriques

#### **PROFILS DU POSTE**:

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD Salaire: attrayant

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans

Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à 16H00

**NB**: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

5- POSTE PROPOSE: Ingénieur en froid et climatisation industrielle

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### Mission:

Exploiter, effectuer la maintenance et déployer de solutions et pratiques durables pour les installations complètes de production de froid et de traitement d'air

- · Formulation et rédaction des éléments de prescription d'installations complètes de production de froid et de traitement d'air en froid commercial, industriel et bâtiment;
- · Conception et dimensionnement des installations de production de froid et de traitement d'air et sélection de leurs composants ;
- Réalisation, livraison et réception des installations complètes de production de froid et de traitement d'air;
- Exploitation, maintenance, déploiement de solutions et pratiques durables pour les installations complètes de production de froid et de traitement d'air.

#### **PROFILS DU POSTE:**

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD

ment2422022@gmail.com

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans

Lieu du poste: Brazzaville Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrute-

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à

**NB:** Les candidatures féminines sont fortement encouragées

6- POSTE PROPOSE: Ingénieur en Hydraulique

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### Missions:

- concevoir et réaliser les réseaux d'approvisionnement en eau,
- réaliser les études techniques de faisabilité,
- assister la maîtrise d'œuvre et assurer la mise en route des

installations

#### Activités:

- · Créativité et ingéniosité pour adapter et utiliser au mieux ses connaissances techniques
- Capacité à défendre des contrats lorsque l'ingénieur hydraulicien est ingénieur d'affaires
- · Vigilance pour prendre les précautions nécessaires car l'ingénieur hydraulicien peut être amené à utiliser des matériaux dangereux
- · Possibilité d'effectuer des astreintes

#### **PROFILS DU POSTE:**

Niveau d'étude: Bac + 5 Type de contrat: CDD

Salaire: attrayant

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un CV et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à 16H00

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

7- POSTE PROPOSE: Technicien supérieur en maintenance industrielle

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### Mission:

Il/elle réalise une maintenance prédictive, préventive et curative des machines et équipements. Il-elle contribue également à l'amélioration de l'outil de production. Il-elle intervient en lien avec les équipes de production, en présentiel ou à distance (maintenance connectée).

#### Activités:

- Diagnostic et contrôle de machines, installations et équipements
- Organisation d'interventions de maintenance
- Réalisation d'interventions de maintenance préventive et curative
- · Contribution à l'amélioration continue sur le champ de la maintenance

#### PROFILS DU POSTE:

Niveau d'étude: Bac + 2/3 Type de contrat: CDD Salaire: attrayant

Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans

Lieu du poste: Brazzaville Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une

lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recrutement2422022@gmail.com Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

#### 8- POSTE PROPOSE: Technicien supérieur en froid et climatisation

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

Le technicien effectue l'installation, la mise en service et la maintenance d'installations frigorifiques ou d'équipements de conditionnement d'air et climatisation

#### Activités:

- Identification des phases d'intervention d'installations
- Installation et mise en service des équipements et matériels
- Maintenance et vérification de la conformité des matériels installés
- Planification d'opérations de dépannage

#### **PROFILS DU POSTE:**

Niveau d'étude: Bac + 2/3 Type de contrat: CDD

tement2422022@gmail.com

Salaire: attrayant Aptitudes: réactif, synthétique, concentré, ouvert d'esprit Niveau d'expérience: Expérience à partir de 3 ans Lieu du poste: Brazzaville

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un Cv et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique au recru-

Date limite de réception des dossiers: 31 décembre 2021 à 16H00

NB: Les candidatures féminines sont fortement encouragées

## **IANN**ONCES

#### PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

#### AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recherche, pour son projet «Appui au relèvement post-COVID-19», un consultant national, chargé de la réalisation d'une étude de création d'un fonds de microcrédit pour le secteur informel en République du Congo.

Lien: https://jobs.undp.org/ci\_view\_job.cfm?cur\_job\_ id=103518

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des achats répondra par écrit via l'adresse email suivante: procurement.cg@undp.org

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 13 décembre 2021.

Brazzaville, le 02 décembre 2021

#### Seynabou DIAW BA

Représentante Résidente Adjointe a.i.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE REPUBLIQUE DU CONGO ET PROFESSIONNEL CABINET

Unité\*Travail\*Progrès

**COORDINATION DU PROJET** «AUTO-ENTREPRENARIAT»

Brazzaville, le 1er Décembre 2021

#### APPEL A PROJET

Le gouvernement de la République du Congo, en date du 10 août 2016, a adopté, en Conseil des Ministres, un projet dénommé «Projet Auto-Entreprenariat», conformément à sa politique de lutte contre le chômage, afin d'inciter les jeunes à entreprendre. Le Projet Auto-Entreprenariat lance un Appel aux Porteurs de Projet, en vue de renforcer leurs capacités selon les critères suivants:

#### **Population cible:**

- Chômeurs individuels, étudiants inscrits à l'Agence Congolaise Pour l'Emploi du Congo (ACPE ex-ONEMO), personnes physiques n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite, porteurs de projet d'activités génératrices de revenus et créateurs d'emplois.

#### Secteurs d'activités:

- Agricoles:
- Pêche, élevage et pisciculture;
- Agro-industrie (petites transformations);
- Ateliers de fabrication et réparation.

#### Critères d'éligibilité:

- Étre congolais, âgé entre 17 et 55 ans;
- Être sans emploi et disponible;
- Être porteur d'un projet dans les secteurs susmentionnés;
- Avoir une connaissance dans le secteur d'activité envisagé;
- Résider, si possible, dans la zone où doit se dérouler l'activité;
- Avoir au minimum un niveau scolaire de 3ème.

Pour vos dossiers de candidature, merci d'envoyer votre CV et la fiche de votre projet (une page maximum) au Cabinet FAYOL CONSULTING (Tél.: 06 502 82 82 ou 05 777 77 60) sis au 68 Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Centre-ville Brazzaville (en face de Congo Télécom) ou par mail: fayolconsulting@gmail.com, projetautoentreprenariat@gmail.com

La Coordination du Projet.

#### **CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO**

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation

et d'Information Suéco, Ecole Conventionnée Evangélique, a le réel plaisir de vous informer que la rentrée en CAP et BP est fixée au 04 Octobre 2021 et au cycle supérieur en novembre 2021.

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à samedi de 8h à 19h

Nos filières de formation sont : BTS & Licence

Pro: - Génie Logistique et Transport -Management des Ressources Humaines Comptabilité et Gestion des Organisations - Marketing et Action Commerciale - Assistant de Direction et Finance Réseau



Télécommunication - HSE - Tourisme - Hôtellerie - Restauration -Santé Publique.

- Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : Pâtisserie Secrétariat Bureautique - Hôtellerie - Cuisine : Diplôme préparé : CAP - Durée de la formation: 6 mois

Maintenance Informatique et Réseau – Secrétariat Bureautique Vendeuse en Pharmacie : Diplôme préparé : BP - Durée de la formation : 9 mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

- Informatique (Word Excel Publisher Power Point et autres logiciels à la
- Anglais (Beginner level Intermediate level Advanced level)

Contacts: suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org

Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, sis 985, avenue des Trois Martyrs, à côté d'Edmond Hôtel, Plateau des 15 ans, Moungali, République du Congo.

#### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «BÂTI-RAPIDE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de CINQ MILLIONS (5 000 000) de francs CFA Siège social: 11, avenue du Port, Mpila, Arrondissement 5 Ouenzé (République du Congo).

Suivant acte authentique en date à | ou le développement de l'objet social; Brazzaville du vingt-quatre novembre deux mil vingt et un (24/11/2021), reçu par Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «BÂTI-RAPIDE», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-quatre novembre deux mil vingt et un (24/11/2021), folio 22015 no 1909, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

bilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «BÂTI-RA-PIDE»;

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Bâtiment et travaux publics (BTP);
- Installation électromécanique; - Gestion et promotion immobilière;
- Import-Export;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, financières, mobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous les objets similaires ou annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 11, avenue du Port, Mpila, Arrondissement 5 Ouenzé (République du Congo);

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLIONS (5 000 000) francs CFA. Il est divisé en CINQ CENTS (500) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

Forme sociale: Société A Responsa- | <u>Durée</u>: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

> **<u>Gérante statutaire</u>**: Madame LIU Min: Immatriculation: La société dénommée «BÂTI-RAPIDE», SARLU, a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-012021-B13-00546 le vingtsix novembre deux mil vingt et un (26/11/2021).

> > **POUR AVIS**

Maître Rosele Pierre NTAMBANI

## **IANNONCES**

#### Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

#### **ANNONCE LEGALE «CULTURA» SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de Francs CFA: 1 000 000 Siège social: 98 Rue Docteur MOE POATY, Centre-ville POINTE-NOIRE

> REPUBLIQUE DU CONGO RCCM: CG-PNR-01-2014-B13-00570

#### AGREMENT DE CESSION DES PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SARL EN SARLU - ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Générale Extraordinaire des associés de la société «CULTURA» SARL, en date à Pointe-Noire du 30 mai 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire sous folio 221/2, n° 1991; Les résolutions suivantes ont été prises:

- Agrément de cession des parts sociales entre Monsieur Delphe-Espoir NLEMVO SITA et Monsieur Walid RHANNOU:
- Transformation de la société «CULTU-RA» SARL en SARLU; -Adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs.

II-Aux termes du Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé unique de la société «CULTURA» SARLU, en date à Pointe-Noire du 23 novembre 2020, déposé au rang des

I-Suivant Procès-verbal d'Assemblée | minutes du Notaire soussigné, le 17 novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire sous folio 221/5, n° 1994, il a été décidé de:

- La cession des parts sociales entre Monsieur Walid RHANNOU et la société «CULTURA»
- L'adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs pour les formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° CG-PNR-01-2021-D-00692, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 03 décembre 2021.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne **BOUANGA-GNIANGAISE,** Notaire.

#### Office de Maître Jean Bertin SELA Notaire,

Titulaire d'un office notarial, sis 707 rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1 er étage, Plateau Centre-ville. B.P: 13665. Tél: (00242) 06 666 91 71

#### **ANNONCE LEGALE** Société «DSIK EXCHANGE» SARL-P

Société à responsabilité limitée Pluripersonnelle au capital de six millions (6.000.000) de F. CFA. Siège social sis à Brazzaville, 45, Avenue de la Base, Batignolles Arrondissement 4, Moungali République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du | Siège social: sis à Brazzaville, 45, Avenue de la quinze octobre deux mil vingt et un, reçu par Maître Jean Bertin SELA Notaire, dûment enregistré à Brazzaville, le dix-huit octobre deux mil vingt et un sous le F0 797/70 n02904, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL-P).

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement au Congo:

- Le bureau de Change (achat et vente des devises); - Le Négoce (assistance, conseil et transaction financière).

**Dénomination:** Société «DSIK EXCHANGE»

Base, Batignolles, Arrondissement 4, Moungali; Capital social: Six millions (6.000.000) de F. CFA divisés en six cents (600) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 600, entièrement libérées et toutes attribuées à chacun d'eux en représentation de leurs apports respectifs;

Gérance: Monsieur YOKA Brice Frédy a été nommé Gérant de ladite Société:

Registre de commerce: L'immatriculation a été effectuée au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt octobre deux mil vingt et un, sous le n°CG-BZV-01-2021-B1200303.

> Pour avis. Maître Jean Bertin SELA

#### **DECLARATION**

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer mes très chers parents, amis et connaissances que suivant jugement gracieux, répertoire n 0 140, du 29 Juillet 2021, rendu par le Tribunal d'Instance de Poto-Poto-Moungali, mon père biologique, le nommé NGUESSO Maurice, m'a reconnu en tant que fils.

Désormais, je m'appellerai NGUESSO Janick Love Suprême et ce, en vertu de la force probante attachée à la susdite décision.

Je renonce par conséquent à mon ancienne identité de MIZIDY NDE-BEKA MBAKIDI Janick Love Suprême.

La présente déclaration a été établie pour servir et valoir ce que de droit./-

Fait à Brazzaville, le 06 Décembre 2021

Janick Love Suprême NGUESSO

#### **ETUDE de Maître Guy Parfait MOUKOUITI Notaire à Pointe-Noire**

Boulevard du 15 août 1963, entre la Grande Mosquée et l'Avenue de la République (ex- Révolution). Immeuble Galerie Panafricaine. 2eme étage. Porte E2-B08, Marché Central,

Téléphones: 06 681 71 64/05 556 05 14, E-mail: moukouitiguyparfait@gmail.com

#### **ANNONCE LEGALE**

Suivant acte authentique reçu par Maître | - Génie civil et travaux publics; Guy Parfait MOUKOUIT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 16 juin 2021, enregistré au domaine du timbre et enregistrement de Pointe-Noire Centre, le 13 juillet 2021, sous Folio 127114, numéro 5183, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination: MANAGE SEA WOR-**

**Sigle:** MASEWOR;

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital Social: Un Million (1 000 000) de F. CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées:

Siège Social: Pointe-Noire, 44, rue d'Atalie, vers NET CARE, Centre-ville; Objet Social: La société a pour objet:

- Intérim:
- Mise à disposition du personnel On/ Offshore:
- Gestion des recrutements;
- Services miniers:
- Travaux de métallurgie;
- Maintenance industrielle;

- Fourniture des consommables informatiques et équipements industriels. Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant Statutaire:** La Société est administrée et gérée par Monsieur Jean NGONDE, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal: Effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 septembre 2021, numéro CG-PNR-01-2021-B-01353:

Immatriculation au RCCM: Le 30 septembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B13-00386.

Pour avis.

Maître Guy Parfait MOUKOUITI, Notaire.

#### HALLIBURTON SERVICES CONGO SAS

Société par actions simplifiée Au capital de 1.000.000 Francs CFA Siège social: Immeuble Morija, 1er étage, Centre-Ville, B.P.: 1431, Pointe-Noire, République du Congo, R.C.C.M.: CG-PNR-01-2021B16-00021 NIU: M21000000201149K

Suivant Procès-Verbal des Décisions du Pré-I Jean-Claude OUSSIN est nommé pour une sident en date du 14 octobre 2021, le Président de la société HALLIBURTON SERVICES CONGO SAS a décidé ce qui suit:

Nomination d'un Directeur Général: Le Président a décidé de nommer Monsieur Alfred ESSEREKE, demeurant au 11, rue Forages, Tchiali, Pointe-Noire, République du Congo, en qualité de Directeur Général de la société. Monsieur Alfred ESSEREKE est nommé pour une durée d'un an, à compter du 14 octobre 2021.

Nomination d'un Directeur Général Adjoint: Le Président a décidé de nommer Monsieur Jean-Claude OUSSIN, demeurant Quartier Siafoumou, Pointe-Noire, République du Congo, en qualité de Directeur Général Adjoint de la société. Monsieur

durée d'un an, à compter du 14 octobre 2021. Nomination d'un Directeur des Ressources Humaines: Le Président a décidé de nommer Monsieur Yves NITOUD, demeurant au Quartier Mayinga, Arrondissement n0 6 Ngoyo, Pointe-Noire, République du Congo, en qualité de Directeur des Ressources Humaines de la société. Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B 16-00021.

Fait à Pointe-Noire. le 06 décembre 2021

Pour avis.

Le Président

#### **BAKER HUGHES CONGO**

Société à Responsabilité Limitée / Au capital de 30.000.000 Francs CFA Siège social: 64, Avenue Jean-Marie Mavoungou, Zone Industrielle de la Foire, Arrondissement n°2 Mvoumvou, B.P.: 1171, Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2002-B12-00104

Ordinaire en date du 26 novembre 2021, les Associés de la société BAKER HUGHES CONGO ont décidé

Révocation de Monsieur Olufemi Mohammed de ses fonctions de Co-Gérant: L'Assemblée Générale | Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, B.P.: 14366, Ordinaire a décidé de révoquer Monsieur Olufemi Mohammed de ses fonctions de Co-Gérant, avec prise d'effet à compter du 26 novembre 2021

Nomination d'un nouveau Co-Gérant: L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer, en qualité de nouveau Co-Gérant, Monsieur Stéphane Akame Zeh. demeurant au 64, Avenue Jean-Marie Mavoungou, Zone Industrielle de la Foire, Arrondissement n°2 Mvoumvou, B.P.: 1171, Pointe-Noire, République du Congo. Monsieur Stéphane Akame Zeh est nommé pour une durée indéterminée, avec prise d'effet à compter du 26 novembre 2021.

Renouvellement des mandats des Commissaires

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale | aux Comptes: L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, respectivement KPMG Congo, demeurant au 4° étage Immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Boulevard Brazzaville, République du Congo, et Monsieur Rémy Ikonga, demeurant au: 76, rue Malala, face Aéro-club, B.P.: 1854, Pointe-Noire, République du Congo, pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2002-B

> Fait à Pointe-Noire, le 06 décembre 2021 Pour avis.

Le Gérant.

## Le directeur général de l'hôpital A. Sicé exhorte la population de Pointe-Noire à retrouver le chemin de leur hôpital

Le flot de rumeurs dans les réseaux sociaux salissent l'image de l'hôpital Adolphe Sicé et plongent cet établissement dans les fausses informations. Au-delà de toutes ces rumeurs, Lambert Chakirou, directeur général de cette institution a organisé le vendredi 10 décembre dernier une conférence de presse avec les journalistes de la ville de Pointe-Noire. L'échange a eu pour objet principal d'inciter la population de Pointe-Noire à revenir à leur hôpital.

onstruit en 1931, l'hôpital Adolphe Sicé est un hôpital public qui recoit des malades de partout et en qui la population devrait avoir de la confiance en comptant sur le savoir-faire du personnel.

Aujourd'hui les réseaux sociaux devenus un lieu où chacun devient un communicateur ou un journaliste diffusent des fausses informations, font des audio et des vidéos qui sont des fakenews. Ils ont eu de l'impact sur la population qui commence à hésiter à l'hôpital en cas de maladie, même grave.

Au cours de la conférence de presse le directeur général a pu éclaircir les faits tout en réaffirmant que beaucoup d'informations autour de son établissement sont des faussetés.

Il a ainsi cité le cas d'une femme qui aurait prétendument subi une intervention chirurgicale et qui, à l'approche de sa sortie, serait vue proposer une injection de vitamine par un agent qui a fini par reconnaître qu'il voulait, en fait, lui injecter un poison mortel. «Faux, a martelé le directeur général: l'hôpital Adolphe Sicé a de la compétence; ce n'est pas un lieu où on fait du mal aux populations ou aux malades».

Le second cas de rumeur ayant porté un impact négatif est celui de cette femme qui serait allée avouer dans une église qu'elle aurait tué 86 personnes à raison de 300.000 francs CFA par personne à l'hôpital A. Sicé. Pour le directeur général c'est inhumain



Lambert Chakirou le DG de l'hôpital A. Sicé

de réaliser une telle action car. si c'était le cas, cette personne devrait être dénoncée et montrer le lieu où se situe l'église où elle est allée se confesser.

«Nous avons mené des enquêtes de notre côté mais jusqu'à présent on n'a encore rien trouvé. Et nous disons que tout ça, ce sont des rumeurs!».

Pour éclairer la population le directeur général a répondu aux questions qui lui ont été posées. Mais il a aussi fait comprendre que l'hôpital Adolphe Sicé est

un lieu qui a pour objectif de soigner, d'aider, d'accompagner la population en vue d'avoir une bonne santé et non un lieu de torture. L'hôpital Adolphe Sicé ne figure pas dans toutes les informations que véhiculent les rumeurs qui circulent dans les

Il a invité la population de Pointe-Noire à retrouver le chemin de son hôpital car il est là pour les populations et non contre elles.

réseaux sociaux.

#### **Madocie Déogratias MONGO**

#### **DROITS DE L'HOMME**

## Le Congo reste éloigné des objectifs de la Déclaration universelle

Le 10 décembre de chaque année est célébrée la Journée internationale des droits de l'homme. Au Congo, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé vendredi 10 dernier, une conférence de presse au quartier Plateau des 15 ans, à Brazzaville. Animée par Georges Nguila, directeur exécutif de l'OCDH, cette conférence était appuyée d'une vidéo montrant des personnes mortes des suites des sévices policières, surtout dans les geôles des deux grandes villes du pays, tout comme les abus liés aux droits humains perpétrés surtout par les agents de la force de l'ordre.

près la conférence nationale souveraine en 1991, l'Etat congolais avait incorporé la Déclaration universelle des droits de l'homme dans les différentes constitutions comme principe de gestion publique. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée en 1948 par les Nations Unies. Et, le Congo en est devenu membre le 20 septembre 1960. Il est donc tenu au respect des droits humains, a précisé Georges Nguila. Les relations entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique,

des Caraïbes et du Pacifique (ACP) font aussi obligation aux Etats ACP de respecter les droits humains. Les aides des pays de l'UE sont en effet assujetties au respect des droits humains et de la démocratie. La Déclaration universelle des Droits de l'homme comporte 30 articles et affiche les droits civils et politiques, les droits économiques et socio-culturels. Il est fait obligation aux Etats de les respecter en matière de gestion publique ainsi que certaines dispositions reprises dans la constitution, a relevé le



Georges Nguila donnant sa conférence de presse

conférencier.

«La Constitution dispose que la peine de mort est abolie, mais malheureusement, les policiers abattent tout le temps les citoyens. Cela témoigne d'une moquerie institutionnelle», a dit Georges Nguila. Répondant aux interrogations des journalistes, le conférencier a affirmé que les arrestations se font de façon arbitraire et sans respect de la durée de garde à vue, et la détention préventive au mépris des dispositions du code de procédure pénale alors qu'elle est de 24 heures pour les mineurs et 48 heures pour les majeurs avec possibilité de reconversion sur instruction du Procureur. A la maison d'arrêt, il est de quatre mois avec possibilité

COVID-19

#### Le ministre Jean Luc Mouthou exhorte les élèves à se faire vacciner

our garantir une bonne santé aux apprenants en cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a entamé une série de descentes dans les établissements publics, en vue d'inciter les élèves à la vaccination contre le coronavirus. C'est au lycée Pierre Savorgnan de Brazza à Brazzaville qu'a commencé cette tournée, le 13 décembre dernier.



Le ministre Jean Luc Mouthou

Le chef de département de l'Enseignement général et sa suite ont assisté à la cérémonie de levée des couleurs avant d'échanger avec les lycéens de Pierre Savorgnan de Brazza.

En pédagogue, Jean Luc Mouthou a rappelé à l'auditoire le contexte difficile lié à la COVID-19 que traverse le monde, en l'invitant à faire preuve de responsabilité pour la réussite de l'opération de vaccination, qui demeure le moyen efficace pour contrer cette pandémie. «Autant nous nous sommes vaccinés hier contre la rougeole, la poliomyélite, autant est que demain notre sécurité sanitaire devrait passer par une vaccination contre le coronavirus. Nous allons vous protéger, nous allons tous nous protéger, parce qu'il en va aussi de notre santé», a dit le ministre.

La santé étant au cœur de tout, le ministre Mouthou a insisté sur le respect des gestes barrières, même si la prévalence du virus tend à régresser. «Vous garantir la santé, c'est vous aimer», a-t-il martelé. Avant d'exhorter les élèves au travail bien fait, pour des résultats encourageants en fin d'année scolaire. «Aussi vrai que nous protégeons les enfants à la naissance ou tout au long de leur vie sur des questions essentielles comme la tuberculose, la rougeole ou les MST en milieu scolaire; nous avons la mission de vous protéger, de vous sensibiliser sur toutes ces problématiques qui sont aussi importantes pour vous que pour l'Etat. Nous ne pouvons pas à ce niveau de responsabilité être complices de votre mauvais état de santé surtout pas en milieu scolaire», a-t-il dit.

E.M-O

de prolongation décidée par un magistrat. Malheureusement, aucune de ces dispositions n'est respectée. La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule dans son article 3 que «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sureté de sa personne». Et, l'article 5 d'ajouter: «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants».

Le conférencier a rappelé que la

condition de la personne vivant

Constitution congolaise de 2015 en son article 8 souligne que «la personne humaine est sacrée et a droit à la vie». L'Etat a donc l'obligation de la respecter et de la protéger, et chaque citoyen a droit au plein épanouissement de sa personne dans le respect des droits d'autrui, de l'ordre public, de la morale et des bonnes mœurs, a-t-il conclu

Philippe BANZ

#### **HANDICAP**

## Les doléances de l'école Case Emile Divoc I ontonda

rélude à la commémoration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap, célébrée le 3 décembre de tous les ans, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) que dirige Jean De Dieu Ngoma, a organisé une journée dénommée: «Rencontre pour une culture partagée sur les expériences avec les enfants déficients intellectuels». Objectif: permettre aux gestionnaires des écoles spéciales de Brazzaville, aux parents d'élèves déficients intellectuels d'être édifiés sur le concept de la déficience intellectuelle, mais surtout de formuler des recommandations sur les préoccupations qui sont les leurs. C'était mardi 30 novembre 2021,



De g. à d. Johny Chancel Ngamouana, Ndinga Okossa et Jean De Dieu Ngoma

à l'école Case Emile Rives I à Brazzaville.

Le directeur promoteur de cette école spéciale, Oniangué Menga, a présenté à l'assistance les maux qui minent son bon fonctionnement et lancé un SOS. Entre autres la difficulté de payer les encadreurs et le loyer; le manque de matériels didactiques ainsi que le manque de subvention de la part du ministère

de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, etc. «Nous voulons que les gens nous viennent en aide financièrement et matériellement. Les parents de nos élèves sont en majorité des démunis, ils ne sont pas en mesure de payer la scolarité de leurs enfants. Nos enfants ont besoin d'apprendre un métier. la couture et la coiffure pour les filles, la menuiserie et la soudure pour les garcons, mais malheureusement, nous n'avons pas d'aides», a-t-il dit.

Ces doléances ont été bien recues par le secrétaire permanent du CCPVH, Jean De Dieu Ngoma, qui a promis de les relayer auprès de l'Etat. «Nous avons pour mission de donner des avis sur la situation et la

avec handicap pour que des solutions soient trouvées. Mais. nous ne pouvons pas donner un avis depuis nos bureaux. Il est toujours intéressant de se rendre compte de la réalité. Nous avions entendu parler de cette école spéciale Emile Rives, il était question que nous puissions voir ce qui se passe, et comment ça se passe. Nous allons prendre le relais pour transmettre toutes ces doléances aux autorités habilitées», a-t-il rassuré. Avant de poursuivre: «II y a beaucoup de difficultés qui se posent à ce niveau-là, mais nous avons pensé que notre mission est d'écouter et également de faire des propositions au niveau de l'Etat sur ce que je constate. J'ai entendu le directeur de l'école parler, aucune autorité n'a pris l'initiative de venir leur rendre visite, en dépit du fait que plusieurs correspondances ont été envoyées au niveau du ministère de l'Enseignement primaire et

au niveau même des autorités locales», a-t-il déploré, en appréciant le travail et les efforts fournis par les animateurs de cette école. L'assistance a suivi, pendant cette rencontre, un film sur les problèmes sociaux divers rencontrés par les personnes vivant avec handicap, notamment les déficients intellectuels.

Le secrétaire permanent du CCPVH, qui avait à ses côtés Armand Guy Richard Ndinga Okossa, secrétaire adjoint, et Johny Chancel Ngamouana, trésorier du CCPVH n'était pas venu les mains vides. Il a remis, à titre symbolique, un présent à cet établissement crée en 2013 (à l'image de l'école spéciale de Moungali fondée par la Sr Marguerite Tiberghien). Cet établissement compte 225 élèves en cette année scolaire 2021-2022. et sa vocation est de former les enfants déficients intellectuels.

**VIOLENCES** 

## Donner la parole aux collégiennes et lycéennes

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme (CCF) a échangé samedi 4 décembre dernier. au cours d'un atelier d'écoute au lycée Sébastien Mafouta, dans le 8º arrondissement de Brazzaville, Madibou, avec des collégiennes et lycéennes des établissements scolaires de la zone sud de Brazzaville. Les questions liées aux violences, notamment le harcèlement sexuel en milieu scolaire, ont été au cœur de cet échange.

a responsable communication du Conseil, Rose Marie Ovaga a exhorté les jeunes filles à ne point hésiter à relever. si possible, les us et coutumes qui impacteraient négativement leur vie ou la vie de toute femme dans le pays. «Les filles congolaises font certainement face à toutes sortes d'obstacles et se retrouvent trop souvent confrontées à des violences, y compris sur les lieux d'apprentissage. Des violences qui sont cause d'abandon des études et de décrochage scolaire», a-telle déclaré. Des propos qui ont permis aux élèves de dénoncer ouvertement les problèmes qui minent leur parcours scolaire. Venues des lycées Sébastien Mafouta, Notre-Dame du Rosaire. Savorgnan-de-Brazza. 1er Mai et Nganga-Edouard; des collèges Fraternité et Angola libre, les filles ont peint, devant quelques membres du Conseil consultatif de la femme, le tableau sombre des violences dans elles sont victimes aussi

bien dans les écoles publiques que privées. Elles ont dit sans honte aucune, les actions, les menaces, les propositions, les insultes, les intimidations et les gestes non appropriés, dont elles sont témoins ou victimes. «J'invite mes sœurs qui subissent des actes bizarres à l'école à toujours dénoncer, puisque notre avenir en dépend. Nous ne devrons pas abandonner les études à cause des menaces des enseignants ou de nos amis de classe. Nous ne sommes pas des objets sexuels et nous ne devons aucunement satisfaire les désirs des enseignants, afin d'avoir les bonnes notes en classe». a indiqué une lycéenne. Avant d'ajouter qu'elle a redoublé la classe de seconde à cause de son professeur de mathématiques, qui lui attribuait toujours des mauvaises notes du fait qu'elle n'acceptait pas ses avances et rendez-vous extrascolaires. Plusieurs autres témoignages allant dans ce



Des collégiennes et lycéennes posant avec les femmes du Conseil

sens, ou même plus fragrants, ont été entendus.

Cet atelier d'écoute des collégiennes et lycéennes s'est inscrit dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes célébrée le 25 novembre de chaque année. Il a sensibilisé les jeunes filles aux violences sexuelles et a permis également aux participantes d'éviter ou de dénoncer les formes de violences dont elles sont victimes ou témoins. «Nous sommes ravies d'échanger avec les élèves. Il v a un bon dynamisme et elles ont la force de dénoncer ce qu'elles vivent au quotidien, notamment les violences sexuelles, le cyber harcèlement et autres. Il est temps de tout dénoncer», a indiqué Rose Marie Ovaga. Le thème a été jugé très impor-

tant et éclairant par le public

cible dans la mesure où le harcèlement peut freiner la progression d'une élève dans son parcours. Reste à espérer que ces rencontres feront de telle sorte que les élèves filles soient outillées pour contrer toute sorte de harcèlements dans leur établissement, la rue ou dans la vie.

La campagne de sensibilisation et d'écoute a pris fin le 11 décembre. Un rapport faisant le point de toutes ces activités sera présenté aux autorités compétentes.

Pour rappel, le Conseil consultatif de la femme émet des avis sur les questions liées à la condition de la femme. Il fait également au Gouvernement des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement

**Viclaire MALONGA** 

L'un des

présumés

trafiguants

avec des

en cages

#### TRAFIC D'ESPECES ANIMALES

## Encore des présumés trafiquants de perroquets gris du Gabon

Les interpellations de présumés trafiquants de perroquets gris du Gabon se succèdent. Les 3, 4 et 6 décembre derniers dans la capitale, trois individus sont tombés dans les mailles du filet de la Gendarmerie, pour détention et commercialisation de 18 perroquets gris du Gabon, une espèce animale intégralement protégée.

es deux présumés trafiquants interpellés le 3 et ■le 6 décembre sont originaires de la République Démocratique du Congo. Ils sont membres d'un même réseau et avaient en leur possession 17 perroquets sur les 18 saisis. L'un est vendeur et l'autre fournisseur. Le troisième, de nationalité congolaise (République du Congo), a été appréhendé le 4 du même mois. C'est un vendeur ambulant qui achetait et revendait ces espèces interdites par la loi.

L'opération de démantèlement de ce réseau de trafiquants de perroquets gris du Gabon est menée depuis quelques jours par les éléments de la Section de recherches judiciaires de la région de Gendarmerie de Brazzaville conjointement avec les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière et l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Ces trois dernières interpellations font suite à celle menée le 28 novembre de cette année dans un site de loisirs au village Lifoula, dans le District d'Ignié (Département du Pool) où 28 perroquets gris du Gabon et deux cercopithèques vivants avaient été saisis. Deux présumés trafiquants avaient été interpellés sur le lieu de la saisie. La deuxième audience portant sur cette affaire est prévue le 20 décembre au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville. Les deux présumés trafiquants à la première audience du 6 décembre ont avoué les faits et n'ont pas bénéficié de liberté provisoire dans l'attente de la décision de justice.

Pour les trois autres arrêtés ré-

cemment, la première audience était prévue ce 15 décembre. Tous ces trafiquants présumés ont maintenu ces perroquets et cercopithèques en captivité, dans des conditions depiorables alors qu'ils auraient dû s'émanciper dans la nature. Deux perroquets sont d'ailleurs décédés, pour mauvais traitements. Nombreux sont en mauvaise santé. Les animaux saisis ont été successivement confiés à l'équipe de l'Institut Jane Goodall de la Réserve de Tchimpounga dans le Département du Kouilou où ils ont reçu des soins appropriés avant de retrouver leur liberté.

Ces animaux sont classés comme vulnérables par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature. «Toute personne qui sera trouvée en possession des animaux intégralement ou partiellement protégés seront simplement



traduits devant le procureur» a déclaré le colonel Mounqui Gambou, Chef d'Etat-Major de la région de Gendarmerie de Brazzaville.

En République du Congo, le

perroquet gris du Gabon et le

cercopithèque sont parmi les

espèces animales protégées,

conformément à la circulaire

n°00268 sur le perroquet gris

du Gabon et l'arrêté n°6075

du 09 avril 2011 déterminant

les espèces intégralement et

partiellement protégées. Les personnes interpellées encourent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et une amende



pouvant atteindre 5.000.000 de F.C-FA conformément à la loi. Pour le directeur géné-

Des perroquets

gris en cage

rale de l'Economie forestière, Joseph Moumbouilou, «tout espèce animale intégralement protégée en compagnie doit être restituée pour être relâchée dans la nature. Tous ceux qui en ont dans leurs maisons, dans leurs concessions doivent les restituer...» V.M.

#### **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

#### La convention d'hébergement du Bureau national de l'AUF au Congo signée

e président de l'Université Marien Ngouabi (UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, et le recteur de l'Agence universitaire de francophonie (AUF), le Pr Slim Khalbous, ont signé lundi 22 novembre dernier, à Brazzaville, la convention d'hébergement du Bureau national de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). En présence de Aïssatou Sy-Wonyu, directrice régionale AUF Afrique centrale et Grands Lacs, de l'équipe dirigeante et des chefs d'établissements de l'Université Marien Ngouabi, devant un parterre d'étudiants.



Echange de parapheurs entre le recteur de l'AUF et le prsident de l'Université Marien Ngouabi

La signature de cette convention, permettra aux établissements d'enseignement supérieur publics et privés de la République du Congo de tirer profit de l'expertise de l'AUF et de bénéficier d'un accompagnement qualitatif sur le plan académique et scientifique. «Les étudiants inscrits dans notre université nourrissent d'importants rêves, pour leurs parents, pour eux-mêmes et pour le pays. Nous avons l'obligation de les aider, parce que tout changement qui s'opère dans ce vivier qu'est l'université aura des répercussions sur toutes les composantes de la nation congolaise», a indiqué le président de l'Université Marien Ngouabi en matière de nouvelles compétences décentralisées ou d'extension des universités. Cet accord intervient au moment où «le Congo a lancé avec des ambitions précises, claires et réalisables la mise en œuvre de la création d'infrastructures d'innovation en matière éducative», a-t-il poursuivi.

Le recteur de l'Agence universitaire de la francophonie a rappelé que son institution est implantée en République du Congo depuis 15 ans. Il estime qu'il est maintenant temps d'avoir un programme encore plus ambitieux au vu des changements importants que le Congo lance, préconise, dans le cadre de l'enseignement supérieur. L'université étant un «agent de développement... il était important que la première organisation universitaire au monde (AUF), avec plus de 1000 universités membres, dans 120 pays, à travers le monde, dont 400 en Afrique, soit à côté de votre université pour un changement qualitatif majeur...», a-t-il



Après la cérémonie de signature

souligné. D'où l'ouverture d'un bureau national AUF à Brazzaville Ainsi, cette convention signe la création de plusieurs espaces de service: un bureau national dénommé AUF Congo-Brazzaville pour «marquer l'importance de la présence politique, de l'engagement de l'AUF aux côtés des pouvoirs publics du Congo, dans le développement des systèmes éducatifs universitaires... », selon le Pr Slim Khalbous. Ce bureau pour l'ensemble du pays se veut porteur d'une vraie politique de diplomatie scientifique francophone. Une politique qui s'engage à accompagner la réforme des systèmes éducatifs universitaires et à faciliter la coopération internationale et la mise en réseaux des universités francophones dans le monde.

A côté du bureau, il y a deux autres espaces de services: le Campus du nouvel espace universitaire francophone (le CNEUF 5.0), du fait de son ouverture plus grande sur le monde de l'entreprise et un rattachement international plus fort de ce campus numérique... Le deuxième espace, c'est le Centre d'employabilité francophone (CEF). Ce centre est dédié à l'amélioration de l'insertion professionnelle, de l'employabilité des diplômés des universités congolaises, membres de l'AUF.

Marcellin MOUZITA

## IANNONCESI

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX UNITE DE GESTION DU PROJET

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°026-SC/MASAH/PLRUC/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET (SOCIETE) POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DES DEUX PROJETS LISUNGI

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service du cabinet chargé d'assurer la fonction d'audit interne des deux projets Lisungi.
- 2. Le consultant aura pour missions d'évaluer: (a) l'application des accords de financements et des manuels de procédures ; (b) les performances des Projets ; (c) les opérations financières et comptables; (d) le processus de ciblage et de paiement des ménages; (e) le processus de gouvernance des projets; (f) le système d'information comptable; (g) le système de management des risques; (k) le dispositif de contrôle interne.
- 3. L'unité de Gestion du Projet invite les agences intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.
- 4. Les critères de qualification de l'agence dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants:
- Etre un Cabinet d'Audit indépendant et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit

- au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF;
- Avoir en place un système de contrôle qualité, documenté et vérifiable, destiné à fournir l'assurance raisonnable que le cabinet et son personnel se conforment aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires, conformément à la Norme Internationale de Contrôle Qualité (International Standard on Quality Control, ISQC 1) «Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières historiques, et d'autres missions d'assurance et de services connexes».
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.
- Avoir une expérience confirmée (05 ans au minimum) en audit interne des projets de développement notamment, ceux financés par la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), Union Européenne, Foreign Commwealth and Development Office (précédemment Department for International Development-DFID) (FCDO).
- A ce titre, le cabinet devra disposer d'une équipe composée d'un Chef de mission, d'un Associé signataire des rapports, d'un auditeur financier, d'un auditeur spécialisé en passation et exécution des marchés et d'un auditeur spécialisé en audit des performances.
- 5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des agences sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.
- 6. Une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) agences sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la sélection basée sur la qualité et le

- coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.
- 7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 27 décembre 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°026-SC/MASAH/PLRUC/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET (SOCIETE) POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DES DEUX PROJETS LISUNGI.
- 8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux: de 8H00 à 16H00, heure locale.
- 9. Les cabinets intéressés devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant:
- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité du cabinet;
- Document de présentation du cabinet (organisation administrative, documentation juridique);
- Document de présentation des missions similaires réalisées;
- Liste et CV du personnel du cabinet.
- 10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à:

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux

Adresse: Ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo)
Pays: République du Congo
Email: recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2021



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

## INSERTION LEGALE N° 122/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	N° 5510 du 12/06/20	Section AM, bloc 122, Plle 3 bis, Sup.194, 14 m2	20 bis , Rue Kouilou (Qtier Mbouala Moutabala)	Mfilou	DOUKANGA Jean Vianney
2	N° 6361du 11/10/21	Section AS2, bloc 121, Plle 10, Sup. 405, 70 m2	11, Rue Balembohata Paul (Qtier Mayanga)	Madibou	BANGALA François Roger
3	N°6262 du 04/04/21	Section B2, bloc 63, Plle 13, Sup.404, 70 m2	06, Rue Monseigneur Nkounkou Auguste (Qtier Diata)	Makélékélé	N'KOU née MANTCHIBA Bernadette
1	N°6255 du 29/07/21	Section B2, bloc 63, File 13, Sup.454, 76 Hiz Section P13C(ex P13), bloc 104(ex 90), Plle 11bis (ex 1053), Sup 364, 32 m2	20 bis, Rue Kitolo (Cité des 17)	Mfilou	MPOUSSA née PANGOUD TCHISSAFOU Magdala Joséphine Priscille
5	N° 6114 du 10/05/21	Section -, bloc - ; Plle -, Sup.702, 55 m2	Rue Nkakou Robert (Qtier Kibina)	Madibou	MABASSA David Sylvain
6	N° 6323 du 07/09/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 386, 63 m2	Village Loukanga I	Pool	BITOUNTI MASSIOSSIO Lydie Clarisse
7	N° 5941 du 20/01/21	Section BK, bloc 162, Plle 16 bis, Sup 1590,39 m2	Quartier Mbouono	Madibou	KIMBEMBE Brice
8	N° 6084 du 29/04/21	Section AW, bloc 64, Plle 4, Sup.374, 96 m2	Avenue Mampouya Georges (Qtier Madibou)	Madibou	MBELOLO Ferdinand Blaise
9	N° 6144 du 28/07/21	Section F, bloc 19, Plle 13 ter, Sup.191, 86 m2	51 bis, Rue Félix Tchikaya (Qtier Bacongo)	Bacongo	MALONGA Eudoxie Judith
10	N° 4713 du 05/03/19	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 411, 87 m2	Village Dzoumouna	Pool	BANDZOUZI YENGUI Marylene
11	N° 6304 du 23/08/21	Section -, bloc-, Pile -, Sup. 441, 46 m2	19, Rue Mathieu Massamba (Qtier Kombé Agri Congo)	Madibou	MOUANGA SANSI Monique
12	N° 6368 du 18/10/21	Section AT, bloc 3, Plle 19, Sup 444,39 m2	74, Rue Itsounou Jean (La Base)	Moungali	MBWILOU MATONDO Rajive Ivi Junior
13	N° 4648 du 22/01/19	Section AE, bloc 30, Pile 49bis (ex 54), Sup.568, 75 m2	02 bis, Rue Bikounkou F.(Qtier Mamvoua)	Madibou	FOURIKA Monique Honorine
14	N° 5957 du 26/01/21	Section AN2, bloc 33, File 43bis (ex 34), 3up.330, 73 miz	10, Rue Ngabanzoko (Qtier Ngambio)	Mfilou	KINDZOUNZI Pierre
15	N° 6078 du 28/04/21	Section AM, bloc 134, Pile 1bis, 3dp.130, 04 m2	02, Rue Alpin Batota	Mfilou	MOUSSAVOU Félicien
16	N° 6353 du 29/09/21	Section G, bloc 134(ex 78 b), Plle 2, Sup.363, 65 m2	68, Rue Nganga Lingolo (ex Jules Grevy)	Bacongo	ELOMBAT Daniel et Mme ELOMBAT née TARANKO MAMOUBET Corinne
17	N° 5781 du 02/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.378, 82 m2	Loukanga II	Pool	BANZOUZI Clotilde
18	N° 5965 du 1er /02/21	Section AM, bloc 11(ex 2), Plle 1bis(ex 34), Sup. 209,84 m2	34, Rue Kibossi (Qtier 79 Mbouala)	Mfilou	N'ZAOU LOUKOMBO NGANGA Gabin Ghislain
19	N° 4836 du 21/05/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.286, 50 m2	Rue Mampouya Fulgence (Nganga Lingolo)	Pool	La Société des Sœurs Oblates Apostoliques de Notre Dame de Lourde
20	N° 6356 du 30/09/21	Section AP2, bloc 222, Plle 2, Sup 312,73 m2	14, Rue Mabombo (Quartier 74 Ngambio)	Mfilou	NYAMABOUSSOUKOU née NKABILA KAMESSA Julienne
21	N° 6170 du 04/06/21	Section -, bloc-, Plle -, Sup., 500, 00 m2	Quartier Kombé Kibélolo	Madibou	NDALA MIENANZAMBI Jean Bosco
22	N° 4046 du 30/08/17	Section DA3, bloc 6, Plle 4, Sup.1242, 56 m2	L' O.M.S	Madibou	NIABIA Médard
23	N° 27637 du 14/09/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.390, 92 m2	Quartier Ngambio	Pool	ONTSINTSEYI MPALOWEME
24	N° 6258 du 29/07/21	Section A3, bloc 106, Plle 16, Sup.295, 21 m2	31, Rue Ngangouoni	Makélékélé	MBERI Ferolga Quesnel Rivarol
25	N° 5894 du 23/12/20	Section BI, bloc 89, Plle 15, Sup.508, 02 m2	Avenue Mafouta Sébastien	Madibou	BOUZITOU Prosper
26	N° 5751 du 20/10/20	Section C, bloc 3, Pile 10, ex 313), Sup 500, 00 m2	313, Rue Eugène Kakou	Bacongo	BOUZITOU Prosper
27	N° 6373 du 21/10/21	Section BH2, bloc -51, Plle 2 ter, Sup.405, 14 m2	03, Rue Tantine Jacquie Biboussi (Qtier Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHELY
28	N° 6355 du 29/09/21	Section AM, bloc 179, Plle 13, Sup.213, 45 m2	01, Rue Mouanda Mpika (Qtier 701kibouendé)	Mfilou	MOUYABI BAKALA Guy Roger
29	N° 6390 du 02/11/21	Section A, bloc 27, Plle 6, Sup.283,05 m2	18, Rue Tsiambou (Q Moukoundzi Ngouaka)	Makélékélé	CIGNAS Naomie Victoire; -CIGNAS PAKOU Justi Ledivin
30	N° 6022 du 12/03/21	Section C2, bloc 32, Plle 13, Sup.234, 65 m2	143, Rue Bergère	Bacongo	BITSINDOU MIAYOKA Reine Aymone
31	N° 6374 du 21/10/21	Section AP, bloc 186, Plle 2, Sup.282, 00 m2	23 Avenue Ngamaba	Mfilou	SAFOULA Edwige Chantal Laure;- OUNGOULA Flore;- OUN-
J	14 0017 44 21/10/21	0000,017 ti , 5100 100, 1 110 2, 04p.202, 00 1112	207 Worldo Hydrifiaba	IVIIIIOU	GOULA Juste Gildas; -VOUALA DIKAMONA Lucie; -BAMANA
					KIFILA Joseka
		)	Down Placenties	Drigitta OV	

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Pour l'Insertion légale

Brigitte OKOLA Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2021

## HISTOIRE ET LITTERATURE

## Le 28 Novembre 1958 ne fut nullement jour de fête!

Cette date ne peut se ramener qu'à la proclamation de la République quand le Moyen Congo ne changea pas fondamentalement son statut colonial.

u demeurant, des événements graves et dou-Noureux endeuillèrent la ville océane, capitale du pays ce jour. Il n'y eut pas de fête à Pointe-Noire, il y eut plutôt deuil et déchirements ethnocentristes, lesquels continuent d'imprimer la conduite des politiques, divisant ainsi les Congolais en Nord, Sud, Nibolek, Tchek, etc.

Des personnalités peu instruites de l'histoire ont raconté des énormités lors de cette célébration. Ils ont soutenu que le Président Denis Sassou-Nguesso serait le premier dirigeant du Congo à fêter l'événement en 1991. C'est archifaux ! Car les 28 Novembre 1959, 1960, 1961 et 1962 furent célébrés avec faste et flonflons par le Président Fulbert Youlou. Elèves au lycée Chaminade, sous la direction de Monsieur Daniel Ovaga, nous avions exécuté des mouvements gymniques au Stade Eboué, le 28 Novembre 1960. La fête fut rehaussée de la présence de Moise Kapenda Tchombé, président de l'Etat sécessionniste du Katanga, ami du Président Fulbert Youlou.

A l'occasion de cette de célébration, il n'est pas inutile de se poser des questions! Comment une colonie peut-elle se muer en République sans être un Etat indépendant?

Ce jour, la République vit le jour, sans drapeau, sans hymne, sans sceau, ni armoiries. Ce n'était prévu nullement. Et on continua de chanter la Marseillaise, au lever du drapeau tricolore français. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé dans son

discours que les armoiries de la République furent adoptées en 1963. C'est dire que les Congolais, à commencer par leurs dirigeants subirent sans broncher ces mutations. Ils ne maitrisaient rien de la marche des affaires.

Les raisons de ces bizarreries Tout ce qui se passa dans les colonies françaises, releva des trouvailles du général Charles De Gaulle, un homme de génie, la France étant sa passion. Lui seul savait dans quel dédale, il engageait l'ancien empire français. Les leaders et hommes politiques congolais, ne virent que du feu, eux qui refusèrent l'accession à l'indépendance. Charles De Gaulle, revenu aux affaires dans les circonstances quelque peu insurrectionnelles, fut soutenu par le Comité de Salut Public, animé par le général Massu. On fit appel à ce prestigieux personnage aux fins de mettre un terme à la guerre d'Algérie. Et il en profita aussi pour concocter un projet pour les colonies, surtout après la débâcle de l'armée française à Dien Bien Phu en Indochine.

Arrivé à Brazzaville, Charles De Gaulle annonça au Stade Eboué, le 24 Août 1958 l'avènement de la 5<sup>e</sup> Constitution de la République et la formation de la Communauté. Un référendum prévu le 28 septembre 1958 en déciderait. Charles De Gaulle soutint dans son propos que ceux qui refuseraient la Communauté seraient des partisans de la sécession. Par sécession, il évoquait l'Algérie en ébullition. Car sous la direction du FNL, depuis Novembre 1954, ses militants menaient le



Lecas Atondi Monmondjo

combat de leur libération. A leurs frontières, les Congolais étaient informés de l'action des maquis tenus par l'Union des populations du Kamerun (UPC) harcelant les troupes françaises afin de les bouter hors de leur pays. Eux aussi étaient des sécessionnistes dont parlait De Gaulle. Quand De Gaulle évoqua la sécession pour ceux qui voteraient Non, il fit peur, et les gens prirent cela pour une menace. Car les ressortissants des colonies n'ignoraient pas les atrocités et brutalités des militaires français en Algérie et au Cameroun, certains de leurs compatriotes servaient sous le drapeau français et racontaient avec force détails la mort semée sur ces champs d'opérations.

La Communauté fut du bluff Charles De Gaulle développa dans son discours les bienfaits de la Communauté, qui voyait la France et les anciennes Colonies mettre tout ensemble pour le bien de tous. La France maintiendrait son monopole d'exploitation des ressources stratégiques, de la monnaie, de la défense nationale, de l'enseignement supérieur,

de la diplomatie pour le bien de tous. En fait, il n'y eut jamais de Communauté ce fut du bluff. Il n'y eut rien de nouveau, on embraya sur le néocolonialisme. Et le 28 septembre 1958, le référendum eut lieu en France métropolitaine et dans les Colonies. Ce serait oui ou non. Le oui l'emporta. Léon Mba, Premier dirigeant du Gabon avant le vote avait dit opter pour la départementalisation pour son pays. Il le dit à Yvon Bourges. De Gaulle refusa net. La Guinée de Sekou Toure vota non et proclama son indépendance.

Le Moyen Congo vota à plus de 99% oui. Le vote du camp qui réclamait l'indépendance comme celui de Julien Boukambou, Thauley Ganga, Aimé Matsika et des militants de l'Union de la jeunesse congolaise eut moins de 2500

J'ai personnellement vécu une expérience. J'ai emprunté un véhicule du transporteur Prosper Okombi chargé de conduire une dizaine de militants du MSA dépêchés dans le Nord Congo pour faire voter Oui. Ils étaient chargés de casiers de boissons pour les chefs coutumiers et les militants qui seraient arrosés pour la bonne cause : suivre De Gaulle, c'était l'avis d'Opangault.

#### Des faits de corruption en 1957

Jacques Opangault Vice-Président du Conseil de gouvernement du Moyen Congo et d'autres hommes politiques prirent part aux festivités du 14 juillet à Paris. Le Conseiller Georges Yambot, de la circonscription de Mossendjo fut de la délégation. L'abbé Fulbert Youlou et le Conseiller de l'Union française Emmanuel Damongo Dadet, l'orientèrent vers Félix Houphouët Boigny pour assouvir ses appétits d'argent et de biens, Opangault excédé, refusa d'honorer ses multiples demandes. On lui intima l'ordre en conséquence de changer de bord. Youlou lui promit une camionnette Land Rover et l'érection d'une région nouvelle dont Mossendjo serait le Chef-lieu (la Nyanga Louessé). Une fois rentré au pays, Yambot annonça qu'il quittait le MSA pour l'UDDIA. Opangault réclama l'organisation d'une élection partielle. Ce que l'administration refusa. Quand les Conseillers du territoire après le référendum furent convoqués à Pointe-Noire. le climat était lourd. L'émeute planait. Le vote pour la proclamation de la République se passa dans la matinée, et tous votèrent "pour" sans problème. Dans l'après-midi, les Conseillers

MSA désertèrent la salle accusant Youlou et le gouverneur de complot. Et les 23 élus UDDIA élirent à l'unanimité l'abbé Youlou au poste de Premier ministre. Des émeutes éclatèrent dans la ville. Il y eut des morts, de maisons et boutiques détruites. L'Assemblée devenue nationale adopta un texte constitutionnel en 12 articles. Le Premier ministre nomma ce jour Stéphane Tchitchelle ministre de l'Intérieur et Henri Bru directeur de son Cabinet. Il transféra la capitale de la République à Brazzaville dont il avait été élu Maire en Novembre 1956.

Le 08 Décembre 1958, il forma cette fois un gouvernement plus complet, mais entreprit le débauchage des élus MSA. Le député d'Abala, Albert Fourvelle fut nommé Ministre d'Etat sans attributions et Henri Itoua député de Makoua renonça à un poste ministériel et lui proposa le greffier Innocent Odicky comme Ministre des Affaires coutumières. Youlou

aurait pu s'inspirer de l'exemple du gouvernement précédent. Opangault ne disposant que d'une voix de majorité forma un gouvernement d'union, répartissant 10 postes ministériels entre le MSA et l'UDDIA à égalité. Youlou y siégeait comme deuxième personnalité de l'équipe. On aurait fait certainement l'économie de la guerre civile de 1959.

Après le 28 Novembre, Opangault, réclama les élections législatives telles qu'elles furent prévues dans l'accord conclu par Yvon Bourges Gouverneur général de l'AEF avec les leaders de cette entité coloniale. Youlou se boucha les oreilles et modifia tout l'arsenal législatif. Il créa même une circonscription électorale du Pool en juin 1959 allant de Mindouli à Abala dans l'Alima Léfini pour 25 députés. Mais en février 1959, des émeutes intercommunautaires eurent lieu à Brazzaville, créant un grand traumatisme. Il y eut des morts, de la haine interethnique. Le 28 Novembre 1958 fut le jour de la proclamation de la République certes, mais non celui de la fête. Il inaugura le processus de déchirements dont on n'aime pas parler.

L'intervention du Premier ministre ce jour sur la République n'a pas débrouillé ce concept. Car ses canons restent pratiquement insaisissables et n'apparaissent nullement au grand jour. La gestion des affaires publiques ne rend rien d'évident. Comme quoi, dies illa dies irae, ce 28 Novembre 1958. Ce fut le deuil, il n'y eut aucun enthousiasme dans les rangs des Congolais et la République naquit par césarienne tragiquement, sans fête, sans tambour ni trompette, sans danses folkloriques non plus.

Lecas ATONDI MONMONDJO

#### **OFFICE NOTARIAL**

J.A. MISSAMOU MAMPOUYA Avenue de l'amitié Brazzaville

B.P.14175-Tél:06-666-11-94/05-576-87-92 E-mail: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg Domaine: www. missamoumampouya-officenotarial.cg

#### **«SOCIETE DE GESTION LOGISTIQUE»** S.A.R.L.

Société À Responsabilité Limitée Au capital de 1.000.000 de Francs CFA Siège social : 6 Rue de l'Energie Massissia Madibou Brazzaville (République du Congo) R.C.C.M: R.C.C.M: CG-BZV-01-2021-B12-00335

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué le 16 novembre | (REPUBLIQUE DU CONGO). 2021, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. une Société à Responsabilité Limitée dénommée «SOCIETE DE  $\mathsf{GESTION}$  LOGISTIQUE» S.A.R.L., dont les statuts recus le même jour par le Notaire soussigné.

Statuts enregistrés à Brazzaville EDT Plaine, le 25 novembre 2021, Folio 218/18, n°4750.

- Objet:
- La logistique
- La gestion d'infrastructures portuaires;
- Siège social: 6 Rue de l'Énergie Massissia Madibou, Brazzaville

#### Apport en numéraire:

Déclaration Notariée de Souscriptions et de Versements portant libération de la moitié des apports: Enregistrée le 25 novembre 2021 à Brazzaville, EDT Plaine, Folio 218/20 n°4752 pour la somme de francs CFA: CINQ CENT MILLE (500.000).

- ACPCE: RCCM N° CG-BZV-01-2021-B12-00335 du 30 novembre 2021
- Gérant: Monsieur Souley DIA-GOURAGA

Pour avis

Le notaire



#### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE **ET PROFESSIONNEL**

(METP)



PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

#### Avis d'Appel d'Offres National (AON) N° 1123 01 Y 06

Date: 09/12/2021

Nom du Projet: ARCEFA convention de financement CCG 1123 01 Y Objet: Marchés d'appel d'Offres pour l'acquisition de huit (8) véhicules des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage(CEFA). D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

Trois (3) Véhicules Pick Up 4x4 Simple cabine équipé d'une cellule frigorifique, diesel Double cabine 2,4 L diesel Cinq (5) Véhicules Pick up 4 X 4

et, au profit des cinq (5) Centres d'Education, de | au secrétariat de la cellule POMO/ ARCEFA Formation et d'Apprentissage(CEFA).

 Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet | 5. Les Instructions aux Soumissionnaires et d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de les Cahier des Clauses Administratives et Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et à Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de huit(8) véhicules des Centres

d'Offres pour Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises sous pli d'Education, de Formàtion et d'Apprentissage.

2. Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des équipements en objet.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de michelmouanga55@gmail.com; thierry.maury@ expertisefrance.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à: CELLULE POMO / ARCEFA

278 Avenue Placide LENGA Quartier BACONGO **BRAZZAVILLE** CONGO (Brazzaville) Tél: +242 06 625 88 90/05 799 30 83

4.Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir chaque Dossier d'Appel d'Offres complet en Français sur support numérique ou par mail

moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 50 000 (cinquante mille) CFA par chèque ou virement exclusivement sur le compte (Crédit du Congo) intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé.

fermé avec une version originale et 3 copies accompagnées d'une version numérique à l'adresse ci-dessus au plus tard le Mercredi 17/01/2022 à 10h. Les Offres doivent comprendre «une garantie de l'Offre», pour un montant spécifié dans le cahier des charges du dossier d'Appel d'offres .

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la Cellule POMO/ARCEFA. 278 Avenue Placide LENGA, BRAZZAVILLE -CONGO à 10 H 30 le lundi 17 Janvier 2022. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Coordonnateur de la Cellule POMO **MICHEL MOUANGA** 

part de son âme blessée est

restée secrètement en AEF.

René Maran fera une rencon-

RENÉ MARAN, PRIX GONCOURT IL Y A CENT ANS

## Son influence sur la littérature aéfienne

Par Thierry Sinda\*

Le Guyanais René Maran, né en Martinique en 1887, entre en littérature par la voie royale de la poésie à l'âge de 22 ans en publiant le recueil La maison du bonheur aux éditions du Beffroi. Il s'inscrit dans la plus tradition romantique du lyrisme personnel français amoureux en jetant sur papier ses peines de cœur. Il sera membre de la Société des Poètes français. Lorsqu'il est nommé administrateur de colonies en AEF, plus précisément en Oubangui-Chari, - où son père officie aux côtés de Pierre Savorgnan de Brazza - il prend conscience du grand mépris inique des colonisateurs à l'encontre des indigènes oubanguiens. Outré, il écrira un coruscant réquisitoire contre les excès coloniaux et un récit décrivant les africains tels qu'ils sont et non pas tels qu'on voudrait qu'ils fussent.

Cela donnera le roman Batouala, véritable roman nègre et sa coruscante préface dénonçant les excès coloniaux. Le roman est publié en 1921 par les éditions Albin Michel, et est distingué, la même année par le très prestigieux Prix Goncourt. René Maran crée alors le scandale dans les milieux politiques et littéraires français. Nous verrons dans quelle mesure il a eu un impact sur le continent : en ce qui concerne le processus d'émergence d'auteurs et cadres aéfiens francophones, et à Paris sur Martial Sinda, le premier poète aéfien, entrant en Négritude avec Premier chant du départ (Seghers 1955). Batouala fut, bien évidemment, interdit dans les colonies.

De Batouala interdit en Afrique aux extraits de René Maran dans Mamadou et Bineta

Le Français André Davesne est fils d'un directeur d'Ecole Primaire Supérieure. Dès les années 1930, il sera lui-même instituteur en Afrique subsaharienne, notamment à Bamako au Mali et à Brazzaville au Congo. Il fut l'un des pionniers incontestables de l'africanisation de l'apprentissage du français ayant pour cible des élèves africains. Dans son svllabaire à destination des élèves africains de CE, il leur apprend à lire et à écrire en utilisant le plus possible des mots correspondant à leur univers quotidien. Son célèbre manuel scolaire : Nouveau syllabaire Mamadou et Bineta, à l'usage des écoles africaines, sera décliné suivant les niveaux : Mamadou et Bineta appren nent à parler français, Les premières lectures de Mamadou et Bineta (CP 2), Mamadou et Bineta lisent couramment (CE), et le fameux Mamadou et Bineta son devenus grands (cours moyen et supérieur). Ce denier manuel, paru en 1939, est cosigné avec Joseph Gouin et illustré par Serge Bouglé. C'est un ouvrage d'enseignement du français à travers des textes qui donnent matière à lecture, à réflexions, à analyses grammaticales et orthographiques. Par souci d'enracinement du français dans la société africaine, ils sélectionnent de nombreux auteurs français progressistes - la plupart du temps enseig-

nant en Afrique ou administra-

teurs de colonies - écrivant sur l'Afrique. C'est ainsi que l'on y retrouve les extraits de Robert Delavignette, André Schweitzer, Paul Morand, les frères Tharaud, Pierre loti, André Demaison, Georges Hardy, les extraits des auteurs du manuel scolaire (André Davesne, Joseph Gouin), ainsi que ceux de l'auteur proscrit par l'administration coloniale :



Martial Sinda

René Maran. Les textes sont le reflet de la société africaine sur le plan géographique et anthropologique. On y retrouve: L'habitat ; le village ; la ville ; les métiers, les artisans ; la saison des pluies ; la saison sèche; portraits et personnages ; les vêtements ; les contes, légendes et fables, etc. Davesne et Gouin introduisent ainsi l'ouvrage Batouala de René Maran interdit aux colonies, sous forme d'extraits expurgés de toute révolte anticoloniale. Plusieurs générations d'élèves de l'Afrique Equatoriale française et de l'Afrique Occidentale française ont été nourris par les nombreux extraits de l'œuvre de René Maran, parmi lesquels Batouala mourant.

#### De Batouala, véritable roman nègre à Liaison, véritable revue nègre de l'AEF

La politique coloniale française est assimilationniste. C'est-àdire que l'on voulait fabriquer des indigènes colonisés et acculturés reniant leur culture et leur histoire propres, lesquelles étaient niées par les dire-



René Maran ctives coloniales, et par ceux chargés de les appliquer sur le terrain. L'Afrique était alors considérée comme continent sans histoire et sans culture. René Maran avec Batouala. véritable roman nègre dynamite au grand jour la notion d'absence de culture africaine. Il introduit au relativisme culturel ouvrant la voie à des auteurs-administrateurs de colonies progressistes tels que Georges Hardy (L'art nègre, 1927), Maurice Delafosse (Les nègres, 1927), André Demaison (Le pacha de Tombouctou, 1927). Tous ces auteurs sont réunis dans l'anthologie scolaire de André Davesne et Joseph Gouin: Mamadou et Bineta sont devenus grands (1939). Cela crée une véritable dynamique pour la prise de conscience de leurs particularités culturelles par les «évolués» colonisés (entendez par là ceux qui ont été formés par le système scolaire français). C'est ainsi qu'en AEF vont se créer des Cercles culturels où les «indigènes évolués » mettent en exergue leur propre culture. Pour contrôler tous ces cercles culturels se réappropriant intellectuellement leur culture, le Gouverneur général Bernard Cornut-Gentille crée en 1950, la revue Liaison, organe des cercles culturels de l'AEF. Ainsi, il s'oppose aux revues coloniales donnant des informations économiques et de la Métropole destinées aux seuls colons blancs, et crée une revue coloniale donnant la parole à la nouvelle intelligentsia aéfienne, qui a le feu vert pour - sans égratigner le système colonial -, réfléchir et écrire sur la particularité culturelle et anthropologique de leur région. Liaison fut un véritable laboratoire qui contribuera à former les futurs écrivains et cadres imprégnés de leur culture propre, parmi lesquels Malonga Jean, Lomami Tchibamba Paul, Ibalico Marcel, Nzalakanda Placide, Lhoni Patrice, Mbemba Sylvain, Pouabou Joseph, Letembe Ambily Antoine, etc.

#### René Maran adopte à Paris Marial Sinda, premier poète aéfien

Après le scandale de Batouala, René Maran est contraint de quitter illico presto l'administration coloniale et de regagner Paris. Il y vivra de sa plume. Il continue son œuvre romanesque, écrit des livres de commande, fait du journalisme dans la presse écrite et radiophonique. Une

tre heureuse en la personne d'un très jeune fouqueux poète aéfien : Martial Sinda, lequel suivait les poètes de Négritude des années 1940, dont Léopold Sédar Senghor, qui l'a pris sous son aile. Le jeune Martial Sinda se crée son réseau en rencontrant de nombreux écrivains en vue dont Blaise Cendrars et René Maran. Voici comment René Maran décrit dans un billet radiophonique, en date de 1955, sa rencontre avec Martial Sinda: «Je connais M. Martial Sinda. Ce tout jeune homme est venu me voir, il v a deux ans. et a soumis ses premiers poèmes à mon jugement, je les ai lus avec autant d'attention que de sympathie parce qu'il est né à M'Bamou, pas loin de Brazzaville, et que ie m'intéresse d'assez près, a tout ce qui me rappelle l'Afrique éauatoriale.» René Maran, l'ancien administrateur de co-Ionies en AEF, le Guyanais noir né en Martinique, est émerveillé de voir pour la première fois un ressortissant de l'AEF, Martial Sinda, publié un recueil de poèmes en français, et de surcroît, aux éditions Seghers, l'éditeur des poètes contemporains français par excellence. Son bonheur se scinde en deux grandes joies : celle de voir les progrès réalisés par un aéfien grâce à l'entreprise coloniale, et celle d'un nouvel auteur noir s'engageant dans le double mouvement qu'il a initié avec Batouala et qui donne naissance à la Négritude: dénonciations anticoloniales et enracinement dans la culture africaine. «Je lui ai donné, continue Maran, en toute impartialité, les conseils que je pensais pouvoir lui donner. Il m'a fait le grand honneur de bien vouloir en tenir compte. Il me l'a dit et j'ai pu le constater par moi-même ces jours-ci, en lisant l'exemplaire qu'il m'avait réservé du recueil qu'il venait de publier aux éditions Seghers : Premier chant du départ.»; et René Maran poursuit : «Premier chant du départ est placé sous le double signe de Léopold Sédar et Aimé Césaire [...] tous sont animés de la sainte révolte contre les abus et les excès qu'ont subi autrefois leurs ancêtres.» (Chronique de René Maran sur Martial Sinda, radio Outre-Mer, 15 juillet 1955).Cela explique parfaitement le fait que dans Premier chant du départ, Martial Sinda dédie à René Maran son poème le plus révolutionnaire: Tam-Tam, Tam-Tam-Toi. L'administration française prend en grippe le jeune poète Sinda, qui doit être expulsé de Métropole ; l'ordre n'a pas été exécuté, grâce aux interventions clémentes du député Léopold Sédar Senghor et de Paul Chauvet, Gouverneur général de l'AEF, Haut commissaire de

## Thierry SINDA

\*Essai à paraître René Maran, le père de la littérature nègre en

la République.

**PATRIMOINE** 

## Brazzaville a abrité une table ronde sur la rumba

Le Comité scientifique pour l'inscription de la rumba congolaise sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (LRPCIH) s'est réuni autour d'une table ronde les 3 et 4 décembre derniers à Brazzaville. Au terme de deux jours d'échanges entre plusieurs intelligences sur le concept "rumba", des recommandations ont été formulées, entre autres, l'introduction de l'enseignement de la rumba congolaise dans les cycles de formation au secondaire et à l'université.



Photo famille après l'ouverture de la table ronde

Cette table ronde, organisée avec l'appui de l'UNESCO, a été un moment de partage entre les chercheurs sur les aspects liés à l'origine, l'histoire, la sociologie, l'évolution et l'économie de la rumba congolaise, cet élément identitaire des deux rives du fleuve Congo. Des réflexions académiques de qualité sur la rumba ont été produites à cette occasion.

Pour le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, cette table ronde représente la contribution des chercheurs du Congo au processus d'inscription de la rumba à la LRPCIH. Elle est donc un jalon qui a été posé.

Au cours de cette réunion, des travaux se sont déroulés en panels, à instar du panel sur l'émergence, évolution et parcours de la rumba congolaise dont le Pr Grégoire Lefouoba a développé le thème sur «La rumba: un courant philosophique des systèmes de représentations bantou». Il s'est réjoui du fait que c'est une des rares fois que les deux Congo participent de l'émergence d'une culture qu'ils ont en partage. «On a mis en circulation un nouveau concept, à la place des villes jumelles, on appellera désormais les villes siamoises. Au moment où la rumba va être inscrite sur la liste..., je voudrais demander aux Congolais d'avoir une pensée pieuse pour Mfumu Di Sassa, parce qu'il aura été celui qui nous a aidé à avoir le langage approprié pour que cet élément passe. avec son collègue André Yoka de la RDC. La rumba prouve notre consanguinité aux plans culturel et physique. Elle est aussi la philosophie du partage», a dit le Pr Lefouoba.

A propos des recommandations, les participants ont suggéré que soient organisés à l'avenir d'autres rencontres avec les praticiens de la rumba pour une meilleure appropriation des axes stratégiques dégagés par le comité conjoint Congo-RDC...

Ils ont sollicité que les actes de cette table ronde soient publiés dans des délais raisonnables, afin de contribuer à une plus grande visibilité de cet élément. Le ministre de la Culture a accordé son adhésion. «Je suis heureux des résultats auxquels vous êtes parvenus. S'agissant de la publication des actes, je demande à tous les communicateurs n'ayant mis à la disposition du secrétariat leurs communications de le faire, parce qu'à partir de la semaine prochaine, nous contacterons une maison d'édition pour la publication des actes. C'est un engagement solennel», a assuré Dieudonné Moyongo.

Aux chercheurs des deux pays, il a été recommandé de mener les investigations, afin de rassembler les matériaux nécessaires au niveau des dépôts archivistiques tant au niveau national qu'international. «Nous savons que tout n'est pas encore gagné. Nous attendons, dans une douzaine de jours, la tenue à Paris de la réunion du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine immatériel de l'humanité. On peut dire, ce sera pour entériner l'inscription de la rumba sur la LRPCIH. Nous sommes optimistes parce que la candidature de la rumba congolaise a été bien préparée. Je tiens à remercier la représentation de l'UNE-SCO pour son soutien à cette inscription», a précisé le ministre de la Culture, clôturant la table ronde.

Après l'inscription, a martelé le ministre de la Culture, le plus dur va commencer, parce qu'il faut pérenniser l'élément inscrit. «Nous n'avons pas peur parce que nous avons une stratégie qui a été élaborée et nous travaillerons conformément à la convention de

La rumba étant à l'honneur, les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été agrémentées par des prestations des artistes musiciens Djoson le philosophe avec son morceau "rumba na piste" et Gipsy la Tigresse.

**Esperancia MBOSSA-OKANDZE** 

FOOTBALL/ SAISON 2021-2022 de Ligue 1

## Rentrée en fanfare de BNG!

C'est parti, comme prévu. Le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo est définitivement parti. Le coup d'envoi a été donné samedi 11 décembre dernier, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, où l'on a enregistré un premier coup de tonnerre, avec la large et imposante victoire du promu BNG.

Le rendez-vous est donc pris, chaque week-end ou en semaine. Le ballon rond fera vibrer des multitudes. Pas toujours, car le public venu assister aux matchs du dimanche 12 décembre a été bloqué aux portails d'entrée pendant une bonne partie du premier match entre JST et Diables-Noirs, mais il a fini par forcer le passage. Le foot, partout, a été adopté comme le plus beau des sports collectifs, et donc il est victime de sa popularité. Quel bilan au sortir de la première journée ? Quatre victoires, donc quatre défaites, et quatre matchs nuls. Et surtout, une grosse surprise : la victoire du promu BNG qui a écrit une importante page de son premier passage parmi l'élite. Il a, de



Cara-Etoile du Congo dimanche dernier au Stade Massamba-Débat

belle manière, vaincu Patronage Sainte-Anne, samedi au Stade Massamba-Débat: quatre buts à zéro, cela se passe de commentaires. Des buts inscrits tour à tour par Bridy Diatho (15e et 73e sur penalty), Zed Ngamiténé (54e) et Josna Loulendo (84e). Ils confirment simplement l'optimisme d'un homme très courageux, son président Binzonzi Nouni Gabriel, qui a donné son nom à l'équipe. Il avait laissé entendre bien connaître le championnat de Ligue 1 pour avoir

auparavant dirigé et donné des sacres aux Diables-Noirs. Bouffée d'air également à Dolisie où, dimanche 12 décembre, l'AC Léopards a fait ramper les militaires d'Inter Club (1-0). Ou pour l'AS Otohô et V.Club-Mokanda, vainqueurs respectivement du FC Kondzo (1-0, but de Sakandé, 84e), samedi 11 décembre à Massamba-Débat, et de Nico-Nicoyé (1-0), dimanche 12 au Complexe sportif de Pointe-Noire. Par contre, CARA et Etoile du Congo (0-0), JST et Diables-Noirs (1-1, buts de Katoyi pour JST et Archange Bintsou-ka, pour Diables-Noirs) et AS Cheminots et FC Nathalys (0-0) ont choisi le chemin du match nul.

Le nombre de buts semble dérisoire. On ne s'affole pas encore. Les prochaines journées corrigeront-t-elles cette tendance ? Les amoureux du beau football l'espèrent. Il faut pour cela que les chasseurs de buts fassent sauter les défenses adverses. Ceux de BNG s'annoncent déjà adroits et redoutables. Et grâce à leurs quatre buts, BNG devient leader inattendu d'un championnat qui ne fait que commencer.

Jean ZENGABIO

## Rappels des résultats de la première journée

FC Kondzo-AS Otohô (0-1), Patronage Sainte-Anne-BNG (0-4), JST-Diables-Noirs (1-1), CARA-Etoile du Congo (0-0), AC Léopards-Inter Club (1-0), AS Cheminots-FC Nathalys (0-0), Nico-Nicoyé-V.Club-Mokanda (0-1).

#### **REPERES**

\*Jean-Médard Kossa, membre du Comité exécutif de la FE-COFOOT (Fédération congolaise de football), figure parmi les 249 membres de la délégation officielle de la CAF pour la CAN Total Energie-Cameroun 2021. Il est retenu comme commissaire de match. Quant à Jean-Guy Blaise Mayolas, président de la FECOFOOT, il sera aussi présent en sa qualité de président de l'UNIFFAC (Union des fédérations de football d'Afrique centrale).

\*Six membres de la délégation congolaise (dont cinq joueuses et l'intendant fédéral) qui étaient en stage en Turquie, puis au Championnat du monde de handball féminin en Espagne ont disparu dans la nature. Mais dans les rangs des officiels, l'embarras ne serait pas perceptible.

\*D'anciens dirigeants et supporters d'Étoile du Congo, parmi lesquels des officiers de police et de l'armée, ainsi que des civils, sont surveillés de très près par le président général du club, Faustin Elenga. Ils sont soupçonnés de vouloir mener des « actions macabres » pour déstabiliser le club "Vert et jaune". Le président général a saisi la FE-COFOOT et les autorités de la police et des Forces armées congolaises « pour toutes fins utiles ».

\*L'ancien footballeur international Michel Miéré ''Chine", médaillé d'or des Premiers Jeux africains en 1965, est le nouveau président de la section football du Patronage Sainte-Anne, son club d'origine. Il remplace à ce poste Roland Malonga, sanctionné au terme de l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement au siège de l'arrondissement 3 Poto-Poto.

\*La section football des Diables-Noirs a aussi un nouveau président. Il s'agit d'Eric Mouanda, ancien président de La Mancha de Pointe-Noire.

\*Jean-Paul Ngaloua, secrétaire général du CNOSC, s'est vu décerner la décoration symbolique de ''Grand cordon du métrite sportif" reçu le 23 octobre dernier en Grèce pour ses grands services rendus au sport et à l'olympisme.

## DISPARITION

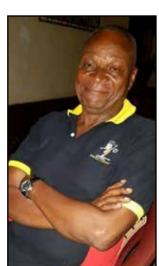
## On l'appelait «Ministre de la défense»

aston Nganga-Mwivi, un des meilleurs arrières gauches de sa génération, surnommé « Ministre de la défense » par les fans du football congolais, nous a quittés. Il est décédé le samedi 4 décembre dernier à Pointe-Noire où il s'était installé au terme de sa carrière au milieu des années 1980. Plusieurs fois champion

de Brazzaville et du Congo avec le CARA, Gaston Nganga-Mwivi est champion d'Afrique des clubs, toujours avec les "Rouge et noir". Et il se souvenait il y a trois ans: «Mon entrée au CARA a coïncidé avec des succès tous azimuts. L'équipe a collectionné les titres communaux et nationaux. L'apothéose : la victoire en Coupe d'Afrique des clubs en 1974. Quelle belle aventure humaine et sportive ! J'en garde un souvenir indélébile». Ce souvenir victorieux l'a poursuivi en devenant une sorte d'obsession pour lui. Il se souvenait aussi de la qualification de l'équipe nationale pour la CAN-Ghana 1978, avec les deux buts qu'il avait inscrits à Libreville (31 juillet 1977), lors du match retour du dernier tour des éliminatoires, con-

Gaston Nganga-Mwivi est de la génération des footballeurs qui ont révolutionné le rôle d'arrière gauche en succédant à Alphonse Niangou "Yaoundé" au sein des Diables-Rouges. Bel athlète à la démarche superbe, il se signalait par ses montées

tre le Gabon.



Gaston Nganga-Mwivi au crépuscule de sa vie

offensives, son sang-froid, sa combativité, sa grande correction, son intelligence et sa technique de gaucher raffinée. D'où venait ce garçon qui

s'est rapidement imposé dans le football congolais réputé difficile à cause de ses nombreux ténors? Gaston est né le 11 février 1951 à Léopoldville. Séduit et conquis par le football, il l'embrasse dans la poussière des cours d'école (Saint-Vincent B), des rues et des terrains vagues de Poto-Poto (Rotin, Patronage Pelote et CARA pelote), le quartier qui l'a vu grandir sous la coupe de sa grand'mère, toute la famille étant restée à Léo... En 1967, il atterrit au Stade Congolais (aux côtés d'Aurélien Bongouandé, Abel Wilson Ndessabéka, Raoul Menga, etc.), club de division

1 de Brazzaville, et tremplin

par excellence pour postu-

ler un poste dans un grand

club. De toute façon, un tel

talent ne pouvait qu'aiguiser

des convoitises. Ce sera le CARA, l'équipe où avait déjà évolué son oncle Joseph Landou. A l'époque où le sélectionneur national avait l'embarras du choix, face à une génération de joueurs surdoués et très ambitieux, par son talent intrinsèque, Gaston Nganga-Mwivi se fait une petite place au soleil ... au sein des Diables-Rouges, à partir de 1973 aux 2es Jeux africains de Lagos (Nigeria). En compagnie des Félix Gambou Ondono, Yamba "Taille basse", Lakou "Abossolo", Aimé Poungui, Mbouta-Bella, André Jean-Jacques Ndomba "Géomètre", Mananga "L'Enfant-de-l'homme", Michel Gandault, Bosco "Mustang", Moukassa Kambou "Chiquito", etc., une vaque venue en complément des rescapés de "Yaoundé 72". Il fera partie de ceux qui, un an après, ont défendu lors de la CAN-Egypte 1974, le titre continental remporté au Cameroun. Il restera inamovible à son poste de fin 1975 à 1981.

fin 1975 à 1981.
Ces dernières années, ses photos ont fait dire que sa santé était devenue préoccupante. Et nous avons perdu sa trace. C'est donc avec consternation que nous avons appris sa mort à Pointe-Noire.

Adieu, Gaston Nganga-Mwivi!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

#### **OMNISPORTS**

## C'est parti pour quatre ans de défis et chantiers pour le CNOSC

aymond Ibata, seul candidat à sa propre succession, a été reconduit, samedi 11 décembre dernier, à la tête de la Fédération des Fédérations, lors de l'assemblée générale élective du CNOSC (Comité national olympique et sportif congolais) couplée à l'assemblée ordinaire le même jour. Pour un énième mandat de quatre ans, avec plusieurs défis en vue côtés chantiers et structures de préparation des athlètes.

Pour la redistribution des autres postes au sein du comité exécutif, la bataille n'a été houleuse qu'à la quatrième vice-présidence et à la trésorerie générale où deux candidats étaient en lice à chacun de ces

Le CNOSC a mis du temps pour se renouveler. Cette assemblée générale devait se tenir à la fin de l'Olympiade écoulée ainsi que le veut la charte olympique. Mais la pandémie de COVID-19 et le report des JO de Tokyo en ont décidé autrement. Pas seulement au Congo, mais presque partout dans le monde.

Un an de retard! Ceux qui s'en inquiètent ont raison. Le temps où l'on disait qu'on allait aux Jeux olympiques, «l'important, c'est de participer» est révolu. Or, le président Raymond lbata s'est fixé pour objectif de glaner, comme d'autres



aux Jeux qui suivront ceux de Paris en 2024, donc ceux de Los Angeles en 2028. C'est une gageure. Car, pour obtenir des résultats, il faut: des moyens, des cadres compétents, des athlètes et mettre en œuvre une préparation scientifique à long terme. C'est pourquoi, pour le mandant qui vient de commencer, les perspectives sont, a-t-il déclaré, «la création de

CNO (Comités nationaux

olympiques), des médailles

fique à long terme. C'est pourquoi, pour le mandant qui vient de commencer, les perspectives sont, a-til déclaré, «la création de l'espace de l'internement des athlètes sur le site dit terrain Nkéoua», propriété du CNOSC situé à Bacongo; la mise en place et en œuvre du «plan stratégique qui devrait conduire au moins un athlète congolais au podium des Jeux de Los Angeles 2028»; les stages de renforcement des capa-

tements». En partenariat avec le

cités «des dirigeants des

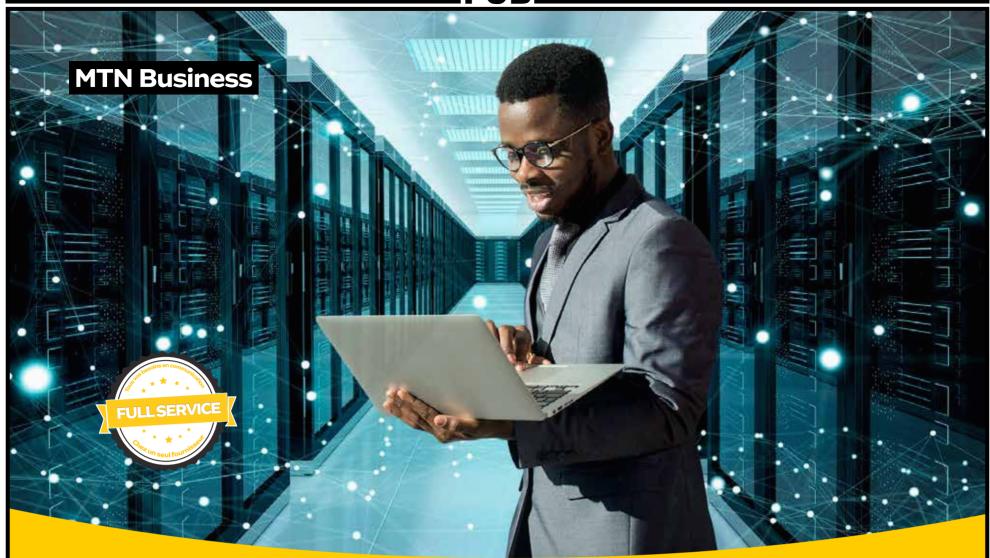
ligues dans tous les dépar-

ministère en charge des sports, Raymond Ibata entend mettre en exergue l'adoption de la loi portant code du sport.

Enfin, avec le CIO (Comité international olympique), la perspective est la création d'un «Centre de perfectionnement olympique à Kintélé en vue d'accueillir des athlètes africains en quête de temps d'entraînement». Toujours dans son humble rôle de berceau du sport africain, Brazzaville pourrait accueillir, toujours à Kintélé, le siège de la zone 4 de l'ACNOA Afrique centrale.

G.-S.M.

Comité exécutif renouvelé. Président: Raymond Ibata. 1er vice-président: André Blaise Bollé. 2e vice-président: Pascal Akouala Goelot. 3e vice-présidente: Mahoungou, née Françoise Tsathy. 4e vice-présidente: Micheline Okemba. Secrétaire général: Jean-Paul Ngaloua. Trésorier général: Hilaire Ntoualani Ngouari.



## Intégrez le plus grand opérateur de Solutions Business au Congo, souscrivez à notre Pack MTN Business

Du développement de vos solutions à la gouvernance opérationnelle, nos experts vous accompagnent dans l'exécution de vos contrats et services

- Connectivité: internet (dédié et partagé) et interconnexion (MPLS, Réseau Privé Virtuel)
- loT (Internet of Things): Tracking, Sécurité
- Data Center: Cloud (Microsoft 365, Hébergements d'applications, Virtualisation de machine), Colocation et Hébergement de sites web
- Téléphone Fixe d'Entreprise : PABX et Standard Pro
- Téléphone Mobile: Groupe Fermé d'Utilisateur (GFU avec appels gratuits entre flotte), Forfaits Pro, internet mobile et SMS (Mobile et applicatif)

everywhere you go











## MTN Business

## Insufflez une nouvelle énergie à votre entreprise avec les Forfaits pro



Appelez gratuitement votre flotte mobile



- Temps illimité d'appel pendant 30 jours
- Flotte GFU allant jusqu'à 30 personnes
- Forfait de commnication valable 30 jours
- Possibilités d'activation des forfaits

everywhere you go



mtn.cg/Business

